Le Coupon à droite du titre devra être échangé pour
Un Timbre Vert
Aux bureaux de la
TRADERS ADVERTISING CO.

La Patrie

Un Timbre Vert
1 Août 1904

26e ANNEE—No 134—DIX PAGES | MONTREAL, LUNDI, 1 AOUT 1904 | LE NUMERO: UN CENTIN

LE GENERAL COMTE KELLER

Mort au champ d'honneur

MOUKDEN, 1er — L'ON RAPPORTE QUE LE LIEUTENANT-GENERAL COMTE KELLER VIENT D'ETRE TUE A L'EST LE LIA-YANG-LE COMTE KELLER ETAIT L'UN DES MEILLEURS ET DES PLUS BRAVES OFFICIERS DE L'ARMEE DU CZAR.

CONFIRMATION

LONDRES, 1er — UNE DEPECHE D'UNE AGENCE DE NOUVELLES DE ST-PETERSBOURG CONFIRME LE RAPPORT DE LA MORT DU GENERAL KELLER. CE VAILLANT OFFICIER A ETE TUE PAR UN ECLAT DE BOULET JAPONAIS EN S'OPPOSANT A LA MARCHE EN AVANT DE L'ENNEMI LE LONG DU CHEMIN DE FER, PRES D'HAI-CHENG.

LA MORT DE KELLER A ST-PETERSBOURG — DETAILS

Saint-Pétersbourg, 1er.—La nouvelle de la mort du lieutenant-général, comte Keller, est confirmée. Il a été tué le 29 juillet en repoussant l'attaque préliminaire du général Kouroki sur la passe de Yanzé, à 30 milles à l'est de Liao-Yang. Il se tenait près d'une batterie sous un feu terrible quand un obus éclata près de lui et il tomba mortellement blessé. Il mourut vingt minutes après avec la satisfaction de savoir que l'attaque avait été repoussée. C'est le premier officier de haut grade de l'armée qui est tué depuis le commencement de la guerre.

Le général Zassulitch lui succédera peut être au commandement du premier corps d'armée de la Sibérie.

C'est une perte qui sera vivement sentie dans les cercles de la cour. Il était l'un des favoris du tzar. Sa sœur, la comtesse Kleinmichel, est très connue dans la société de St-Pétersbourg.

Le lieutenant-général Keller était au début de la guerre, commandant de la deuxième division de l'armée de la Sibérie. Il était âgé de 45 ans et avait demandé à être relevé de ses fonctions de gouverneur d'Ekatevinoslav, pour prendre du service.

LE LIEUT.-GENERAL KELLER, successeur du général Sassulitch, ancien gouverneur militaire de Ekaterinoslav, dans le sud de la Russie.

Il prit part aux trois campagnes de la guerre avec les Turques. En 1887, il commandait le régiment des carabiniers de l'empereur et fut ensuite directeur du corps des pages. Il possédait un jugement sûr et était fort tacticien. Malgré sa sévérité il était très aimé des troupes. La seule décoration qu'il portait était la croix de l'ordre militaire de St-George. Il fut dernièrement battu par les Japonais, le 4 et le 17 juillet, dans la passe de Motien.

SINGULIER ACCIDENT

Un train du chemin de fer de Mo... dérail...

SES ROUES S'ENFONCENT DANS LA TERRE JUSQU'AUX ESSIEUX

Un singulier accident a eu lieu sur le chemin de fer de Montfort hier après midi. Un convoi entier a été, non pas précipité en dehors de la voie, mais presque enfoui dans la voie qui s'est écrasée sous son poids.

Ce convoi se composait d'une locomotive, de trois chars de bois et d'un char de voyageurs. Ces derniers étaient au nombre de vingt. Un serrefrein a été blessé légèrement à la main.

Ce convoi avait quitté Arundel un peu après-midi lorsque, arrivé au lac des Seize Iles, les rails cédant tout à coup sous son poids s'écartèrent. Le tender, et les quatre chars ne furent pas précipités hors de la voie mais celle-ci céda et les quatre chars restèrent où ils étaient, les roues enfonçant dans la terre jusqu'aux essieux.

Le bois des trois premiers chars a été projeté au loin car le convoi allait à une vitesse de vingt milles à l'heure. Il descendait une pente.

M. Guenette, surintendant du chemin de fer Montfort, était sur le train.

Tous les voyageurs furent obligés de marcher jusqu'à la gare des Seize Iles, soit un mille et demi. En chemin ils attrapèrent un violent orage.

A la gare des Seize Iles, un char plateforme sur lequel des sièges avaient été improvisés fut mis à leur disposition et les transporta jusqu'à Montfort. Depuis Montfort jusqu'à Montfort-Jonction le voyage se continua dans un char à fret.

Il faudra quelque temps pour réparer la voie puisque l'accident est dû au manque de résistance des dormants qui étaient trop pourris pour retenir les clous qui fixent les rails.

SOUS LES ROUES D'UN TRAIN

Un individu est écrasé et meurt instantanément

Québec, 1.—Samedi matin, le train du Pacifique venant de Montréal, et arrivé avec le cadavre d'un malheureux que la locomotive avait tué instantanément près de la station Belair. L'infortuné était assis au bord de la voie ferrée et paraissait sommeiller profondément. Le mécanicien a eu beau faire jouer le sifflet, la cloche, ainsi que les freins, il était trop tard, et l'individu fut lancé de son sommeil temporaire dans le sommeil éternel. On n'a pas pu l'identifier; il paraît âgé de 40 à 45 ans. Le corps a été transporté à la morgue. A l'enquête, ce matin le jury a rendu un verdict de "tué accidentalement."

NOYE EN PECHANT

Mort tragique d'un père de famille, à Maisonneuve

Où le retire de l'eau à l'aide d'une ligne à laquelle il était accroché

William Paquette, âgé de 44 ans, et demeurant au No 17, rue Houle, s'est noyé, hier matin, dans les circonstances mystérieuses.

Samedi soir M. Paquette, accompagné de M. Samuel Labrecque, 12, rue Joliette, et de M. Albert Lamelin, 596, rue Maisonneuve, organisa une partie de pêche, et il fut décidé qu'on irait jeter l'appât à l'extrémité du quai Nicolet, à Maisonneuve.

FEU M. WILLIAM PAQUETTE.

Vers 3.30 heures, dimanche matin, les camarades de Paquette sentant le sommeil les gagner, allèrent se reposer et s'endormir dans une cabane de madriers. Quand Labrecque s'éveilla, il jeta la vue vers le fleuve, et il s'aperçut que Paquette n'était plus aux lignes. L'idée lui vint que Paquette, harassé de fatigue, devait être couché en quelqu'endroit sur le quai.

En passant il tira les lignes pour savoir si le poisson avait mordu. L'une des lignes lui sembla lourdement chargée. Il appela son camarade Lamelin, et tous deux tirèrent la ligne. Quelle ne fut pas leur stupéfaction lorsqu'à la faveur d'une demi-clarté, ils constatèrent qu'ils remontaient,

ACCROCHE PAR UNE MAIN

le cadavre de leur ami Paquette. Une barge se trouvant là et les hommes de l'équipage prêtèrent main-forte aux amis consternés.

On courut avertir la police du poste No 11, et le lieutenant Beauregard informa le coroner de cette triste aventure.

William Paquette, qui laisse une veuve et sept enfants, n'était pas un amateur de pêche. En dépit des pressantes invitations de ses camarades il n'avait jamais consenti à jeter la ligne à l'eau, et c'était la première fois qu'il se livrait à ce sport.

Le cadavre fut transporté à la morgue, et de là au domicile de la famille, rue Houle.

Les funérailles auront lieu demain, à l'église du Sacré-Cœur.

PAS D'ENQUETE PAR JURY

Après s'être enquis, ce matin, des circonstances particulières qui ont entouré la mort de William Paquette, le coroner Mac-Mahon a disposé de ce cas sans convoquer de jurés et il a signé un permis d'inhumation.

POUR LA MORT D'UN FILS

La Cie du Grand-Tronc est poursuivie

Par le ministère de Mtres Mackay, Lussier et Roy, Mme Simoneau, née Boucher, assigne en justice la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc en une action en dommages corporels de $2,000 M. Napoléon Simoneau, fils de la demanderesse, travaillait aux usines du Grand-Tronc à la Pointe St-Charles, le 22 septembre 1903 ; il était à son travail quand il se produisit une explosion de gazoline.

Le jeune Simoneau a été affreusement brûlé et il est mort de ses blessures deux jours après. Lors de l'enquête du coroner, allègue la demanderesse, le coroner aurait blâmé la compagnie du Grand-Tronc de permettre qu'on laisse de la gazoline aussi près des forges et autres feux des usines.

CHEZ LES RR. PERES JESUITES

Changements dans le personnel. — Le R. P. Jos. Lalande remplace comme recteur, le R. P. Turgeon

LES ANCIENS RECTEURS

Il est de coutume, chez les RR. PP. Jésuites de faire chaque année, à la fête de Saint-Ignace de Loyola, la distribution des postes que chaque père occupera pendant l'année qui va suivre.

C'était hier cette fête, et de grands changements ont été faits dans le personnel du collège Sainte Marie.

Le R. P. Joseph Lalande succède au R. P. Adrien Turgeon, comme recteur du collège. Il a rempli le poste de préfet durant quatre années. Le R.P. Turgeon était recteur depuis une quinzaine d'années, et s'était identifié avec le collège à un point qu'il semblait qu'on ne le transporterait jamais ailleurs.

Le nouveau recteur est avantageusement connu comme éducateur. Le R.P. Monet, directeur des novices, devient préfet, le R. P. Martineau, ministre; le R. P. Garceau, procureur; le R. P. Chaput, professeur de Philosophie, 2e année; le R. P. Michelet, professeur de Philosophie, 1e année; le R. P. Lamy, professeur de science; les RR. PP. Loiseau et Courtot, professeurs de mathématiques; le R. P. Hermas Lalande, professeur de rhétorique; le R. P. George Lebel, professeur de Belles-Lettres; le R. P. Anaclet Couture, professeur de Versification; le R. P. Archambault, professeur de Méthode; le R. P. Chartrand, professeur de Syntaxe; le R. P. Ernest Labelle, professeur d'Eléments latins; les RR. PP. Arcand et Malone, surveillants de la 1ère division; les RR. PP. Ginbeau et Léon Desjardins, surveillants de la 2ème division; les RR. PP. Bouvrette et Plante, surveillants des études. Les RR. PP. Desjardins, Gonthier, Paré et Lemire seront employés au ministère. le R. P. Louis Lalande se consacrera exclusivement à la prédication, le R. P. Théophile Hudon devient directeur-général de l'Apostolat de la Prière pour tout le Canada et du "Messager du Sacré Cœur."

R. P. CAZSATI — R. P. LOPINTO — R. P. TURGEON
R. P. SACHE — R. P. MARTIN — R. P. VIGNON
R. P. HY. HUDON — R. P. FLECK — R. P. DRUMMOND

LES RECTEURS DU COLLEGE STE-MARIE, DEPUIS SA FONDATION

LE R. P. JOSEPH LALANDE, S. J., nouveau recteur du collège Ste-Marie. (Photo Laprés et Lavergne).

Les Frères de l'Instruction Chrétienne, professeurs des trois cours de français, ne sont pas encore choisis.

Au collège Loyola le nouveau personnel sera ainsi composé:

Le R. P. McCarthy, préfet; le R. P. Mesnard, procureur; le R. P. Cox, professeur de Rhétorique; le R. P. Hingston, professeur de Versification; le R. P. Journau, professeur de Belles Lettres.

Le Rev. Père Martin, S.J., fut le fondateur du collège St-Marie actuel, qui, d'ailleurs, porta son nom pendant longtemps. Il en fut le premier recteur de 1842 à 1857. Il était né à Auray, Bretagne, le 4 octobre 1801, et est mort en France en 1864.

Puis vint le Rev. P. Vignon, qui fut recteur du collège Ste-Marie de 1857 à 1861. Le Rev. Père Taché fut recteur de 1861 à 1865; le Rev. Père Lapinto, de 1865 à 1873; le Rev. Père Fleck, de 1873 à 1877; le Rev. Père de Saies Cazeau, de 1877 à 1883; le Rev. Père Turgeon de 1883 à 1889; le Rev. Père Drummond de 1889 à 1892; le Rev. Père H. Hudon, de 1892 à 1896; le Rev. P. Turgeon, pour une deuxième fois, de 1896 à 1904, et enfin le Rev. Père J. Lalande.

LE R. P. TURGEON,

ancien recteur du collège Ste-Marie, est né le 10 octobre 1846 à Montréal. Il a fait ses études au collège Ste-Marie et entra dans la compagnie de Jésus le 10 juillet 1864. Il fut préfet des études pendant plusieurs années et deux fois recteur du collège Ste-Marie. Il a consacré toute sa vie à l'éducation de la jeunesse. Le Rev. P. Turgeon, quoiqu'il ne soit plus recteur du collège Ste-Marie, restera parmi nous où il a su conquérir l'affection et l'estime de tous ceux qui le connaissent.

LE R. P. ARSENE MONET, S. J., nouveau préfet du collège Ste-Marie. (Photo Laprés et Lavergne).

LE REV. P. JOS. LALANDE

le nouveau recteur du collège, est né le 22 septembre 1864. Il a fait ses études au collège de Rigaud. Il entra dans la compagnie de Jésus le 14 août 1883. Il fut professeur de littérature, de sciences et de mathématiques au collège Ste-Marie. Après avoir terminé ses études il est allé passer quelque temps en Angleterre et en France, d'où il est revenu en 1900. Depuis ce temps il était préfet des études au collège.

NOTES

—Hier, fête de St Ignace de Loyola, patron de la compagnie de Jésus, il y eut un grand dîner auquel Mgr Bruchési et les représentants de différents Ordres religieux de Montréal, ainsi que quelques amis intimes faisant partie du personnel du collège ont assisté.

—Le Rev. Père Rottot, qui était attaché au service des missions dans Ontario, est revenu à Montréal.

Il sera attaché au ministère de la paroisse de l'Immaculée Conception.

LE BALLON FILION

Ascension qui n'a pas eu lieu

Il n'y avait pas foule au parc Mascotte, hier après-midi, pour l'ascension du ballon Filion. Le ballon n'a pas monté, et pour cause. On n'aurait pu le transporter au parc Mascotte sans passer par le chemin des étoiles, ses dimensions ne lui permettant pas de passer en-dessous des fils électriques qui obstruent nos rues.

La théorie des fils souterrains pour laquelle l'échevin Lapointe combat depuis près d'un an a fait hier de nouvelles recrues. Le vent a été aussi pour quelque chose, il menaçait d'emporter le ballon au pays d'Eole dès qu'on le sortirait de son hangar.

Heureusement il n'en a rien été ; malheureusement, l'ascension n'a pas eu lieu, ce qui a eu pour effet d'indisposer toutes les personnes qui s'étaient rendues au parc Mascotte.

En quittant le parc, plusieurs personnes ont suggéré qu'si, à l'exemple de Santos Dumont, M. Filion veut baptiser chacun de ses ballons, il pourrait appeler son premier "Néromus II". Ceux qui voulaient voir le ballon, hier, étaient aussi furieux que ceux qui avaient voulu voir le fameux [illegible] à l'œuvre.

MORT DE M. R. E. PATTERSON

UN DES CANDIDATS PROPOSES PAR BRYAN CONTRE PARKER, DECEDE A OVERBROOCK

Philadelphie, 1. — L'ancien gouverneur Robert E. Patterson, l'un des chefs démocrates de Pennsylvanie, est mort aujourd'hui à sa maison de campagne, à Overbrock.

LA TOMBOLA

De la Ferme Industrielle Provinciale

Ce soir aura lieu l'inauguration de la grande Tombola organisée par la Ferme Industrielle, à l'angle des rues Sanguinet et Dorchester.

Chaque semaine le spectacle sera changé. Celui de cette semaine sera particulièrement intéressant. Il y aura la troupe Toreador, les frères Virino Berlinguette la chanteuse populaire, Mlle Vilani, une fillette de 11 ans qui chante à ravir et enfin Joseph Hébert qui couvrira à bicyclette le Cercle de la Mort.

La fête de la Ferme Industrielle et Provinciale durera du 1er au 20.

"L'IONIAN" EN RETARD

Le navire, arrêté par le brouillard, n'a été signalé que ce midi dans le golfe

Le retard du vapeur "Ionian," de la ligne Allan, qui devait jeter l'ancre dans notre port hier a causé une grande anxiété.

Toute la journée d'hier les officiers de la ligne Allan ont joué du télégraphe et du téléphone, demandant des informations sur le vapeur; mais la réponse a été la même partout. "Pas encore signalé."

On a tenté, mais en vain, de communiquer avec Pointe Amour ou Belle Isle. Les rapports du Golfe, envoyés à 6.10 hrs du soir, ne donnaient pas plus de renseignements. Ils rapportèrent cependant qu'un brouillard très épais couvre Pointe Amour et Belle Isle. M. Geo. Hannah, gérant des passagers de la compagnie, en conclut que ce brouillard est cause du retard de l'"Ionian."

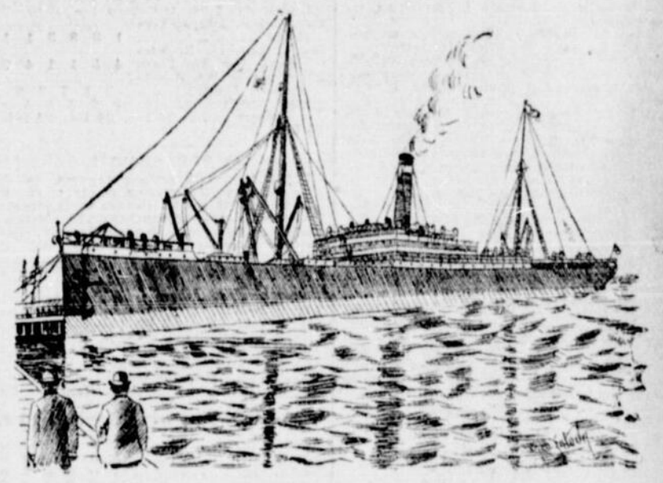

LE STEAMER "IONIAN", DE LA LIGNE ALLAN

L'"Ionian" a à son bord 60 passagers de première, 155 de seconde, et 500 d'entrepont.

LISTE DES PASSAGERS

Voici la liste des passagers de première classe à bord de l'"Ionian."

M. A. T. Beardmore, Sir H. E. Taschereau, Mme Taschereau, servante et deux enfants, Mme Blake, le capt. Bridson, Mme Bridson, M. A. R. Briggs, M. A. P. Brydson, le principal Caven, D. W. P. Caven, Mme Caven, Melle Caven, Melle G. Coster, M. et Mme F. O. Davey, MM. Dawson, Melle M. W. Degasi, M. W. Draper, H. N. Feners, Fisher, H. Frost, Mlle Grant, F. W. Hamber, Mlle Hamilton, M. H. de Hulton Hanap et Mme Hanap, M. et Mme W. Harvey, M. J. S. Henderson, le major E. W. O. Hewitt et Mme Hewitt, Mlle James, M. Edward Jenkinson, le Rév. Lloyd Jones, MM. A. H. E. Kent et A. E. Kinnean, Mlle Findall Lucas, M. Colin Macdonald, Mlle Page, Mlle S. Page, M. de Pencier, Mad. de Pencier, M. S. E. Richard, Mlle E. Rogers, M. W. A. Ross, M. J. H. Rothwell, M. H. S. Ryvie, Mlle M. Schwaller, MM. G. Thomas et G. Trevarthon.

ENFIN SIGNALE

A deux heures, cette après-midi, les autorités de la ligne Allan ont reçu une dépêche, leur annonçant que l'"Ionian" a été signalé vers midi et quarante minutes à la pointe de la Renommée.

Quant au "Pretorian," il est passé le détroit de Belle-Isle, hier matin.

Cette double nouvelle sera reçue avec plaisir par le public, car on commençait à craindre beaucoup pour ces deux paquebots.

M. VON PLEHVE

Funérailles imposantes

LA VEUVE—LE SUCCESSEUR

St-Pétersbourg, 1.—Hier ont eu lieu les funérailles du ministre Von Plehve. Cette cérémonie a revêtu l'aspect d'un deuil national. Partout dans le grand empire ont résonné les glas et des prières se sont élevées pour l'âme du défunt.

A onze heures une grand'messe a été chantée dans la chapelle attenante au ministère de l'Intérieur. Au pied d'une véritable montagne de fleurs sur laquelle reposait le cercueil se tenaient le Czar de toutes les Russies, la Czarine, la Veuve et les enfants du ministre.

A droite du cercueil étaient disposées les décorations du défunt, à gauche se trouvaient le Métropolitain de St-Pétersbourg, et les dignitaires ecclésiastiques dans leur tenue d'apparat.

On remarquait le corps diplomatique au grand complet, les ministres, les officiers supérieurs de la Marine et de l'armée et tous les hauts fonctionnaires de l'Etat.

LA VEUVE

Madame Veuve Von Plehve a perdu connaissance et l'Empereur était très affecté et il a suivi le corps pendant une certaine distance. Sa Majesté est retournée ensuite à Peterhoff.

Le cercueil porté par les ministres a été déposé dans un grand corbillard blanc attelé de six superbes chevaux noirs de l'Ukhraine. Chaque cheval était tenu en main par un valet de pied en noirs vêtements de deuil.

Le cortège s'est dirigé lentement vers le monastère de Novedivichy où a eu lieu l'inhumation.

Quatre voitures de fleurs suivaient le cortège qui a passé à l'endroit même où eut lieu l'assassinat.

Une foule compacte maintenue par les troupes et la police se pressait tout le long du lugubre cortège.

L'ASSASSIN DU MINISTRE

a été conduit de l'hopital à la prison de Wyborgsky. La police refuse de donner son autre nom, sous prétexte que cela pourrait entraver les fins de la justice.

a été conduit de l'hopital à la prison puis quelque temps qu'un complot avait été ourdi par une bande d'anarchistes à Paris et à Vienne.

LE SUCCESSEUR DE M. VON PLEHVE, LE COMTE IGNATIEF

Londres, 1er. — Une dépêche spéciale de St-Pétersbourg à l'Agence Russe, annonce que le comte Ignatieff succèdera à feu M. de Plehve, comme ministre de l'Intérieur.

Nicholas Paulovitch Ignatieff est né à St-Pétersbourg, en 1852. Il est entré dans les Gardes à l'âge de 17 ans. Quelques années plus tard, il fut désigné comme attaché militaire de l'ambassade russe à Londres. En 1858 il fut envoyé en mission spéciale à Kiva et à Bokhara. Il fut nommé ambassadeur à Pékin en 1860 et ambassadeur à Constantinople en 1864. Ministre de l'Intérieur sous Alexandre III, il fut démis de cette position en 1882, tout en restant membre du conseil de l'empire. Il a été quelque peu considéré comme un des chefs du panslavisme en Russie.

TOUJOURS LES COLLISIONS

Un train s'engagage sur une voie qui n'était pas libre et il est tamponné par un train de fret

MORTS ET BLESSES

Rochester, N.Y., 1er—Un terrible accident de chemin de fer s'est produit hier, à 7 heures 50 du matin sur la ligne de Rochester, Charlotte et Manitou. L'accident s'est produit à dix milles de Manitou Beach.

Treize personnes ont été grièvement blessées. On craint que 31 aient été tuées.

Le train allant de Manitou à Rochester, ne transportant que quelques voyageurs s'engagea par une erreur d'aiguillage sur la voie No 1.

Après avoir fait un trajet d'un quart de mille environ, il fut tamponné par un train venant en sens inverse, comprenant trois wagons de fret lourd.

Les deux trains se sont rencontrés dans une courbe, alors que chacun d'eux allait à toute vitesse.

Les blessés furent transportés au Infant's Summer Hospital, de Charlotte où on leur prodigua les soins que nécessitent leur état.

MALADE

M. le capitaine T. Bourassa, assistant-maître du Havre, est retenu chez lui depuis une huitaine de jours par la maladie.

Ses nombreux amis apprendront avec plaisir qu'il va beaucoup mieux et qu'il pourra quitter la chambre d'ici à la fin de cette semaine.

MONTREAL SE FAIT ROULER

Providence est en train de se distinguer depuis deux jours

AUJOURD'HUI 2 PARTIES

Environ cinq mille personnes ont constaté "de visu", samedi dernier, que les Montréal professionnels n'étaient pas capables de faire une lutte avantageuse aux Providence.

Malgré toute leur bonne et leur mauvaise volonté ils s'en sont tirés avec une partie de perdue et une d'annulée. Dans la première, celle dont le résultat leur fut fatal, seuls Pappalau, Bliss et Clancy ont joué comme des hommes. Les autres sur qui il était permis de compter quelque peu, auraient pu s'en faire montrer par les joueurs du club "actionnaires du Mascotte."

Sept erreurs en une seule partie et ne se faire vaincre que par deux points, c'est encore de la veine. C'est pourtant le bilan des Montréal dans cette première partie. Jusqu'à la quatrième tout allait bien. Pappalau était solide comme un pont, mais de ce temp les erreurs se succédèrent et l'avantage que les Montréal avaient à la troisième, disparut rapidement dans les innings subséquentes. Finalement la partie se termina à l'avantage des Providence qui l'avaient gagnée grâce au jeu solide de tous leurs joueurs.

La seconde partie fut quelque peu plus intéressante, en ce sens qu'il y eut moins d'erreurs. Par malheur, les Montréal ne parvinrent à la gagner bien que l'arbitre les eut aidés puissamment dans la dernière inning. Cette seconde joute fut sérieusement contestée depuis la première inning jusqu'à la septième. A ce moment les visiteurs qui avaient accumulé des zéros se rallièrent au bâton et réussirent à compter 2 points. Nos joueurs firent aussi un autre point, ce qui égalisa les chances. Ile ce moment la situation ne changea pas.

Dans la troisième, Bliss rentra au home sur un beau "hit" de McCarthy.

Pendant une grosse demi-heure, les pitchers firent le gros du jeu et tout annonçait que nous remporterions la victoire.

A la septième, cependant, Fairbanks obtint son premier but, et fit sa course entière sur un "hit" de Vinson. C'est-ci fit la même chose au two bagger de Vinson.

Nous nous trouvions alors à être un point en arrière de Providence. Bliss, notre Mascotte revint au bâton frappa un "hit" et rentra encore une fois au "home" sur un beau coup de McCarthy. La partie se continua avec chances égales jusqu'à la neuvième inning. A cette phase de la joute, les Providence commencèrent à bombarder les balles de McCarthy. Deux fois ils placèrent la balle en dedans des lignes, mais McKaskell juges à propos de déclarer ces "sale hits", des fouls. Sans ces erreurs de la part de l'umpire, les Providence auraient assurément gagné la deuxième partie. Comme il faisait très noir, l'umpire ordonna aux joueurs de se retirer et la joute fut déclarée nulle après neuf innings de jeu.

LIGUE DE L'EST
PARTIES DU SAMEDI
PREMIERE PARTIE
MONTREAL

	a.	b.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Walters, c. f.	5	1	1	0	0	1	
Yeager, s.s.	4	1	2	4	4	1	
Clancy, 1b.	4	0	2	10	0	0	
Hartman, 3b.	3	1	1	1	5	1	
Joyce, l.f.	4	0	0	1	0	2	
Dyer, 2b.	3	0	1	7	4	2	
Bliss, r.f.	3	0	1	2	0	0	
Gibson, c.	4	0	0	2	2	0	
Pappalau, c.	4	1	2	0	6	0	
Total	34	4	10	27	21	7	

PROVIDENCE

	a.	b.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Milligan, p.	4	1	1	0	2	0	
Vinson, l.f.	4	0	0	1	0	0	
Conn, c.f.	4	0	0	3	1	0	
Daly, 1b.	4	0	1	8	0	0	
Toft, c.	3	0	0	4	1	0	
Rock, s.s.	3	0	0	2	2	1	
Aubrey, 3b.	4	2	1	5	1	0	
Hickman, 2b.	3	3	2	1	1	0	
Fairbanks, r.f.	4	0	2	3	0	0	
Total	33	6	7	27	8	1	

Score par inning :—

	R.	H.	E.
Providence	002201010—	6	7 1
Montréal	003000010—	4	10 7

SOMMAIRE

Coups bons pour 2 buts, Dyer, Pappalau, Aubrey ; coups bons pour 3 buts, Clancey, Yeager et Milligan ; doubles jeux, Pappalau et Dyer et Clancy ; struck out par Milligan 3 ; par Pappalau 2 ; buts sur 4 balles, de Milligan 3, de Pappalau 3. Durée de la partie : 2.00, hrs. Umpire Haskell.

DEUXIEME PARTIE
MONTREAL

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Walters, c.f.	5	0	1	0	0	0
Yeager, s.s.	4	0	1	2	2	0
Clancy, 1b.	4	0	1	13	0	0
Hartman, 3b.	3	0	0	1	7	1
Joyce, l.f.	3	0	1	1	0	0
Dyer, 2b.	4	0	0	4	2	1
Bliss, r.f.	4	0	0	4	2	1
McManus, c.	4	0	1	6	0	0
McCarthy, p.	3	0	2	0	6	0
Total	34	2	9	27	17	4

PROVIDENCE

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Milligan, r.f.	4	0	0	4	0	0
Vinson, l.f.	4	1	2	2	0	0
Conn, c.f.	5	0	1	1	0	0
Daly, 1b.	4	0	0	11	0	0
Toft, c.	4	0	0	2	3	0
Rock, s.s.	3	0	0	1	4	0
Aubrey, 3b.	3	0	0	2	2	1
Hickman, 2b.	4	0	0	4	4	1
Fairbanks, p.	4	1	1	0	1	0
Total	32	2	7	27	14	2

Score par innings :—

	R.	H.	E.
Providence	0000000 20—	2	7 2
Montréal	0010001 00—	2	9 4

Suspendue à la 9ème inning pour cause de noirceur.

Sommaire

Coups pour 2 buts, Conn ; Pour 3 buts, Conn ; doubles jeux, Rock et Daly Yeager et Clancy ; struck out, par McCarthy 6, par Fairbanks 2 ; buts sur 4 balles, de McCarthy, 4, de Fairbanks 2. Durée de la partie : 1.50 Umpire : Haskell.

A Toronto :—
Première partie:

	R.	H.	E.
Toronto	000000000—	0	4 4
Jersey City	000003100—	4	6 0

Batteries : Falkenberg et Fuller ; Easson et Vandergrift. Ass. 3,000.
Umpire, Sullivan.
A Toronto :—
Deuxième partie

Toronto	0000010001—	2	8 4
Jersey city	0000001000—	1	3 0

Batteries : Applegate et Raub ; Thielman et Vandergrift. Ass. 4,000.
Umpire Sullivan.
A Buffalo :—

Buffalo	10000300x—	9	11 3
Newark	0010004000—	5	10 1

Batteries : Yerkes et Shaw ; Pardes, Wolfe et Shea. Ass. 5,599
Umpire : O'Day.
A Rochester :

Rochester	000000000—	0	4 2
Baltimore	10010010 0—	3	7 0

Batteries : Mills et Nichols ; Burnshell et Byers. Ass. 1603.
Umpire, Kelly.

LA PARTIE D'HIER

En vrais sportsmen qu'ils sont, tous les joueurs des deux clubs bravèrent la température menaçante et se rendirent au terrain des Shamrock où ils ne purent jouer que six innings, une tempête effroyable étant venue s'abattre juste au moment où les Providence venaient de compter un second point, ce qui les mettaient encore une fois en avant des nôtres. Bliss qui officiait se fit frapper fréquemment, aussi est-ce dû à leur excellent jeu au bâton s'ils gagnèrent cette partie. Nos hommes paraissaient cependant décidés à leur rendre la lutte opiniâtre, mais comme toujours, ils se décidèrent trop tard. Un seul point fut compté par Yeager sur un coup frappé au ... par Walters.
...rovidence n'ont rien perdu contre ... dans cette série.

...S DU DIMANCHE
...VIDENCE

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
...	...	...	2	1	1	0
...	...	...	0	0	0	0

FIN ... MEETING A DE LORIMIER

Des courses superbes ont eu lieu durant cinq jours à cet endroit

AUTRES COURSES

Les courses du grand meeting du Parc DeLorimier se sont terminées samedi. Ces événements ont remporté un succès éclatant qui restera longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui en ont été témoins. Tous ceux qui y ont pris part et notamment MM. Paquet, Richard, Leblanc et Bidou Renaud ont droit aux plus sincères félicitations. Tous ont obtenu satisfaction, et tous ont été traités avec affabilité courtoisie et équité.

La dernière journée a peut-être été la plus brillante. Trois courses ont eu lieu et une seule fut bien contestée. Malgré tous les chevaux se firent une lutte tellement belle que nous n'aurions pas été plus satisfaits d'en voir davantage.

SOMMAIRE

Classe de 2.25 ambleurs :—

Billy A., J. Brady, Wingham	1	1	1
Silver Boy, E. Vigneux, Montréal	2	2	2
Committee Boy, J. E. Bisaillon Montréal	3	4	3
Crusador, J. Pomeroy	7	3	5

Ont aussi pris part à la course : Red Rex, Belle of Montréal, Nellie T., Prince Elect et Lewis Wiggle.

Temps : 2.31 1-4, 2.31 1-4, 2.31 1-4

Course ouverte, trotteurs et ambleurs:

Island Wilkes, Newport Stock Farm	1	1	1
Darkey, John Swarts, Wingham	2	2	2
Ont aussi pris part à la course : Octave B., Fred Pickle, Newport Vermont	3	3	3
Della J., A. Lebeau, Sutton, P. Q.	4	4	4

Temps : 2.15, 2.14 3-4, 2.13.

Classe de 2.24, trotteurs :—

Patricia, P. Dalpé, Verchères	1	3	3	3	1	1
Guy Miller, H. B. Stewart, Bee Bee Plain	4	5	1	1	4	2
Lizzie Moscovite, F. St-Vincent, Montréal	2	1	2	2	2	
Sunny Brook	3	2	5	5	5	r

Temps : 2.25, 2.24 1-4, 2.24 1-4, 2.24 1-4, 2.24 1-4, 2.26.

A TERREBONNE

L.A.A.A. de Terrebonne donnera le 3 août, de grandes courses au trot et à l'amble. $300 seront donnés en bourses. En plus de ces événements, M. Deslauriers sera là avec le fameux Tommy, cheval qui se guide lui-même.

VOICI LE PROGRAMME DE CETTE JOURNEE:

Classe de 2.40	Bourse $100
Classe de 2.22	Bourse 150
Classe nommée entre les chevaux de MM. J. O. Labelle, St-Amand, Z. Alarie, Z Desjardins, Ulric Meunier, Geo. Beausoleil, Jos. Berthiaume et C. Gauvreau	Bourse 50

Vinson, l.f.	2	0	1	0	0	0
Conn, c.f.	2	0	0	2	0	0
Daley, 1b.	1	0	0	6	1	0
Toft, c.	2	0	0	1	0	0
Rock, s.s.	2	0	1	2	2	0
Aubrey, 3b.	1	0	0	2	1	0
Hickman, 2b.	1	0	0	0	2	0
Amole, p.	2	0	0	0	1	0
Total	16	2	3	15	8	0

MONTREAL

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Walters, c.f.	3	0	0	0	0	0
Clancy, 1b.	1	0	0	6	0	1
Yeager, s.s.	2	1	1	2	2	0
Atherton, r.f.	1	0	0	1	0	0
Hartman, 3b.	1	0	0	0	2	0
Joyce, l.f.	2	0	0	3	0	0
Dyer, 2b.	2	0	0	2	0	0
McManus, c.	2	0	1	1	1	0
Gibson, p.	2	0	0	0	2	0
Total	16	1	2	15	7	1

Score par inning :—

	R.	H.	E.
Providence	00002—	2	3 0
Montréal	10010—	1	2 1

(Partie suspendue à la 5ème inning pour cause de pluie).

SOMMAIRE

Coups bons pour 2 buts, Yeager ; home run, Milligan ; struck out, par Amole 1, par Bliss, 2 ; buts sur balles, de Amole 1, de Bliss, 3 ; double jeux, Yeager et Dyer et Clancy.

Umpires : Haskell et Kelly.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Buffalo	47	28	.627
Baltimore	44	32	.579
Jersey City	43	34	.558
Newark	41	34	.547
Montréal	34	39	.466
Toronto	36	40	.466
Providence	34	41	.453
Rochester	23	51	.311

LIGUE NATIONALE
PARTIES DU SAMEDI
A New-York :—

	R.	H.	E.
Philadelphie	03000100—	4	9 5
New York	10041000x—	6	10 3

Batteries: Suthoff et Doom; Taylor et Bowerman.
Umpires, Moran et Carpenter.
Assistance, 11,838.
A Chicago :—

Chicago	10000002x —	3	8 0
Cincinnati	00000000 —	0	5 1

Batteries: Wwmer et Kling, Hahn et Schlei. Assistance 7,000.
Umpires : Johnstone
A Pittsburg :—
Première partie.

Pittsburg	02011010x —	5	7 1
St-Louis	10000100 —	2	5 1

Batteries: Miller et Smith; Taylor et Grasy
Umpires: Emslie
A Pittsburg—
Deuxième partie.

Pittsburg	00000011 —	2	8 1
St Louis	10000000 —	1	5 8

Batteries: Leever et Carisch; O'Neil et Zearenoss
Umpires, Emslie
Ass.stance, 7,850.
A Brooklyn :—

Boston	10000122 —	6	11 0
Brooklyn	00000000 —	0	3 1

Batteries: Willis et Moran; Jones et Bergen. Assistance, 3,500.
Umpire, Zimmer.
PARTIES DE DIMANCHE
A Chicago—

Chicago	07100001x—	9	12 3
St-Louis	20200100—	5	8 3

Batteries: Lundgren, Kling et O'Neil ; Dunleavy et Grady.
Assistance, 9,000.
Umpire — Johnstone.
A Cincinnati :—

Cincinnati	00010000 —	1	6 4
Pittsburg	30000401 0 —	8	7 0

Batteries: Walker, Schlei et Peitz; Flaherty et Smith. Assistance, 8,891
POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
New York	62	24	.721
Chicago	53	33	.616
Cincinnati	52	37	.584
Pittsbyrg	48	36	.571
St-Louis		41	.534
Boston	33	57	.367
Brooklyn	32	59	.353
Philadelphie	22	63	.259

LIGUE AMERICAINE
PARTIES DU SAMEDI
A Philadelphie :—

	R.	H.	E.
Détroit	000000100 —	1	6 1
Philadelphie	00022000x —	4	8 0

Batteries: Killian, Stovall et Beville ; Waddell et Schreck.
Umpires : King et O'Laughlin.
A Boston :—

Chicago	40000020 —	6	9 0
Boston	01300000 —	4	11 4

Batteries: Altrock et McFarland; Gibson et Criger.
Umpire, Connolly.
A Cleveland :—

Cleveland	11200203x —	9	14 0
Washington	00000004 —	4	13 5

Batteries: Donohue et Buelow; Pamen et Clarke. Assistance 5,485.
Umpire : Dwyer.
A New-York :—
Première partie.

St Louis	0001100000 —	2	6 2
New York	0001001051 —	8	9 1

Batteries: Glade et Sugden; Chesbro et McGuire.
Umpire Sullivan
A New-York :—

Deuxième partie.			
St Louis	00000020 0 —	2	9 4
New York	00600120x —	9	12 1

Batteries: Sudhoff et Kahoe; Orth et Kleinow.
Assistance, 12,207.
Umpires : Sheridan.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Boston	52	33	.612
Chicago	53	35	.602
New York	50	38	.602
Cleveland	47	35	.573
Philadelphie	46	48	.548
St Louis	34	35	.430
Détroit	33	50	.398
Washington	18	64	.220

Grand'Mère, 1.—Spécial à la "Patrie".—Le fameux club Mascotte de Montréal, est venu nous visiter hier, et a battu notre club par un score de 14 à 4. L'on ne jeua que 7 innings, afin que les visiteurs prissent leur train. Le club Grand'Mère avait engagé une batterie spéciale pour la circonstance, un pitcher du collège Holy Cross et un catcher de New-York. Mais cela n'empêcha pas les visiteurs de frapper 15 hits. Les Mascottes avaient un gros "Punch" dans la botté du nom de Campeau, il vous tournait ça comme il voulait.

Le Club Mascotte a une superbe équipe et ils ont fait l'admiration du public. M. Napoléon Gervais du club Mascotte, a été à tout point de vue un gentleman. Il nous a montré qu'il connaissait beaucoup la partie. Nous n'avons que des félicitations à lui faire. Nous espérons revoir nos amis les Mascottes.

Score.	R	H	E
Grand'Mère	2100001	1	5 4
Mascotte	3503021x—	14	15 0

Batteurs : O'Rourke, S; Newcombe, Campeau et Payette. Durée de la partie, 1.10 h. Umpire, Nap. Gervais. Assistance, 600.

A OTTAWA, AUJOURD'HUI.

Gehing, Campeau, Payette, Laurin, Currie, Migon, Mannion, Daigneault, O'Brien, Launon, Billy Innes et "Paul" Gervais sont repartis ce matin pour Ottawa, ils jouent cet après-midi, avec le club local. Ce sera une partie de ligue.

AUTOUR DES BUTS

4,000 personne samedi.

◇◇◇

Dans une deveine continuelle.

◇◇◇

Trois joueurs doivent être remercier.

◇◇◇

Deux parties aujourd'hui à 2 heures.

◇◇◇

Atherton après deux jours de chasse nous est revenu les mains vides.

◇◇◇

Bliss, Dyer et un autre joueur craignant les foudres de Atherton jouent comme des artistes depuis quelques jours.

◇◇◇

Falkenberg des Toronto est le joueur le plus grand de la ligue. Hickman, le second but des Providence en est jaloux.

NAZALINE - CHRETIEN -ZAUGG
La fièvre de foin, les maux de tête causés par le rhume de cerveau et le catarrhe sont guéris par le
NAZALINE - CHRETIEN-ZAUGG
Chez tous les pharmaciens.

ENFIN !

NOS NATIONAL S'AFFIRMENT

Après une joute de crosse superbe ils sortent victorieux des Cornwall

ENTHOUSIASME INDESCRIPTIBLE

Espérons qu'avec la journée de samedi, le National a mis fin aux déceptions amères de ses partisans. Certes, ce n'était pas sans une certaine appréhension que nous nous rendions à la joute de samedi! Jusqu'à ces derniers temps, le National, malgré nos plus ardents espoirs, nous avait tellement habitués aux déceptions et nous avait tellement forcés de le critiquer que nous n'osions compter sur un succès.

Suivant la règle établie depuis le début par le National et qu'il nous a presque imposée, nous nous rendions plutôt pour donner des conseils et pour signaler des défectuosités que pour louanger et chanter victoire.

Bien que notre disposition d'esprit fut dans ce sens, nous étions toutefois bien faciles à gagner à l'enthousiasme, si le National nous en donnait l'occasion et le motif. Il en était ainsi, nous croyons, des 4,000 personnes environ qui assistaient à cette joute. Il était facile d'apercevoir que la foule ne ménagerait pas ses applaudissements ni son enthousiasme pour le National, si ce dernier faisait preuve de bonne volonté et d'entrain dans le jeu.

Certes, jamais foule ne fut plus encourageante ni plus satisfaite lorsque, dès la première partie, elle put concevoir que le National ferait la lutte ardente et chaude au redoutable Cornwall.

Dès la première partie, nous pûmes constater que le jeu du National était rapide et que la condition des joueurs était satisfaisante. Dès lors, un sentiment de confiance et de profonde espérance s'empara du cœur des admirateurs de notre équipe, et ne le quitta de toute la partie.

La première partie ne fut peut-être pas aussi effective qu'on aurait pu le prévoir, en voyant la rapidité du jeu de National et son adresse à s'emparer de la balle et à la porter sans cesse sur le territoire ennemi. La raison pour laquelle nos hommes ne purent compter aucun point dans le premier quart est celle-ci: l'attaque s'amusait trop avec la balle,—faisait trop de passes en avant et autour des gaules ennemies, ce qui amenait presqu'inévitablement une rupture des combinaisons par les Cornwall qui s'emparaient aussitôt de la balle et débarrassait son territoire. Nombre de fois le National perdit de belles chances de lancer dans les buts, nombre de fois il eut pu compter s'il n'était tombé dans cette erreur de chercher à faire sortir la défense ennemie, surtout une vieille garde comme celle du Cornwall si bien expérimentée. Cette tactique peut avoir du bon mais pas avec une défense aguerrie et expérimentée. Ce fut aussi la cause qu'aucun point ne put être enregistré dans le premier quart. Un autre point qu'il est bon de noter et qui a aussi contribué au peu de succès du National dans cette première épreuve, c'est le manque de précision à lancer dans les gaules :—ce défaut s'est fait sentir un peu dans tout le cours de la partie, et nous le signalons pour que le National en fasse son profit dans l'avenir.

Il faut donc louer la défense du Cornwall dans cette épreuve ; car si le National n'a pas compté c'est aussi dû au jeu serré et solide de la défense ennemie.

Toutefois, il nous faut reconnaître le bon jugement du National et le jouer d'avoir, dès la seconde partie, constaté l'inefficacité des passes multipliées en avant, des gaules et d'avoir totalement changé de tactique et cela pour tout le reste de la joute.

Dès que nous vîmes ce changement de tactique dans leur jeu, notre confiance revint plus forte et nous pûmes constater que le National s'améliorait et s'assurait la victoire par l'ardeur, la rapidité et la répétition incessante des assauts sur les gaules ennemies.

De fait, nous vîmes là le jeu de crosse dans toutes ses beautés, nous vîmes la balle partir du centre maintes et maintes fois et monter rapidement en zigzagant vers les gaules ennemies et par une heureuse disposition des joueurs, pénétrer presqu'à tout coup le cœur même de la défense — et souvent ne pouvoir entrer dans le filet que grâce à un pur hasard — la déveine du National.

Mais, notre club était en condition et jouait en champion : il ne se rebutait point il renouvelait toujours l'attaque et finissait enfin par atteindre les gaules et le filet. Si le National avait eu un peu plus de précision à lancer, il est hors de doute qu'alors le "score" se serait doublé, même en dépit du jeu serré de la défense du Cornwall.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que du jeu du home du National, mais nous ne devons pas croire que la défense n'a pas eu sa part de travail. Il est bien vrai qu'en somme les gaules du National n'ont été menacées que deux ou trois fois mais ce résultat est dû au jeu impénétrable de notre défense qui, rendu'ecée de Décary et Blanchard, peut offrir la lutte à n'importe quel "home" et avec beaucoup de confiance. Blanchard, Décary, L'Heureux et Cattarinich, sont ceux qui ont eu l'avantage de briller d'un vif éclat samedi.— Nous ne voulons pas cependant faire des félicitations particulières, car tous ont également bien mérité, tous les joueurs chacun dans sa position, ont contribué à la victoire et à la beauté du jeu.

En résumé, nous pouvons dire que le principe de la victoire de samedi est : ardeur, rapidité et attaques incessantes dans le jeu. Il fait bon de dire que le National est actuellement parfaitement équilibré et que s'il continue à pratiquer il ne s'écoulera pas un long temps qu'il ne puisse faire mordre la poussière aux "jerseys verts".

Un score de 3 à 1 en notre faveur tel est le résultat de la joute de samedi. Ce score donne une idée assez juste de la valeur du jeu. Ce n'est que grâce à une erreur de l'umpire que le Cornwall a pu avoir une partie à son crédit, la partie accordée au Cornwall fut fortement et fortement critiquée par la foule, car personne, pas plus sur l'estrade que sur le champ, n'avait vu entrer la balle dans le filet, et ne voulait admettre ce point ; aussi, l'umpire fut-il poliment éconduit et remercié de ses services.

Une chose que nous ne devons pas laisser passer sans mention spéciale, c'est la merveilleuse façon du National de s'emparer de la balle, sa singulière et efficace méthode de la passer et son acharnement à la retenir saine et sauve. C'est pourquoi dans tout le cours de la joute de samedi, ils furent en possession de la balle pour au moins les trois quarts du temps.

Souhaitons tous que le National pratique, et alors nous pouvons être assurés que nos espoirs et notre confiance seront portés en des joueurs capables de reconquérir championnat.

Allons, National, vous êtes sur le chemin du championnat continuez votre jeu et pratiquez surtout, et nous serons heureux de vous louer.

Le jeu fut exempt de brutalité et la charge du referee fut rendue facile. M. G. Pettigrew n'a pas encourru de reproches, si, ce n'est qu'il s'est peut-être montré un peu trop sévère envers quelques joueur Il est bon d'être sévère, mais il nous semble qu'il est facile de distinguer entre un pur accident et un coup donné à dessein.

POSITIONS DES JOUEURS ET SOMMAIRE DES PARTIES

Cornwall	Positions	National
Hunter	Gaule	L'Heureux
McDonald	Point	Décarie
M. Broderick	Cover Point	Cattarinich
Burns	Défense	Blanchard
Reynolds	Défense	Lachapelle
Seymur	Centre	Pitre
Deganne	Attaque	Dulude
McAteer	Attaque	Lamoureux
Roach	Attaque	Laviolette
J. Broderick	Intérieure	Laderoute
McMillan	Extérieure	Contant
E. Robinson	Umpires	J. Mercier

Referee : L. G. Pettigrew
Chronométeurs : Fred Quinn, G. Carpenter

SOMMAIRE

PREMIER QUART

National ..... 0 Cornwall 0

DEUXIEME QUART

1.—National ..... Lamoureux ..... 5 mins

TROISIEME QUART

2.—Cornwall ..... Broderick ..... 18 mins

QUATRIEME QUART

3.—National ..... Contant ..... 5 mins
4.—National ..... Laviolette ..... 5 mins
5.—Non terminée.

Score final : 3 à 1 en faveur du National.

LES MONTCALM II EN AVANT

Québec, 1er. — Les Montcalm et les Shamrock II se sont rencontrés samedi dans une partie de ligue junior sur le terrain de la Q. A. A. A. La température idéale avait réuni en cet endroit une foule considérable qui saisit en maintes circonstances l'occasion d'applaudir aux succès des siens. La joute fut exempte de brutalité et les joueurs se plurent à nous donner une exhibition superbe du jeu national canadien.

Après l'expiration du temps réglementaire les Montcalm se retirèrent du terrain vainqueurs de leurs adversaires par sept points à trois.

Shamrock	Positions	Montcalm
Casey	Buts	Lochhead
Parker	Point	Copeman
Devine	Cover point	Kennedy
Doyle	Défense	Métivier
Martin	Défense	Côté
Noonan	Défense	O'Brien
Tracey	Centre	Nestor
Hardigan	Home	McCormick
Norton	Home	Lalibertè
J. Hoerner	Home	Fortier
Garrity	Outside	Webster
J. Hennessy	Inside	Turgeon
A. Quinn	Capitaine	Belleau

Référee : Tom Potter, du club Montréal.

AUX TECUMSEH CETTE FOIS

Toronto, 1er.— La joute de crosse pour pour le championnat de la C.L.A. qui fut jouée samedi à l'Ile entre les Ste-Catherine et les Tecumseh a été gagnée cette fois-ci par les Indiens par le score de 8 à 1 en leur faveur.

La joute fut très belle, mais elle aurait été doublement intéressante si le jeu n'avait pas été d'un seul côté. Tous les joueurs se firent une lutte serrée au champ mais quand la balle venait près des buts de l'équipe visiteuse, les joueurs locaux se rendaient maîtres absolus de la situation. L'arbitre Waghorne qui se montra très impartial mais stricte eut parfois la tâche assez difficile. Quand les Ste-Catherine comptèrent leur premier point après huit minutes de jeu, il semblaient à tous, qu'ils avaient l'avantage du jeu.

Ceci dura quelque temps, mais le home des Tecumseh finit par comprendre la situation dangereuse dans laquelle il était et en moins de temps que les Ste Kitts ne le prévoyaient, les Tecumseh avaient pris le dessus.

Vers la mi-temps le jeu était tout d'un côté et resta ainsi jusqu'à la fin du dernier quart. Ce fut un désastre pour les Ste-Catherine qui comptaient sur une victoire certaine.

EN DEHORS DES FILETS

Le point que les Cornwall ont gagné contre les National leu a été concédé par pitié. L'umpire a levé la main, on n'a jamais pu savoir pourquoi. Les bruits ont couru que c'était un nerveux.

—o—

Pauvre Barnet, il s'embête de ce temps-ci avec les National. Ceux-ci sont loin d'être contents de ses services et demandent à grands cris son renvoi, sinon plusieurs abandonneront le club. C'est officiel.

—o—

La C. A. L. U. ne tient debout que grâce à l'énergie de ceux qui composent son bureau de direction. Cependant avec quatre clubs dont deux ne valent pas grand chose, cette organisation ne peut aller loin comme amateur.

—o—

A notre point de vue, il n'y a plus qu'une partie de crosse vut vaudra la peine d'être vue. C'est celle que joueront les National et les Shamrock. Le résultat des autres est connu d'avance. Aura-t-elle lieu encore?

LES COURSES A LA RAME ET A LA NAGE

Samedi fut une journée remarquable pour ce genre de sport

PLUSIEURS CHAMPIONNATS

A LACHINE

Très jolies courses en canot et en yacht à Lachine, samedi. Les concurrents nombreux se firent une lutte opiniâtre aussi les vainqueurs durent-ils réunir leur forcé d'endurance à leur savoir faire pour triompher des vaincus.

CANOT SIMPLE SENIOR

1—G. Davidson, Lachine Boat et Canoe Club.
2—S. Boaz, G.T.R.C.
3—A. McLean, G.T.R.C
4—N. Smith, St-Lamberts B. C.

A LA VOILE

1—Water Baby, M. Robertson.
2—Maud, M. Bickerdike.

CANOT SIMPLE JUNIOR

1re épreuve.—1re épreuve.—1er, T. Church, S.S.Y.M.A.; 2e, A. Smith, C.C.
2e épreuve.—1er, C. Lily, S.S.Y.M.A.; 2e, G. Fulton, C.C.
Finale.—1er, C. Lily, S.S.Y.M.A.; 2e, T. Church, S.S.Y.M.A.

TANDEM INTERMEDIAIRE

1—Trotter et Shanaman, S.J.B.C.
2—Frères Elliott, S.S.Y.M.A.
3—Smith et Fulton, C.C.

TANDEM JUNIOR

1ère épreuve.—1ers, Mason et Kerr, G.T.B.C.; 2e, Church et Campbell, S.S.Y.M.A.
2e épreuve.—1ers, Dunn et Lily, S.S.Y.M.A.; 2nds, Sheffield et Rosevert, St-L. B.C.
Finale.—1ers, Mason et Kerr, G.T.B.C.; 2e, Dunn et Lily, S.S.Y.M.A.

TANDEM SENIOR

1—Davidson et Johnson, Lachine, B.C.
2—Marshall, G.T.B.C.

4 JUNIORS

1—St-Stephens Y.M.A.—F. Elliott, H. Green, Fred. Elliot, M. McMillen.
2.—St-Johns Y.C.

4 INTERMEDIAIRES

1—Longueuil B.C.—Thompson, Bain, Hill, McComb.
2.—St-Stephens Y.M.A. — S. Johnson, T. Church, H. Campbell, C. Lily.

4 SENIORS

1—Grand Trunk B.C. — Minnette, Boas, Brown, Brownrigg.
2—St-Stephens Y.M.A.—Davidson, Elliott, Linklater, Johnson.

A LA VOILE

1—Thelma, M. Walker, G.T.B.C.

VERSER ET REMBARQUER

1—F. Schackill, Lachine, B.C.
2—F. Elliot, Lachine, B.C.
3—M. Lavigne, Lachine, B.C.

CANOT DE GUERRE

1—Grand Trunk B.C.
2—St-Lambert B.C.
3—St-Stephens Y.M.A.
Country Club a parti.

YACHT A GAZOLINE

1—Iream, M. Lucas.
2—Beaver, M. Boyer.

LES RAMEURS A ST-LOUIS

St-Louis, 1er.— C. S. Piters le fameux rameur qui fut l'an dernier défait par Frank B. Greer dans une course à la rame, a encore subi le même sort cette année aux mains du champion national Greer avait a lutter contre les plus forts rameurs étrangers, et malgré la forte concurrence, le champion arriva à bon port en avant de tous ses adversaires.

A part cette course important il y avait celle pour équipe de huit rameurs. Dans cette épreuve les Argonauts de Toronto furent distancés de dix longueurs par les Vesper de Philadelphie.

La finale des simples intermédiaires fournit deux grandes luttes : une entre Sheppherd et Lloyd pour la première place, et l'autre plus excitante encore entre Tom Eyck jr. et Hess. Ce dernier fut battu dans le dernier moment.

SOMMAIRE

Doubles intermédiaires
Ravenswood, B.C., Long-Island-City, N.Y., 1ers ; Pensacola, B.C., Pensacola, Fla., seconds.
Temps : 10.05 1-5.
Quatre rameurs, intermédiaires :
Southside,

UNION 2 TYPO

CHRONIQUE OUVRIERE

Le Conseil des métiers et du travail prend action dans l'afaire Schwartz — Les mouleurs en fer d'Ottawa cessent le travail. — On fait appel à l'intervention du président Roosevelt pour mettre fin au conflit des abattoirs.

M.A.FILIATRAULT
Photo de L. Côté
1495, rue Sainte-Catherine.

Le comité de Lgislation du conseil des métiers et du travail de Montréal s'est réuni hier avant-midi pour délibérer sur l'affaire Schwartz et prendre des mesures pour faire annuler les effets de la sentence du magistrat Sicotte.

Il a été résolu à l'unanimité des suffrages d'adresser une requête motivée demandant au ministre de la justice la grâce de Schwartz. Voici cette requête:

A l'honorable M. Charles Fitzpatrick ministre de la justice dans le parlement du Canada:

Honorable monsieur:

Le Conseil des métiers et du Travail de Montréal, par l'entremise de son comité de législation, a l'honneur de vous soumettre l'humble requête qui suit et à laquelle il ose espérer que vous ferez droit:

Attendu que le 27 du mois de juillet dernier, le magistrat Sicotte, pour le district de Montréal, siégeant à Montréal, a condamné l'un de nos camarades, Hyman Schwartz, à trois mois de prison, sans lui laisser la liberté d'opter pour une amende.

Attendu que la faute reproché à ce camarade ne justifie nullement cette sévère sentence, puisqu'il n'était accusé que d'avoir proféré des menaces contres des ouvriers ayant refusé de participer à une grève ou ayant pris les emplois laissé vacants par les grévistes.

Attendu que le juge a déclaré que s'il ne laissait pas l'option entre la réclusion et l'amende, au prisonnier, c'était par crainte que l'union payât pour lui.

Attendu que cette considération est un outrage à la pauvreté des gens qui doivent avoir autant de droit à la sympathie des citoyens que les riches.

Attendu qu'il n'y a pas d'exemple que l'enfant ou le parent d'un riche eût été privé du privilège de purger sa peine par une amende sous prétexte que son père ou son parent paierait pour lui.

Attendu qu'il n'y a qu'envers les pauvres gens que ces sortes d'exceptions sont faites;

Attendu en outre que le juge qui a condamné notre camarade a prouvé, par une entrevue accordée à un journaliste de "La Patrie", que son jugement était entaché de particularité par suite de ses préjugés contre les unions ouvrières;

Attendu que la faute reproché à notre camarade n'est pas de celle qui doit nécessairement mériter l'emprisonnement dans un lieu d'infamie, au milieu des criminels de toutes sortes;

Attendu que le juge dans ses considérations n'a pas eu l'air de comprendre que le droit de grève existait au Canada;

Attendu que si ce droit de grève existe, il implique le droit pour les grévistes de prendre les moyens de faire réussir leur mouvement;

Attendu que le fait de déconseiller à des ouvriers de prendre les emplois quittés par des grévistes ou de se joindre à des camarades pour cesser le travail, ne peut constituer en lui-même une offense, puisqu'en niant ce droit on nie en même temps le droit de prendre les moyens de faire réussir la grève.

Attendu que le juge Sicotte par la sévérité de sa sentence semble nier ce droit;

Attendu qu'interdire aux ouvriers le droit de déconseiller le travail dans un but de solidarité, c'est interdire la liberté de parole;

Attendu que l'offense pour laquelle a été condamné notre camarade Schwartz dégagée des circonstances de la grève, lui aurait valu tout au plus huit jours de prison avec option d'une amende de $5;

Attendu que cette distinction constitue un autre attentat au droit de grève et est de nature à intimider les ouvriers qui luttent pour défendre leur intérêts, puisque c'est le gréviste qu'on a voulu frapper, non le citoyen:

Il est proposé et résolu que pour toutes les raisons ci-dessus, le conseil des métiers et du travail de Montréal, prie humblement l'honorable ministre de la justice d'intervenir dans cette affaire en faisant remettre le prisonnier Hymen Schwartz en liberté le plus tôt possible et nous ne cesseront d'être respectueux.

A. VERVILLE,
Président,
A. FILIATRAULT,
Secrétaire.

LA POUDRE A PATE MAGIQUE
PURE ET SAINE
25c LA LIVRE.
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill.

Le comité a aussi résolu de prier toutes les organisations ouvrières de Montréal, affiliées au conseil des métiers et du travail, de voter la proposition suivante, si elles approuvent la requête ci-dessus adressée à l'honorable ministre de la justice et d'envoyer cette résolution à cet honorable monsieur:

"Proposé et résolu que l'union (écrire ici le nom de l'union) prie l'honorable ministre de la justice de faire droit à la requête du conseil des métiers et du travail de Montréal demandant la grâce de Hyman Schwartz condamné à trois mois de prison pour fait de grève par le magistrat Sicotte du district judiciaire de Montréal.

Signature du président.

ooo

Il y aura ce soir réunion extraordinaire de l'union locale No. 134 des charpentiers menuisiers, à son siège social, salle Saint-Joseph.

O.d.j.: Affaire Schwartz et autres.

ooo

L'union locale No 116 des ferblantiers-couvreurs aura une assemblée plénière, demain soir, à son siège social, salle de l'union Saint-Joseph.

O.d.j.—Affaire Schwartz et distribution des uniformes pour la fête du travail aux membres qui en feront la demande.

ooo

L'union locale No 144 des plombiers aura une assemblée extraordinaire, demain soir.

O.d.j.—Affaire Schwartz et autres.

ooo

L'union locale des tailleurs de pierre aura une assemblée extraordinaire mercredi soir, après-demain, à son siège social, salle de l'union Saint-Joseph.

O.d.j.—Affaire Schwartz et autres.

ooo

Les mouleurs en fer d'Ottawa ont cessé collectivement le travail vendredi dernier dans les fonderies suivantes: Ottawa Furnace and Foundry Company, A. Flecks, Chaudière Machine and Foundry Company, Law Brothers, Thomas Lawsons, Ottawa Steel Castings Company, et à la Victoria Foundry Company. Les grévistes, qui sont au nombre de trente-cinq, réclament une augmentation de salaire de 15 cents par jour. Actuellement, ils reçoivent $2.25 par jour. Les apprentis par esprit de solidarité ont également cessé le travail.

ooo

Les tailleurs-couturiers sont invités par l'union locale No 317, des ouvriers de cette profession, à assister à une grande assemblée qu'elle convoque pour ce soir, au No 1960, de la rue Notre-Dame.

Les couturiers dans les habits, les pantalons et les vestes sont indistinctement invités; qu'ils appartiennent déjà à l'union, ou qu'il n'en fassse pas encore partie, à assister à cette réunion. Personne, il faut l'espérer, ne tirera en arrière; chacun d'ailleurs peut être assuré qu'il y entendra parler de choses qui l'intéressera.

ooo

L'union locale No 249 des cordonniers de la B. S. W. U., a résolu de prolonger jusqu'à demain soir, 2 août, le délai accordé aux membres afin de faire prendre leur mesure pour leurs uniformes de la fête du travail. Le camarade Gravel se tiendra à la disposition de ceux des membres.

Plus tard que demain, les membres qui n'auront pas donné leur mesure, seront obligés de se servir d'uniformes faits en confection.

ooo

La situation à Fall-River est inchangée. Employeurs et employés en conflits restent fermes.

Les grévistes jusqu'à présent ont respecté l'ordre public. On estime qu'il en coûtera $20,000 par semaine pour faire vivre la grève, mais les leaders sont convaincus que cette somme pourra être réalisée.

ooo

Il y aura samedi prochain, à trois heures de l'après-midi, à la salle Saint-Joseph, grande réunion de l'union locale No 55, des ouvriers boulangers.

O. d. j.: installation des officiers; sujets de délibération importants; initiation de nouveaux adhérents.

Tous les camarades sont priés d'être présents.

Les ouvriers boulangers de Montréal désireux de faire partie de l'union pourront faire leur adhésion en se présentant à la salle de réunion, d'ici au premier octobre, et en payant simplement la contribution d'initiation.

Tous les boulangers devraient comprendre qu'il est de leur devoir le plus impérieux de se rendre à cette invitation.

ooo

Vu l'impossibilité d'en arriver à un arraogement à l'amiable, avec les compagnies des abattoirs de Chicago, le président Donnelly, de la Amalgamated Meat Cutters and Butcher Workman of America, a ordonné aux membres de l'organisation à New-York, employés par la Schwarzschild and Sulzberger et la United Dressed Beef Company, de cesser le travail. Cet ordre n'a été envoyé que samedi après que M. Donnelly eut épuisé tous les moyens pour faire consentir les compagnies à de nouveaux pourparlers en vue de mettre fin au conflit.

On répète que d'importants citoyens vont faire appel à l'intervention du président Roosevelt.

ooo

Le clou:

La liberté individuelle pour quelques-uns est de faire tout ce qui leur plait, et ne rien permettre aux autres.

LES ECOLES SEPAREES DANS ONTARIO

La commission des écoles séparées fera un nouvel effort auprès du gouvernement d'Ontario pour obtenir du moins pendant un an, 1904-05—la permission de faire enseigner les frères des écoles Chrétienne et les sœurs grises, dans les écoles d'Ottawa, sans que ces religieux ne soient soumis à toutes les exigences des lois d'Ontario. Cette ligne de conduite a été adoptée sur une lettre de Mgr Duhamel envoyée aux commissaires d'écoles. Si la permission est refusée l'on dit que les trésg s'occuperont activement de faire régulariser leur position, de même que les sœurs grises, qui comme communauté se trouvent placées dans la même position. Néanmoins un très grand nombre de ces dernières ont passé leurs examens et sont qualifiées sur tous les points exigés d'après la loi d'Ontario.

LA FOUDRE A WATERVILLE

(Correspondance régulière)

Waterville, 1er — La foudre est tombée, jeudi, sur la maison de M. B. Fowler, cultivateur de Waterville. Après avoir fait une visite par toute la maison, elle disparut sans causer de dommage. Mme Fowler et ses deux enfants étaient dans la cuisine; ils purent suivre la marche du fluide électrique sans recevoir le moindre choc.

NOUVELLES D'OTTAWA

Ottawa, 1er.—Les Sœurs Grises sont actuellement en retraite au couvent de la rue Water. Le R. P. Antoine, O. M.I., en est le prédicateur.

— La clôture de la kermesse de la paroisse St-Jean-Baptiste aura lieu mercredi soir.

— La compagnie des tramways a décidé d'agrandir son parc à Britannia. A cet effet elle vient d'acheter trente âcres de terrain appartenant à la succession Mosgrove. On prête aussi à la compagnie l'intention de consteuire un grand hôtel à cet endroit de même qu'une théâtre.

— Le juge Talbot, de Hull, a condamné la jeune Maggie Macdonald, émigrée écossaise, à huit mois de prison pour avoir volé une montre et autres articles à sa maîtresse, Madame Touchette, de Templeton.

— Joseph Gauthier, de Maniwaki, a été acquitté à Hull, de l'accusation d'avoir voulu tirer sur Joseph Beaudoin, son voisin.

— M. A. A. Fontaine, assistant électricien en chef du revenu de l'Intérieur, a été victime d'un bien pénible accident. M. Fontaine et un ami, M. E. Choquette, revenaient d'une promenade en automobile, et avant son départ M. Fontaine nettoya la machine, et ensuite se lava les mains dans la gazoline. Tout en parlant et sans y songer, il s'approcha d'une lampe à acétylène. La gazoline prit feu et M. Fontaine eut les mains grièvement brûlées. Ses blessures ont été pansées à l'hôpital protestant.

— Les marchands de bois ont formé un club social dont les quartiers-généraux seront à 183, rue Sparks. A cet endroit il y aura billards, bibliothèque, etc. La nouvelle organisation s'appellera "Lumbermen Club."

— Aujourd'hui, congé civique, l'hôtel-de-ville et tous les magasins sont fermés, néanmoins ce n'est pas un congé de banque.

— R. S. Kelsch, électricien expert de Montréal, est en ville pour surveiller l'installation du nouveau matériel de la "Hull et Ottawa Power Co." Cette compagnie fournira la force motrice à la compagnie de ciment internationale de Hull.

— M. E. C. Perreault, assistant ingénieur en chef pour la construction du chemin de fer Témiskaming, est en ville. M. Perreault dit que les rails sont maintenant posés à quatre milles du lac Timagami, soit 76 milles de Nord Baie.

— Les revenus d'un employé civil peuvent-ils être soumis à une taxe municipale? C'est ce qui sera décidé au prochain terme de la cour du comté. M. Philip E. Bucke, employé à sa retraite, poursuit la ville de London pour recouvrer la somme de $162.94 que la municipalité l'a forcé de payer pour taxe personnelle sur son fonds de pension. La cause sera entendue à Ottawa.

Soulagement de la névralgie toujours sur

Voici un liniment capable de guérir promptement la névralgie. Voici une préparation qui soulage toute douleur. La névralgie est très difficile à guérir. La Nerviline est un remède positif contre la névralgie. S'il n'en était pas ainsi, elle ne pourrait pas être aussi efficace pour toutes les autres douleurs comme elle a prouvé qu'elle l'était dans des milliers de cas. Cela ne devrait pas vous étonner. La Nerviline est composée des ingrédients les plus puissants connus pour subjuguer la douleur et est cinq fois plus forte que les liniments ordinaires. La Nerviline pénètre plus profondément,, exerce sur les nerfs une influence plus puissante que n'importe quel autre remède. Il n'y a pas une douleur ni un mal que ne puisse guérir la Nerviline. Pas de crampe ni spasme qui ne cède immédiatement à sa merveilleuse puissance curative. Elle est une barrière infranchissable contre la maladie, et d'une valeur inappréciable dans chaque maison. Vous pouvez pas vous passer de la Nerviline. l. m.s

ACCIDENT A BEDFORD

UN CULTIVATEUR EST BLESSE

(Spéciale à la "Patrie")

Bedford, 1. — M. Arthur Lent, de Bedford, a été victime d'un accident qui aurait pu avoir de très graves conséquences. M. Lent était sur un voyage de foin, lorsque ses chevaux furent effrayés et allèrent se jeter dans un fossé avec la charge. En tombant sur la prairie M. Lent fut précédé d'une fourche dont l'un des fourchons lui passa à travers l'aine. Malgré les vives douleurs que lui a causées cette blessure, M. Lent aurait pu être blessé à mort si tous les fourchons lui eussent transpercé l'abdomen.

Dans quelques jours il ne se ressentira plus de cet accident.

EXPOSITIONS AGRICOLES

Dans les Cantons de l'Est

(Correspondance spéciale)

Magog, 1er — Les principales expositions dans les Cantons de l'Est auront lieu aux dates suivantes: Comté de Stanstead, à Ayer's Flat, 24 et 25 août; Association Agricole des Cantons de l'Est, à Sherbrooke, du 27 août au 3 septembre; comté de Brome, à Brome Corner, 6 et 7 septembre; comté de Drummond, à l'Avenir, 15 septembre; comté de Richmond, à Richemond, 17 septembre.

A Magog

Magog, 1er—Mardi avait lieu à Magog l'assemblée annuelle du cercle Dramatique et Littéraire. Après avoir entendu le rapport annuel on procéda à l'élection des officiers dont le résultat fut comme suit:

Président: A. M. Dupuis; vice-président, E. Laurendeau, directeur, S. Lanahan; sec.-arch., A. D. Dupuis sec.-fim financier, S. Lanahan; gérant, F. X. Gastonguay; placeur en chef, E. Aubertin; auditeur, J. D. Hamel.

CASTORIA
Pour Bebés et Enfants
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

ASSAUT A SHERBROOKE

M. D. C. BELIVEAU VICTIME

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 1 — L'un des pensionnaires de l'hôtel St-James, M. D. C. Béliveau, a été assailli en plein jour, vers quatre heures de l'après-midi, sur la rue du Dépôt. Il fit la rencontre d'un inconnu qui lui demanda de l'argent. Sur sa réponse de M. Béliveau que son argent était à sa chambre, il reçut un coup de poing en pleine figure qui l'étendit sur le sol. Lorsqu'il se releva, l'inconnu se sauvait du côté de Lennoxville, après lui avoir enlevé ses clefs et un couteau.

Samedi matin, un vagabond que l'on soupçonne d'être l'auteur de cet assaut brutal a été arrêté et logé en prison. Il sera traduit devant le magistrat de district.

A ST-HYACINTHE

PRIX DES PRODUITS AGRICOLES.— CHEMINEAUX. — CONSEIL DE VILLE.

(Corr. spéciale.)

St-Hyacinthe, 1.—Les pommes nouvelles ont fait leur apparition sur notre marché. Déjà les commerçants d'Abbotsford ont apporté à St-Hyacinthe la récolte nouvelle. Elle se détaillent 45 cts le quart en moyenne.

—Les œufs valent 18 cents à la douzaine. L'augmentation est sensible. Il y a à craindre que le prix en soit élevé avant longtemps.

Les pommes de terre ont acquis un prix assez populaire: on les vendait 50 cts le minot, quelques-uns même les vendaient en dessous de ce montant.

—Une véritable nuée de cheminaux s'abat sur St Hyacinthe depuis quelques jours. Samedi dans la journée, nos vigilants constables en ont arrêté une demi-douzaine. La plupart sont des jeunes gens.

La retraite des Rvdes Sœurs de Ste-Marthe est commencée, c'est le Rév. Père Allard, rédemptoriste qui en est le prédicateur.

—Une question litigieuse qui a pris naissance à Rougemont, a été réglée samedi en correctionnelle.

Un différend s'est élevé, il y a quelques jours entre MM. F. S. Loiseau et Latraverse, deux citoyens de la localité. Des mots on en est passé aux coups, et ce dernier aurait infligé à M. Loiseau une magistrale volée.

M. Loiseau a déposé en conséquence une plainte à la suite de laquelle son agresseur a été mis sous arrêt.

Celui-ci a dû payer une indemnité à M. Loiseau et débourser $11.00.

Cet incident devra marquer la fin de la querelle.

—Mlle Antoinette Tessier, de Lévis, est en promenade à St-Hyacinthe chez M. Etienne.

—M. J. A. Simard, de Waterloo, est à St-Hyacinthe pour quelques jours l'hôte de M. G. Lapierre, son beau-frère.

—Mlle Eugénie Lajoie de St-Liboire, est en visite en cette ville chez son amie Mlle Juliette Casavant.

—M. le magistrat Sicotte a condamné sévèrement certains particuliers qui négligent de payer leur taxe d'eau.

—MM. Casavant, facteurs d'orgues, terminent en ce moment deux superbes instruments dont l'un est destiné à faire retentir les voûtes de la Basilique de Québec et l'autre à l'église de Saint-Jean, P. Q. Ces deux pièces sont pourvues d'un mécanisme électrique et de toutes les améliorations les plus modernes.

Il y a aussi sur le métier à cette maison trois claviers pour une église protestante importante de Toronto et un autre de pareille dimension en destination d'une église Méthodiste de Stratford, Ontario.

—La séance du conseil de ville de vendredi soir a été assez expéditive. Elle présentait en outre ceci de remarquable que tous les échevins y assistaient, incident assez rare depuis un certain temps.

Lors de la lecture des minutes du dernier conseil par M. Ostiguy, greffier, M. Gemme fit observer que son protêt contre la fermeture du marché n'apparaît pas au livre des délibérations.

Après correction de cette lacune, les minutes furent adoptées.

—Le rendement des pompes a atteint durant, la dernière semaine, le chiffre de 292 2-3 gallons par livre de charbon.

M. le greffier lit au conseil les soumissions de MM. C. G. Brodeur, S. Bourgeois et Cie, Lefebvre et Larivière, F. X. Bertrand et Cie, A. Blondin et Cie, pour founiture de tuyaux d'aqueduc.

Toutes seront examinées avec attention par le conseil en comité.

—MM. Blondin et Flibotte, propriétaires d'immeubles sur la rue Cascades côté nord, offrent de payer au conseil le tiers d'un trottoir de granolite, si ce dernier veut en construire un.

M. Chenette trouve acceptable la proposition. Mais comme il est difficile de trouver de la pierre actuellement, il faudra attendre. La lettre restera sur la table jusqu'à ce que le conseil ait réussi à contourner la présente difficulté.

—Les Rév. P.P. Dominicains, par l'entremise du Rév. F. Hamel, procureur, prétendent que la ville s'est emparée de cinq pieds de terrain leur appartenant sur la ligne de la rue St-Joseph.

M. Carreau suggère que l'arpenteur de la cité étudie le cas et fasse rapport au comité des chemins.

—Un permis de licence de restaurant, demandé par M. Ferdinand Flibotte, rue Cascades, est accordé sans discussion.

—Une lettre de M. Jules Saint-Germain, notaire, informe le conseil que la Cie du Grand Tronc a signé le 20 juillet le contrat de vente du coin de terre près de la rue Williams.

M. Casavant observe qu'on peut commencer à embellir ce terrain bientôt, vu que MM. Bousquet et Cadorette, les occupants actuels, sont avertis d'avoir à déguerpir depuis le mois d'octobre 1903.

M. Lussier croit que la destination de cette langue de terre est d'élargir la rue Cascades.

Quelques propriétaires du côté sud de la rue Cascades demandent aussi un trottoir en granolite. Le comité des chemins décidera de l'opportunité de cette requête.

M. Carreau fait ensuite un rapport élogieux de sa visite à la manufacture Ames & Holden. Il s'y paie en moyenne $64,000 de salaire par année et les ouvriers se déclarent bien traités.

A la demande de M. Lussier, le rapport sera libellé et produit aux archives.

M. Dubrûle, secondé par M. Chenette, propose d'amender le règlement No 15 de façon à autoriser l'élargissement de la rue St-Joseph pour lui donner 26 pieds de large de la rue St-Antoine à la rue Cascades, et 25 pieds au coin de la rue St-Antoine.

L'amendement est voté unanimement.

Lecture des comptes et ajournement.

—M. Ernest Larivière, étudiant, est allé passer quelques jours de vacances à Ste-Hélène.

—On construit un superbe trottoir en pierre sur la rue Cascades, côté sud-est, sous la surveillance des officiers municipaux.

DODGE
POULIE MODELE

En bois et divisée
Distinctement de première classe. Vendue avec notre garantie absolue. Nous avons un stock très complet de nos célèbres poulies dans toutes les dimensions—et nous pouvons exécuter rapidement toute commande de poulie. Venez nous voir au sujet de poulies.
DODGE Manufacturing Co
419 Rue St-Jacques, Montréal.
108-ino

Articles en argent plaqué gratuits

"Je suis très contente des cuillers reçues en prime. Elles sont superbes," écrit Alice M. Cone, d'Ottawa. Et tout, consommateur de la céréale du meilleur blé du Canada—Grape Nuts—est satisfait des cuillers à thé et à dessert, en argent fortement plaqué, des superbes sucriers et des couteaux à beurre, nouveau modèle, qui sont donnés gratis avec cette nourriture populaire. Les éléments les plus nourrissants du blé sont combinés avec un produit canadien agréable au goût: il en résulte la plus délicieuse des céréales. Il y a un coupon dans chaque paquet de 15c, et au moyen de ces coupons, on peut se procurer des primes de valeur. 134-1

COMMISSION DES CHEMINS DE FER

IMPORTANTE SEANCE

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 1er—La commission des chemins de fer a tenu une importante assemblée samedi.

La cause de Scabell contre la compagnie de chemin de fer Kingston et Pembroke a été entendue. Cette dernière était accusée de demander des taux de fret trop élevés pour le transport du cèdre, brut et manufacturé, tels que dormants, poteaux de télégraphe, poteaux de clôture, bardeaux, etc. De fait, le taux pour ce bois est beaucoup plus élevé que pour l'autre, de n'importe quelle essence. La commission a ordonné à la compagnie de reviser son tarif de fret, de manière a donner justice aux expéditeurs de bois. Le taux ne doit pas être plus élevé que celui demandé pour le pin, et autres bois, servant au même usage.

De plus, la commission a décidé qu'à l'avenir les compagnies de chemin de fer en Canada devraient modifier leur tarif de manière à transporter les garde-fous, poteaux, dormants de toutes descriptions—qui aujourd'hui sont transportés par contrat spécial—au taux ordinaire des articles compris dans la 10e classe du tarif, des chemins de fer, soit sous la clause employée pour le "bois ordinaire".

Dans la cause de la Compagnie Sutherland et Innes et la Compagnie Wallaceburg Cooperage", Ont., il est ordonné aux compagnies de chemins de fer de transporter les produits de cette tonnellerie aux mêmes taux que le bois ordinaire et de plus, le stock de Wallaceburg à Montréal doit être transporté au taux de 16 1-2 cents par cent livres pour livraison locale et 18 cents par cent livres avec transport à Montréal et frais de port pour l'exportation. Les taux actuels sont de 18 et 19 1-2 cents respectivement.

Les propriétaires de la verrerie Sydenham, de Wallaceburg, Ont., ont demandé à la commission de faire reviser le tarif des compagnies de chemins de fer pour l'expédition des bouteilles par char.

La Commission a établi le tarif suivant:

De Wallaceburg à London, 8 cents par 100 lbs; à Toronto, Hamilton et Berlin, 13 cents; Montréal, 23 1-2c; sans le transport.

Les taux actuels sont de 18 cents, pour Toronto; 19 cents pour Hamilton et Berlin et 25 cents pour Montréal.

Les citoyens de Toronto se plaignaient d'interruption dans le trafic de la traverse des chemins de fer de la rue Yonge.

La commission a ordonné que les trains réguliers et spéciaux seuls devaient passer à cet endroit, entre une et deux heures de l'après-midi et que la compagnie n'avaient pas le droit pendant ce temps de bloquer la voie pour leur permettre de former d'autres trains. Les ingénieurs ne sont obligés d'arrêter qu'au moment où le semaphore annonce que l'arrivée du train est assez loin pour ne pas bloquer la rue.

Tout ingénieur ou conducteur qui enfreindra le règlement à ce sujet sera passible d'une amende de $25.

Les deux principales compagnies qui passent à cet endroit sont le Pacifique et le Grand Tronc.

Plusieurs centaines de trains circulent chaque jour en cet endroit.

La décision la plus importante pour les environs est celle concernant le Pacifique propriétaire du pont interprovincial entre Ottawa et Hull. Sur un rapport de M. Duval, inspecteur de la Commission des Chemins de fer, il a été décidé que la compagnie devrait mettre un garde-fou entre les ponts Dufferin et Alexandra (Interprovincial) et aussi de l'autre coté. Ce garde-fou devra être aussi fort que possible pour prévenir les accidents en cas de déraillement. De plus il faut une aiguille automatique à l'endroit où les tramways traversent la voie du Pacifique, à mi-chemin entre les deux ponts

COLONIAL HOUSE, Square Phillips.
OFFRES SPECIALES CETTE SEMAINE
BLOUSES! SURPLUS.
Nous venons de nous procurer une ligne de Blouses en Taffetas à brins tirés
A un prix qui nous permettra de les vendre à CINQUANTE CENTS DANS LA PIASTRE. BLOUSES DE $10.00 POUR $5.00, MOINS 5 POUR CENT au comptant. $4.75 NET.
Marchandises toutes nouvelles. Couleurs:
BLEU-MARIN ET BLANC, NOIR ET BLANC, CARDINAL ET BLANC, BLUET ET BLANC, ROSE ET BLANC, NILE ET BLANC, ROSE ET BLANC, CHAMPAGNE
Grandeurs: 32 à 38, mesure de buste. Les clientes d'en dehors de la ville désirant prendre part à l'achat devront envoyer leurs commandes immédiatement.
Rayon des Chaussures d'Hommes. Valeurs Speciales en Chaussures
BOTTINES LACEES EN VEAU BOX, semelles légères, trépointe Goodyear, pour hommes. Valant $3.50, pour une semaine, moins 20 pour cent d'escompte, et 5 pour cent extra pour du comptant. Prix $2.66
BOTTINES LACEES, EN VEAU VELOURS, semelles légères, trépointe Goodyear, pour hommes. Valant $3.50. Moins 20 pour cent et 5 pour cent extra au comptant. Prix net $2.66
UNE LIGNE DE BOTTINES LACEES, EN CHEVREAU VICI tan, semelles légères, trépointe Goodyear, pour hommes. Régulier, $4.00, moins 25 pour cent et 5 pour cent extra au comptant. Prix net $2.85
BOTTINES LACEES, EN VEAU Box, semelles légères, bouts larges, largeurs B et C seulement, pour hommes. Régulier, $5.00, pour $3.50, moins 5 pour cent au comptant. Prix net $3.33
BOTTINES LACEES, EN CHEVREAU VICI, trépointe Goodyear, avec semelles intérieures à coussin, pour hommes. Une chaussure idéale pour pieds tendres et fatigués. L'achat heureux d'un lot de ces chaussures nous permet de les vendre au même prix qu'elles sont vendues aux Etats-Unis, à savoir $4.00
20 pour cent d'escompte sur les Oxfords pour hommes, Bottines et Oxfords pour tennis et yachting, bottines et Oxfords en canevas blanc, avec 5 pour cent extra au comptant.
10 pour cent d'escompte sur les bottines de course, à semelles en caoutchouc pour hommes, garçonnets et adolescents.
Nous avons encore en stock des chaloupes et canots (des meilleures marques).
HENRY MORGAN & CO., - Montreal

Le Vin St-Michel est incomparable pour ouvrir l'appétit.
Quand l'appétit fait défaut, que le fumet des aliments ne fait plus venir l'eau à la bouche, dans ce temps là, un verre de VIN ST-MICHEL une demi-heure avant le repas aiguisera l'appétit le plus réfractaire.
Pamphlets gratuits contenant photos et témoignages de cures merveilleuses.
Boivin, Wilson & Cie, Montréal
Seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.

A L'OFFICIEL

Ottawa, 1er.—L'Officiel, samedi, publiait ce qui suit:

Incorporation de la "Pennsylvania Coal Ltd.," avec un capital de $20,000 et bureau général à Montréal. Les promoteurs sont le sénateur Wm. Mitchell, de Drumondville; L. Ernest Kimpton, marchand; Holsey P. Mitchell et R. T. Heneeker, avocats de Montréal.

La compagnie se propose de faire en gros et en détail le commerce du charbon; aussi vendre de l'écorce du bois, tout ce qui est nécessaire pour fabriquer du charbon de bois et faire aussi en gros et en détail les opérations des marchands de bois.

ooo

Incorporation de la "St-Lawrence Construction Co Ltd.," avec place d'affaires à Montréal, et capital de $20,000. La compagnie fera la construction sous toutes ses formes et aussi toutes sortes d'opérations immobilières. Les promoteurs sont Joseph Ethier, Albert Dansereau, Albert Lecompte Henri Audette, tous marchand de Montréal et Oscar Lufresne, manufacturier, de Maisonneuve.

ooo

Incorporation de la "Kent Oil Co. Ltd.," avec un capital de $100,000 et bureau général à Harcourt, comté de Kent, N.B., Les promoteurs sont Hugo Von Hagen président de chemin de fer de l'Etat de New-York; Dr Melbourne F. Keith de Harcourt, N.B.; Wm. R. Towasend, ingénieur de mines de Moncton; Geo. A. Sykes, agent de commerce, de New-York; Harold H. Parlee, avocat de Sussex, N.B. La compagnie creusera des puits de pétrole, fera le commerce des huiles sous toutes ses formes, et achètera certains commerces déjà établis.

ooo

Incorporation de la "R. W. Oliver Minning Co., Ltd.," avec un capital de $100,000 et place d'affaires à Montréal.

La compagnie possède le droit d'acheter des minoteries, de faire le commerce du grain, de moudre et de se fusionner avec n'importe quelle compagnie. Les promoteurs sont: Robt. Oliver, manufacturier; James Ronald, expéditeur; Wm. J. Henderson, comptable; G. W. MacDougall, avocat et Lawrence McFarlane, avocat, tous de Montréal.

ooo

Incorporation de la "Campbell Milling Co., Ltd.," avec un capital de $150,000 et place d'affaires à Toronto Junction, Ont. La compagnie fera le commerce de gros et détail en grain, ainsi que toutes les opérations d'expéditeurs dans ce genre de commerce.

ooo

Droits d'auteur enrégistrés:

15159. "L'Incorporation des Compagnies à Fonds Social et des Corporations Commerciales et des Compagnies à Fonds Social Etrangères. (Québec.) Avec les Formules en usage et le Tarif, 1904." Par Joseph Boivin, Avocat. Joseph E. Vincent, Québec, Qué., 25 juillet 1904.

15122. "Laprès et Lavergne, Photographes, 360 rue St-Denis, Montréal, Canada." (Papier annonce.) J. N. Laprès, Qué., 23 juillet 1904.

15168. "Etude Mignonne". By Edward Schutt, Op. 16.— No 1. Whaley, Royce et Company, Limited, Toronto, Laprès, Montréal, Qué., 27 juillet 1904.

15112. "Grammaire du Dessin". (Cours Elémentaire). Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, Montréal, Qué., 21 juillet 1904.

15170. "Valse Lente". By Edouard Schutt, Op. 17. No 2. Whaley, Royce et Company, Limited, Toronto, Ont. 27 juillet 1904.

15164. "Juges de Paix—Judges of the Peace. District Montréal, 1904." Laprès et Lavergne, Montréal, Qué., 27 juillet 1904.

ooo

AU SENAT

Le sénateur Perley demandera mardi quelles causes ont été réglées par la commission des chemins de fer, et qui a bénéficié de ces enquêtes.

Le sénateur Landry veut aussi savoir si la commission du transport a fait rapport de ses délibérations, et dans l'affirmative, ce rapport sera-t-il distribué, et qui en a bénéficié?

Demain l'hon. Sullivan demandera qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant: les noms de toutes les mixtures liquides, connues comme médecines brevetées, supposées guérir les maladies les plus variés du corps humain et rendre à celui-ci sa force et sa vigueur première, s'il est affaibli par quelque maladie, abus, mauvaise habitude ou accident;

Le dit état indiquant aussi les sommes payées au gouvernement par l'importateur, le fabriquant de ces mixtures ou le vendeur, à titre de taxe spéciale ou de licence, et à qui elles ont été payées; si le gouvernement connaît les ingédients employés dans la fabrication de ces médecines, et si cette connaissance lui est venue des déclarations des propriétaires des formules, ou l'une analyse qualitative et quantitative de l'analyste fédéral ou de quelqu'autre chimiste pratiquant;

Aussi quelles quantités des ingrédients suivants contient une quantité déterminée, soit une once liquide, de la médecine analysée:—

1. Eau;

2 Alcool, sous toute forme autre que l'alcool absolu, méthylique ou de preuve; essences, éthers ou tout autre dissolvant; matières colorantes ou aromatiques et, en dernier lieu, ingrédients solides.

Grande augmentation en valeur

Durant les deux dernières semaines les nombreux acheteurs de lots à Québec Sud par paiements de $10.00 par année ont doublé la valeur de leur placement.

M. Butler Lowry, le directeur gérant de la Québec Improvement Co., Ltd., annonce qu'après lundi, le 1er août, tous les lots qui restent encore ne seront pas vendus à moins de $20.00 par paiements annuels. Cela veut dire que les lots vaudront $400.00 au lieu de $200.00. N'est-ce pas là une bonne fortune pour les acheteurs des deux dernières semaines?

Quelques lots seront encore subdivisés sur la propriété adjacente encore plus près du Pont de Québec, et seront offerts en vente par paiements annuels de $10.00.

La dimension de ces lots sera de 25 pieds par 100 pieds. Venez ou écrivez immédiatement à la QUEBEC IMPROVEMENT COY., Ltd., 81 rue St-Pierre, Québec, et procurez-vous un lot avant une autre hausse de prix.

J. W. BADGLEY, agent 124 rue St-Pierre, Montréal, 133-6

LE PRIEUR CONTRARIE

Un prieur des Chartreux se trouvant à un repas maigre fort splendide, entendait faire l'éloge d'un certain plat, et désirait d'en goûter, lorsque le frère qui l'accompagnait lui dit: mon Père, n'en mangez pas, j'ai vu dans la cuisine qu'on y avait mis du gras. Eh! qu'allez-vous faire dans la cuisine, lui dit le prieur avec chagrin; était-ce là votre place?

La Patrie

FRANCE et VATICAN

La rupture entre la France et le Vatican, bien que pas officielle encore, est complète.

Le Saint-Siège a repondu à la note du gouvernement français qu'il n'a pas l'intention de violer la lettre et l'esprit du Concordat, et qu'en refusant de retirer les lettres qu'il a adressées aux évêques de Dijon et de Laval, il ne s'est rendu coupable d'aucun manquement au traité de 1801.

La France a presque constamment méconnu l'esprit du Concordat qui, nous ne saurions trop insister sur ce point, était un traité entre deux Puissances, régulièrement représentées aux négociations.

Dans les matières spirituelles, dans les questions de discipline, le Pape a le droit de parler directement aux évêques, sans passer par le ministère des affaires étrangères.

Au lieu d'interpréter le Concordat pour ce qu'il est, pour ce qu'il était dans l'esprit de ses auteurs, la France a sans cesse cherché à s'en servir comme un moyen de domination sur le clergé.

Lorsqu'un traité est mis en force de bonne foi par les deux parties, il est rare qu'elles ne puissent en venir à une entente. Mais lorsque le plus fort semble n'avoir d'autre ambition que de persécuter le plus faible, l'harmonie devient impossible.

La France a traité l'Eglise et le clergé français avec une injustice qui s'est rarement démentie.

Par exemple, le traitement des évêques, des prêtres, n'avait pas été fixé par le Concordat. On s'est servi du mot "convenable".

Or, nous demandons s'il est "convenable" de la part d'une nation comme la France de faire, à l'époque où nous vivons, aux évêques français, un traitement de $2,000 par année. Et le gouvernement a même refusé de donner des traitements au chapitre des évêques.

Un évêque peut-il administrer un diocèse sans la coopération d'un chapitre, de prêtres qui l'entourent ?

Le Concordat n'est pas encore annulé. L'on se demande s'il le sera.

Pour notre part, nous ne voyons pas ce que l'Eglise aurait à y perdre.

Peut-être le gouvernement français répéterait-il les spoliations de la révolution dont il est l'un des héritiers. Mieux vaudrait encore que cette spoliation s'accomplit d'une manière complète, que de laisser plus longtemps la nomination des évêques, le traitement du clergé français, au gouvernement.

Mgr Geay, évêque de Laval, qui a été la dernière cause déterminante de la rupture entre la France et le Saint-Siège, ne jouit pas d'une réputation absolument intacte, s'il faut en juger par les articles que publient sur son compte de grands journaux français, comme le "Gaulois" par exemple.

"La Patrie" parlera plus au long demain des deux prélats dont les noms sont aujourd'hui en vedette, au sujet de la rupture entre la France et le Vatican, Mgr Geay et Mgr Le Nordez. Ce dernier est rendu à Rome.

POLITIQUE CANADIENNE

M. Borden part aujourd'hui pour Halifax.

Sir Wilfrid Laurier descendra bientôt à Bonaventure, où il tiendra des assemblées.

M. Borden espère, cela est évident, beaucoup de la campagne qui s'ouvrira bientôt. Ses amis croient qu'il montera au pouvoir.

Si les provinces maritimes sont divisées, ou à peu près, le gouvernement est en péril.

Les deux partis n'ont pas encore fait leur organisation immédiate dans cette province.

Le parti libéral a cet avantage d'être représenté dans presque tous les comtés par des députés à la Chambre des Communes et à la Législature.

Un député est par lui même un noyau sérieux d'organisation. Il se créé des amis—des ennemis aussi parfois.

"La Patrie" ne croit pas que les appels aux préjugés de religion et de race aient une large influence cette année.

L'électorat, de mieux en mieux renseigné, saisit davantage que l'administration des affaires est une chose absolument matérielle, et que la nationalité du Premier Ministre n'est pas un drapeau qu'on doive couvrir toutes les marchandises.

Nous comprenons que Sir Wilfrid Laurier lui-même tiendra un grand nombre d'assemblées dans la Province de Québec où, à cause de son éloquence et de ses succès politiques, il jouit encore d'une forte popularité.

La santé du premier ministre est assez bonne pour lui permettre de prendre une part active à la campagne.

Ambassadeurs de France au Vatican

Nous empruntons à M. Jean de Bonnefond l'étude suivante sur les ambassadeurs de la France au Vatican, depuis le commencement du 19e siècle.

Cette étude sera lue avec intérêt dans les circonstances présentes.

Depuis M. de Chateaubriand, qui fut, à Rome, le plus brillant des diplomates, jusqu'à M. Nisard, beaucoup d'hommes ont traversé ce poste, les uns avec éclat, les autres avec échec.

Le successeur de Chateaubriand fut M. de Beaupoil de Saint-Aulaire.

C'était un grand seigneur coulé dans un moule antérieur à la Révolution. Distingué par le fait de sa naissance, en y mettant le moins possible du sien, il était très "1830" d'opinions. Il enveloppait la Charte dans un cornet de courtoisie qui la fit accepter à Rome.

Un de ses seucceseurs fut le comte Rossi, né Italien, naturalisé Suisse, Français par hasard, mort italien.

Lamartine l'avait remplacé par le duc d'Harcourt. Ancien ambassadeur à Madrid, pair de France de 1837, le duc était rempli de ses droits, desséché par ses devoirs. Il fut chargé par le général Cavaignac d'offrir à Pie IX une retraite en France, quand éclata la révolution romaine. Le souverain pontife préféra Gaete et, dès 1849, le duc d'Harcourt entra dans la retraite....

○○○

Le duc de Grammont, qui arriva en 1838, se tira mal d'une situation difficile pendant la guerre d'Italie. Il avait les mots insolents, somptueusement courtois, spirituellement cinglants et sanglants comme il convient à la fatuité heureuse. Il avait offert son dévouement à trois gouvernements. Menin et camarade de jeux du duc de Bordeaux, il avait, étant duc de Guiche, passé dans le camp victorieux de Louis-Philippe. Et ce fut l'occasion d'un beau tapage.

Il était une gravure de mode ambulant, et son nom est inséparable dans l'histoire du burnous de drap soutaché et à capuchon qu'il inventa.

On le retrouva ministre des affaires étrangères, en 1870 ; mais alors "il inspectait les lambeaux de ce qu'il avait été, pour se reconnaître."

Son successeur, à Rome, le marquis de Lafayette, était un misanthrope souvent trahi et bafoué par les Célimène du monde et de la politique. D'entente avec M. de Thouvenel, ministre des affaires étrangères, et M. Benedetti, ministre de France à Turin, il avait la mission d'exécuter le Pape, du côté temporel.

Un beau matin, il fut chargé par l'empereur d'inviter Pie IX "à accepter le fait accompli."

—J'ai ordre, ajouta-t-il, si l'entente ne s'établit pas, de rentrer en France, avec le personnel de l'ambassade.

Pie IX ne discuta pas :

—Très bien, dit-il, vous allez nous quitter et c'est justement demain que le bateau part de Civita-Vecchia pour Marseille. Je vous souhaite un bon voyage, un bien bon voyage....

Le prince de la Tour d'Auvergne, neveu d'un cardinal évêque d'Arras, frère d'un archevêque de Bourges, succéda à la Lavalette.

Le souvenir de ses charmants succès lui a longtemps survécu. La magnificence de ses carrosses et de ses réceptions n'est pas encore oubliée. Il avait monté tous les degrés de la carrière et il était le plus jeune des ambassadeurs de son temps. Il portait avec une élégance parfaite les traditions de la politique française. Il couvrait ces qualités d'un vernis de piété. Cela fut cause de sa disgrâce et de l'arrivée du comte de Sartiges d'Angle.

Succéder, sans grande fortune, avec un nom de vieille mais pauvre noblesse, à un La Tour d'Auvergne était une mission difficile.

M. de Satiges n'avait pas l'obligation de se rendre sympathique ; il y réussit au milieu de cent obstacles. C'était un Auvergnat, calme et solide. Il était à Rome comme un homme qui se promènerait dans une longue galerie au tomber du jour, sans prendre garde aux détails du paysage.

Après lui, en 1868, vint le marquis de Bonneville, un de ces diplomates qui savent avancer assez lentement pour ne jamais reculer.

Narcisse était enchanté de la beauté du ruisseau qui lui rendait son image. le nouvel ambassadeur fut charmé par une société souple, fine, amie des lettres, qui lui ressemblait. il descendait de la montagne sans avoir pris la rudesse des Suisses, près desquels il avait vécu comme ambassadeur à Berne.

Il fut l'ambassadeur du concile et sut éviter une rupture entre la France et le saint-siège.

Le premier secrétaire était alors M. Lefebvre, qui mourut comte de Béhaine. Cet ancien employé de M. Benedetti à Berlin fut la mouche du concile. Chargé d'affaires par le gouvernement de la Défense nationale, il se révéla au-dessous de médiocre.

Il devait revenir douze ans plus tard, car ses intrigues n'empêchèrent pas M. Thiers de le remplacer par un diplomate digne de ce nom, le comte Bernard d'Harcourt. Né pour la carrière, le nouveau venu avait fait ses preuves en Chine et en Espagne. Démissionnaire après le coup d'Etat, il ne reprit qu'en 1870 la plume qu'il tenait, avec précision, élégance et patriotisme.

○○○

M. Desprez, nommé en 1880, sortait de la presse. Il fut inventé par M. Drouyn de Lhuys, pour contredire les autres et se contredire lui-même. Il avait l'art d'écrire aux ministres qui se succédaient, non pas selon son opinion, mais selon leurs désirs. Cela lui valut une heureuse carrière de vingt-cinq ans.

Il fit une fin à Rome, où son esprit se plut aux racontars d'antichambre. Il avait été, d'ailleurs, un des premiers parmi les partisans de Joachim Pecci. Habitué aux bureaux du quai d'Orsay, sans usage de l'étranger, il fit à Rome la figure d'un rat égaré dans une grenier vide. Il ne recueillit, pendant son triennat, ni haine ni sympathie.

Tout ce que laissa M. Desprez à son successeur fut une poussière épaisse dans les appartement du palais Colonna.

Il eut pour successeur M. Lefebvre, celui de 1870, qui était devenu comte de Béhaine. Ce diplomate fut l'homme du ralliement.

Après lui, passa M. Poubelle, ancien préfet de la Seine, qui ne donna pas à Rome toute la mesure de sa finesse narquoise. Puis, ce fut M. Nisard, ancien directeur de la politique au ministère, comme M. Desprez.

LES ECOLES TECHNIQUES

L'Allemagne a réalisé en ces dernières années, d'énormes progrès industriels. Elle est en voie déjà de disputer à l'Angleterre les marchés du monde.

Elle doit en grande partie ce succès à son système d'instruction technique.

Les gouvernements allemands ont compris qu'à côté des écoles qui préparent aux professions libérales, il en fallait qui préparent aux carrières industrielles, dont l'importance grandit chaque jour.

Aussi, a-t-on établi un peu partout des écoles techniques, où peuvent entrer les jeunes gens à l'issue de leurs études primaires. C'est là que se recrutent les ouvriers habiles, les contremaîtres qui ont tant fait pour le développement de l'industrie allemande.

"La Patrie" a fait toute une campagne en faveur de la création ici d'écoles techniques qui permettent à nos ouvriers de se faire une carrière fructueuse.

C'est l'un des sujets qui méritent le plus de commander l'attention générale.

CHRONIQUE

Elle n'avait pas eu de berceau ; il y a des êtres qui n'ont pas droit à cette douceur berçante, — peut-être bien ?— puisqu'elle n'en eut pas !

Elle n'avait pas eu de mère ; il y a des enfants qui se passent des genoux pour s'asseoir, des bras qui enlacent, des poitrines qui gardent les têtes petites ; des chansons qui font naître les rêves ; des baisers qui donnent le paradis... elle n'avait pas eu de mère !

Elle n'avait pas eu d'amour ; — il y a des coeurs où l'amour ne fleurit pas ? puisqu'elle n'en eut pas ! — Jamais on ne lui sourit ; elle ne put donc devenir jolie ;... elle resta laide, avec ses yeux tristes, sa bouche creuse, ses joues hâves ; laide avec sa taille inferme, ses épaules hautes, son cou décharné, ses bras longs, ses cheveux fades ; laide avec ses misérables robes qui l'enveloppaient sans l'habiller, ses chapeaux disgracieux qui l'enlaidissaient encore : toute laide enfin !

Pauvre elle !

Elle regardait partout, espérant voir quelque chose rire, pour elle, dans la nature : tout lui grimaçait ! Un jour, elle recueillit un moineau pour aimer quelque chose ; elle passa de longues heures près de la cage rustique à contempler cette "petitesse" riante ; elle lui disait mille riens, heureuse de parler sans trop savoir ce qu'elle disait, c'était le tendre de son âme qui allait à l'oiseau.... Lui, non plus, ne comprit pas.... le moineau s'est enfui... elle ne songea plus aux oiseaux.

Elle planta un rosier pour respirer le parfum des belles fleurs; elle donna à la plante, rosée, soleil et caresses ; le rosier ne fleurit jamais, il s'étiola et mourut. La pauvre assistait à l'agonie et pleura les roses jamais venues et le rosier ingrat.

Elle descendit alors vers la grève silencieuse; elle écouta la chanson plaintive des eaux calmes, et le rugissement des ondes déchaînées; elle se para d'algues marines, et les perles humides de la plante tombaient sur son cou maigre, lui donnant l'illusion d'une caresse... c'était une douceur inconnue qui l'enivra.

Elle s'endormit sur la rive déserte, et pendant que la pauvre rêvait au paradis d'amour, la vague la prit dans sa froide étreinte, et l'emporta...

Un pauvre pêcheur la recueillit en penchant la main, telle une épave que l'on saisit au passage; il la coucha dans la berge malpropre, insouciant de savoir si cette masse inerte, remuerait encore. Elle était si laide avec ses cheveux collés aux tempes, ses lèvres bleuies, et ses traits tirés laide à n'en plus faire pitié, et l'homme rude qui ne connaissait pourtant guère le délicat et le beau, restait insensible devant la misérable inanimée.

A l'hopital on la soigna, et la pauvre se plaignit si tristement qu'un médecin attendri, voulut calmer sa douleur. Il lui inocula la grande "calmante" ; maintenant elle dormit et rêva de si belles choses, songes d'amour idéalement berceurs ; tout ce qu'elle n'avait su imaginer, se réalisa, elle fut si heureuse qu'elle en guérit. La vie lui refusait tout ; le sommeil lui donna l'illusion apaisante d'un bonheur incroyable.

Alors, on vit la misérable peiner dur pour obtenir la joie endormante ; tout ce qui vivait de force et d'intelligence en elle, avait ce seul but : gagner l'enivrement des nuits. On la rudoyait, on lui criait : morphinomane ! Ce mot injurieux lui était doux, puisqu'il résumait sa joie ; joie factice, mais la seule que la pauvre ait jamais connue. La fatale passion la courbait atrocement, ses membres se tordaient, sa pauvre face s'horrifiait, ses yeux fous avaient des lueurs terribles ; mais elle n'était pas méchante. Jamais elle ne frappa les enfants qui l'insultaient ; jamais elle ne proféra une injure ou un reproche ; indifférente à tout, elle ne demanda plus rien, à qui lui avait tout refusé.

Elle mourut bientôt, sans révolte, sans agonie, minée par le poison cruel, elle mourut dans son rêve, pauvre, victime de la vie, qu'une tendresse aurait fait grande, mais qui n'en eut jamais.

On la mit dans une boîte brute, que le prêtre, miséricordieusement aspergea d'eau sainte, et dans le coin le plus triste du cimetière, on ensevelit la pauvre femme.

Elle n'avait pas eu de berceau ; elle n'eut pas de tombe.

Madeleine

L'hon. M. Ross, premier ministre d'Ontario, est de retour de Hot Spring Va., en excellente santé. En revenant, M. Ross passa par Washington et fut reçu par le président Roosevelt.

○○○

Les dépêches de Rome contredisent la nouvelle que Mgr Falconio, délégué apostolique aux Etats-Unis, sera envoyé à Marille et remplacé par Mgr Guidi.

○○○

Sait-on combien ont coûté à la cassette royale cambodgienne, ou plutôt aux Cambodgiens, les funérailles du roi Norodum ? La bagatelle de 500,000 piastres. Norodom, après avoir été revêtu de vêtements brodés et enrichis de pierreries, a été enveloppé d'un suaire en étoffe précieuse rehaussée de rubis et enseveli dans un cercueil en or fin !

○○○

Le "Globe" de St-Jean, N.-B., dit qu'il serait fort intéressant de voir lord Dundonald abandonner le service actif dans l'armée anglaise pour se porter candidat aux prochaines élections générales du Canada. Ce serait, ajoute-t-il, une solution piquante de l'incident qui a amené le renvoi du commandant de notre milice.

○○○

L'amiral Rivet, auquel Montréal a fait l'été dernier un si chaleureux accueil, commande le croiseur français, le Dupleix, qui est actuellement à Newport.

On écrit de cette ville que le brave marin est allé, ces jours derniers, déposer une couronne de fleurs sur le tombeau de l'amiral de Ternay, dont le corps repose dans l'église de Newport. Beaucoup de résidents de Newport sont allés saluer l'amiral français.

○○○

On mande de Toronto que le vice-président de la compagnie réorganisée des usines du Sault Ste-Marie, en ce moment s'efforce d'obtenir un gros contrat pour les aciéries du Sault Ste-Marie. Il a comparu devant la commission du chemin de fer Temiskaming, pour faire valoir les droits de la compagnie du Sault au prochain contrat pour des rails. Comme il va falloir au moins dix mille tonnes de rails pour continuer les travaux de construction sur le prolongement au-delà de New-Liskeard, le printemps prochain, et les aciéries du Sault Ste-Marie feraient une belle affaire en obtenant ce contrat. On dit que si M. Drummond reçoit quelque encouragement relativement au contrat du Temiscaming, les aciéries du Sault seront ouvertes presqu'immédiatement.

○○○

Un acadien patriote vient de s'éteindre à Tignish, Ile du Prince-Edouard : M. Gilbert Buote, rédacteur de l'"Impartial", à l'âge de 70 ans.

Le défunt a commencé sa carrière dans le journalisme en 1892, alors qu'il fonda, de concert avec son fils, le journal sus-mentionné.

Avant de se faire journaliste, M. Buote a enseigné durant 44 ans, à l'Ile du Prince Edouard, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse. C'est lui qui fit adopter en 1879, dans les écoles françaises de l'Ile, la série des livres de Montpetit. Il a contribué dans une large mesure à l'organisation de la société des instituteurs acadiens.

Le vieux confrère acadien travaillait depuis trois ans à écrire l'histoire française de l'Isle St-Jean. Son œuvre est à peu près terminée ; son fils y mettra la dernière main.

Instruments de musique à bon marché

Orgue Uxbridge, 10 jeux, 6 pieds de hauteur, belle caisse, $55.00, payables 75 cents par semaines.

Piano carré Lindsay, $30.00 payables 50 cents par semaine Piano droit Ibach à 7 octaves, et d'un beau son, caisse magnifique, $150.00, payables $1.00 par semaine.

C. W. Lindsay, Limited, 2366 rue Ste Catherine, (Près Peel) 131-4

A SAINTE CUNEGONDE

Un jeune homme de 18 ans, nommé Ludovic Brunet, demeurant rue Guy, a été arrêté hier soir pour avoir joué à la balle, à l'angle des rues Duvernay et Napoléon, à Sainte-Cunégonde. Ce matin il a été condamné à $5 d'amende et les frais.

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

LA GREVE DE FALL RIVER

COMMENT ON ORGANISE LES SECOURS AUX GREVISTES

Fall River, 1. — Rien de nouveau dans la situation ouvrière. Les grévistes reçoivent de toutes parts d'encourageantes offres de secours et sont, jusqu'à présent, certains d'environ $20,000 par semaine, ce qui permettrait de prendre soin des plus pauvres. L'Union Nationale des tisseurs a approuvé la grève et voté une proposition pour taxer tous ses membres en dehors de Fall-River de 50 cents par semaine pour le soutien des grévistes.

L'Union centrale du travail a décidé jeudi soir de donner un grand concours athlétique sur le terrain du baseball, au profit des grévistes. On aura l'usage du terrain gratis et les jeux consisteront en baseball, football, courses, tours de force, etc.

Le gérant du Bijou Théâtre a promis aux grévistes un sou sur chaque billet vendu durant la grève et l'usage de son théâtre pour leurs assemblées, l'après-midi.

—La branche de la Fédération Américaine du travail a eu une assemblée jeudi et a approuvé la grève et a promis aux grévistes son appui le plus complet.

On s'attend que les unions affiliées à la fédération fourniront aux grévistes environ $3,000 par semaine.

Les chefs ouvriers ont adressé aux citoyens et hommes d'affaires locaux un appel en faveur des grévistes.

La ville sera divisée en districts et on passra de maison en maison pour obtenir des secours.

Les secrétaires des unions reçoivent de partout des lettres offrant du travail aux grévistes.

Une lettre de E. B. Nash, Grime, N. H., demande des Canadiens pour travailler à la brique d'ici à l'automne.

Les manufacturiers sont surpris que la grève n'ait pas causé un regain d'activité sur le marché aux cotonnades.

Pas plus de 10,000 pièces ont été vendues cette semaine et les demandes sont peu nombreuses.

La situation est loin d'être rose, et la nouvelle vient du Sud que les fabriques de cette partie du pays se préparent à fabriquer ce qu'on appelle communément les "wide goods".

Une nouvelle a été mise en circulation par certains journaux de Boston disant que M. C. D. Borden commencerait la semaine prochaine à faire fonctionner ses fabriques 24 heures par jour et emploierait trois équipes d'ouvriers. Cette nouvelle est contredite par M Borden.

Courrier de St Lin

Le foin. — Affaires municipales. — Concert de charité.

(Corr spéciale.)

St-Lin, 1er.—A la campagne, la fenaison bat son plein et le cultivateur travaille ordinairement à la récolte du fourrage.

—A l'Hotel de Ville, mercredi soir, a eu lieu l'homologation du rôle d'évaluation des propriétés de cette ville. Plusieurs plaintes de la part des propriétaires ont été prises en considération.

—Les membres du conseil municipal, qui tiennent à la bonne renommée de cette ville, ont fait faire le nettoyage et l'empierrage de nos rues, ce qui ne peut manquer de leur attirer la sympathie des particuliers.

—Voici le programme du concert de charité, organisé par Melle C. Lachapelle, présidente des Dames Patronnesses de l'hospice de cette ville, qui aura lieu dans la grande salle du marché le 2 et 3 août prochain au soir:

1ère PARTIE.

Marche d'entrée, ...Melle Y. Laurier, St-Lin.
Mandoline .....Orchestre de Mme W. Gagnon, Montréal.
Déclamation, ...M. A. Gauthier, St-Lin.
Chanson Comique... M. Ed. Corbeil, Ste-Anne.
Solo de violon... M. N. Martel, St-Lin.
Quatuor ...Par MM. Champagne et Crépeau de l'Alliance Nationale, (1er soir).
Duo de chant ....(2e soir)
Orchestre, ...Mandoline.
Chanson de Botrel ...M. J. Lachapelle, St-Lin.
Récitation ...M. C. H. Crépeau, Montréal.
Chant ..... Melle M. Champagne, Montréal.
Opérette... Leçon de musique par une étrangère, Melles Labelle et Champagne.

2ème PARTIE

Mandoline.....
Chant Stances à la charité... M. Crépeau, N.P., Montréal et M. A. Lachapelle, Montréal.
Quatuor ...MM. G. et Ed. Martel, J. Gauthier et R. Laurier, St-Lin.
Solo de violon ... M.Allen, Montreal.
Chant Comique... M. E. Corbeil, Ste-Anne.
Mandoline.....
Solo de Chant... M. R. Laurier, E.E.M. St-Lin.
Au Revoir ....Solo et Chant.
Soliste ... M. R. Laurier, St-Lin.....
"Vive La Canadienne" !

St-Lin, 1er.—Le Rév. M. Bruno Roy, O.M.I., est en vacance chez M. Jude Ethier. Le Père Roy est le préfet des études à l'université d'Ottawa.

— Sont en promenade à St-Lin: M. Armand Boyer, de St-Rémi; M. et Mme Basile Thérien, de Hinsdale, N. H.; Melles Champagne et H. Gauvreau, de Montréal; Mme M. Raymond, de Montréal; M. Paddy Goodman, de New-Glasgow; Melle J. Gosselin, de l'Epiphanie.

Ste Cécile de Milton

Ste-Cécile de Milton, 1er.—Dimanche, le 24 juillet, notre village a été visité par un joyeux groupe de citoyens de St-Hyacinthe, accompagné de quelques musiciens de la Philharmonique qui venaient s'égayer chez M. Hormidas Chaput, notre populaire marchand.

Après avoir aidé les chantres à la grand'messe, M. Chaput leur donna un magnifique dîner champêtre.

A deux heures, une partie de Baseball très contestée entre les St-Hyacinthe 2 et les Milton, donna le résultat de trois à deux en faveur de St-Hyacinthe.

La partie était pour un enjeu de 12 poules.

Batterie : St-Hyacinthe II Bédard et Bourgeois,

Milton : Foley et Barbeau.

Ensuite de nombreux amusements eurent lieu avec le résultat suivant :

TIR AUX PIGEONS VIVANTS

H. Chaput.....	9 sur	10
Laurent Bourgeois.....	8 "	10
Louis Bourgeois.....	7 "	10
P. Lefebvre.....	7 "	10
Chs. Brodeur	7 "	10
L. G. Proulx.....	7 "	10
Ulric Boucher	7 "	10

Tir à la Cible 50 points accordés :

Louis Bourgeois St-Hyacinthe	39
Eldège Pariseau Milton...	28
H. Chaput.....	26
Arthur Janson... ... "	23
E. Vincellette... ... "	20
O. Messier..... ..... "	16

Laurent Bourgeois ayant violé les règles, fut mis hors de concours.

Courses de deux arpents : Aller boire une bouteille de soda à un arpent et revenir.

1er Laurent Bourgeois, St-Hyacinthe.
2ème Jas. Huette, St-Hyacinthe.
3ème Ulric Boucher, St-Hyacinthe.
4ème H. Chaput, Milton
5ème L. G. Proulx, St-Hyacinthe.
6ème P. A. Lefebvre, St-Hyacinthe.
7ème S. Barbeau, St-Hyacinthe.
8ème Louis Bourgeois, St-Hyacinthe.

Courses aux œufs dans une cuillère.

1er Laurent Bourgeois, St-Hyacinthe.
2ème Arthur Janson, Milton.
3ème E. Vincelette, Milton.
4ème L. G. Proulx, St-Hyacinthe.

Enfin la journée n'apporta qu'un regret : celui que tout fût si tôt fini.

On sépara avec le plus ferme propos de retourner au plus tôt s'y réjouir de plus belle.

LA CIE S. CARSLEY, Limitee.

LA VENTE DE LA NOUVELLE ADMINISTRATION OBTIENT UN JOYEUX SEND OFF

La plus grand évènement de l'année a eu un remarquable send off aujourd'hui. Les magnifiques bons marchés pratiques et de saison ont attiré de bonne heure des foules enthousiastes d'acheteurs. La nouvelle administration s'est surpassée dans la préparation des marchandises aussi recommandables à des bas prix inouis, si l'on en juge par les foules de dames qui manifestent leur appréciation des valeurs par de nombreux achats.

Beaux Meubles à Prix Réduits

Un inventaire fait par la nouvelle administration a révélé nombre de pièces désirables de beaux meubles qui ont ordre de partir à des prix qui les feront s'écouler en peu de temps. Voici des détails.

$6.50, Tables à Diner $5.30

Seulement 10 tables à dîner en bois franc, fini chêne doré, dessus 42 par 48 pouces, pieds forts, joli dessin, tables à extension de 6 pieds, splendide valeur à $6.50. Prix de vente de la nouvelle administration $5.30

$9.00, Lits Emaillés et Matelas, complets, $7.50

Offre spéciale durant la vente de la nouvelle administration.

LITS EMAILLES BLANCS, choix de quatre largeurs, bon sommier à ressort et matelas, complets, valeur $9. Prix de vente ... $7.50

$11.00, Buffets, $8.75

Seulement 6 Buffets en frêne de saison, fini doré, miroir biseauté de 14 par 24, 2 tiroirs à coutellerie et à toile, grande armoire double pour les tasses, très joli patron. Valant $11. Prix de vente de la nouvelle administration $8.75

Magnifiques Valeurs en Rideaux de Dentelle et Draperies

Dues aux efforts de la nouvelle administration.

40 paires de rideaux en dentelle Nottingham blanche, magnifiques dessins de fleurs, grande dimension, valeur extra à $1.10. Prix de vente de la nouvelle administration 74c

PORTIERES EN CORDE, une collection variée de couleurs unies et mélangées, rouge, vert et bleu. Prix réduits de la nouvelle administration :—

Qualité de $4.20 pour $3.50 ; qualité de $3.75 pour $3.20 ; qualité de $3.25 pour $2.60.

220 VERGES DE MOUSSELINE ARTISTIQUE, spéciale pour rideaux, effets de jaune, bleu et rose, 44 pouces de large. Régulier 22 cents. Prix de vente de la nouvelle administration 16 1-2c

Réveille-Matin 46c

Seulement 125 réveille-matin en nickel, bons et forts, bon mouvement, bien faits et bien finis, cloche forte. Régulier 80 cents. Prix de vente 46c

Bons Marchés en Bonneterie

Ce devrait être le point de mire des Dames.

32 douzaines de beaux bas noirs indéfrisables, bonne grandeur ample, belle forme sans coutures, pour dames. Valeur extra à 25 cents Prix de vente 19c

18 douzaines de beaux bas en fil de Lisle noir, points de dentelle et brodés, couleurs et patrons assortis pour Dames. Régulier 75c la paire. Prix de vente 50c

Couvrepieds Honeycomb, régulier $1.50, réduits à $1.15

42 paires de beaux couvrepieds honeycomb blanc ; jolis patrons soulevés, grandeur 2-14 par 2 1-2 vgs Régulier $1.50. Vente $1.15

Tours de Cou Elégants

Que la nouvelle administration écoulera à prix réduits.

Collets droits en broderie perse fond crème, avec riche broderie perse de couleur, pour dames. Régulier 25 cts. Prix de la nouvelle administration 19c

Collets droits en piqué de couleur, avec pendants pour Dames. Prix de vente 8c

$4.25 Habillements en Tweed, pour Garconnets, à $2.89

Les réductions spéciales faites par la nouvelle administration, sur les habillements de garçonnets, rencontreront la faveur du public.

225 habillements de deux morceaux, en tweed pure laine, rayures et carreaux de fantaisie, style Norfolk, finis avec larges plis, revers entièrement bien doublés pour garçonnets. Splendides vêtements pour l'école. Faits pour détailler à $4.25. Prix de vente de la nouvelle administration $2.89

LA CIE S. CARSLEY, Limitee

1765 à 1783 Notre-Dame — 184 à 194 St-Jacques.

FRANCE et VATICAN

M. Delcassé ministre des affaires étrangères a donné avis à Monseigneur Lorenzelli le nonce du Pape à Paris de la rupture des relations officielles entre le Vatican et le gouvernement de la République Française.

Monseigneur Lorenzelli quitte Paris

LES RESULTATS

Paris, 1er — Le ministre des affaires étrangères a informé officiellement samedi après-midi Monseigneur Lorenzelli que les relations étaient rompues entre la France et le Vatican. Cette rupture était attendue et n'a pris personne par surprise. On savait que le ministre Combes voulait en arriver à ce résultat en dépit de l'opposition de plusieurs membres du cabinet.

LA NOTE OFFICIELLE

La note brisant les relations entre la France et le Vatican est ainsi conçue :

"Après avoir, en plusieurs occasions, attiré l'attention de votre gouvernement sur les coups sérieux portés aux droits que le gouvernement tient du Concordat, par le fait que le Vatican traitait directement avec les évêques français sans consulter la puissance avec laquelle le concordat a été signé et voyant que le secrétaire d'Etat pontifical, dans sa réponse du 25 juillet, affirme ces procédures, le gouvernement de la république a décidé de mettre fin aux relations officielles qui, au désir du St-Siège, sont devenues inutiles."

LE DEPART DU NONCE

Le nonce a quitté Paris samedi soir pour Rome.

LES SUITES

Paris, 1er — On ne s'attend pas à ce que la rupture ait d'autre conséquence immédiate que la suppression de l'ambassade de France au Vatican et de la nonciature à Paris.

La dénonciation du Concordat exige la sanction du Parlement. Il n'est pas probable que le conflit s'envenime davantage avant que surgisse la nécessité de nommer de nouveaux évêques en France. Huit sièges sont actuellement vacants.

Dans les cercles bien informés, on ne pense pas que le Vatican cherche à enlever à la France le protectorat des chrétiens en Orient.

Où est J. Rodgers ?

John Rogers, de Worcester, que l'on croit à Montréal, n'est pas encore trouvé par les détectives.

Le chef Carpenter avait reçu vendredi, une dépêche du chef de police de Worcester, Willie Atkinson, lui demandant de trouver John Rodgers, et de l'avertir que son frère était dangereusement malade.

Une seconde dépêche reçue ce matin, au bureau des détectives annonce que M. Rodgers, père, est mort hier.

Coqueluche d'Ete

Les enfants semblent contracter facilement la coqueluche durant l'été, lorsqu'il est toujours bien plus difficile de s'en débarrasser.

Shiloh's Consumption Cure Le Tonique pour les Poumons

la guérira rapidement. Elle ne contient aucune drogue injurieuse et elle est agréable au goût.

Chez tous les pharmaciens, 25c, 50c et $1.00 la bouteille. 4047

Revue Mondaine

Mariage à Québec.

On annonce à Québec le mariage de M. Horace Bélanger, propriétaire du Mountain Hill House, à Melle Marie-Jeanne Furois.

ooo

Prochain mariage.

M. Omer Drouin, avocat, fils de M. F. X. Drouin, avocat et bâtonnier du barreau de Québec, épousera, mercredi, le 3 août, en chapelle privée, à l'église St-Jean-Baptiste, Melle Anna-Marie Delisle, fille de M. Adjutor Delisle, acheteur de la maison Paquet.

Les nouveaux mariés iront passer leur lune de miel dans les provinces maritimes.

—:o:—

Mariages.

Ce matin, a eu lieu, à la chapelle du Sacré-Cœur de l'église St-Jacques, le mariage de M. Edmond Richard, d'Ottawa, à Mademoiselle Blanche Faulkner, fille de M. Nap. Faulkner, 163, St-Hubert.

Après la cérémonie un grand nombre de parents et d'amis se sont rendus à la Viger pour souhaiter un bon voyage au nouveau couple qui est parti pour Québec.

ooo

Joyeuse fête.

Mercredi soir, 27 juillet, une fête charmante a été donnée au parc du Mikado pour célébrer le 43e anniversaire de M. Ludger Trudeau.

Une température fraiche prêtait un concours agréable à l'excellente organisation de cette fête champêtre dont le mérite revient à mesdemoiselles Prévost, Trudel, Quévillon et Trudeau.

Parmi la nombreuse assemblée de notables et d'amis qui étaient présents on remarquait Mme Trudeau, M. McDonald, Mme McDonald et les trois fils. M. Albert Adam de la Banque de Toronto, M. et Mme Queen, M. et Mme C. A. Prévost, M. le Dr Prévost et Mme Prévost, M. M. Monot et Mlle Monot, M. Ben Trudel, Mlle A. Mailloux, M. Clément Robitaille, M. E. E. Prévost et Mme Prévost, Mlle M. J. N. et H. Prévost, Z. E. Prévost, E.E. P., Ernest Brousseau, jr., Mlle Berthe Chamberlain, George Cummings, E. Charbonneau, Mlle Louise Trudel, Alf. Monot, Mlle A. Morin, M. et Mme Gabouri, M. Clément, Louis Trudeau, L. B. Fontaine, avocat, M. et Mme Trudeau, Mlle Rosa Trudeau, B. Mailloux, Florence Butler, Bessie Butler, Angelina et Odile Trudel, Morin, Angélina Quévillon, MM. Albert Mailloux, Wilfrid Barolet, Morin, Guénette, Sénécal Albert Adam, Victor Forgue, Van. Trudel, M. G. Ecrement, Nap. Houle, M. et Mme Quévillon, M. et Mme Benoit, etc., etc.

Ce banquet a été suivi de joyeuses danses.

ooo

Ici, là et partout.

M. Ernest Rochon, de Montréal, est parti samedi dernier pour aller s'établir dans les Territoires du Nord-Ouest, probablement à Edmonton. M. Rochon est le fils de M. Damase Rochon, ancien maire de St-Benoit.

MM. J. Filiatrault, A. Champagne, R. Brousseau et A. St-Pierre sont arrvés d'un voyage d'une dizaine de jours dans le Nord-Ouest. Ils se sont retirés au canton Minerve, chez M. Bruneau.

—Mademoiselle Marie-Louise Lavergne, d'Arthabaska, était à Montréal samedi.

—M. O. Durocher, d'Ottawa, est ici.

—M. le Dr G. Desjardins, de Ste-Thérèse, est en ville.

—M. J. A. Tanguay, de Ste-Agathe, est ici.

—M. A. Picher, M.D, de Québec, est de passage en ville.

—M. et Mme J. O. Gendron, de New-Bedford, sont à Montréal pour quelques jours.

—M. et Mme C. Pigeon, d'Arthabaskaville, sont dans notre ville.

—M. le Dr R. J. Pinault, de Québec, est au Viger.

—M. et Mme Henri Masson sont partis pour Old Orchard.

—Mme J. Viau, de Montpellier, est à Montréal.

—M. et Mme A. F. Boulanger, de London, Ont., sont en ville.

—M. C. Lepage, de Toronto, est ici.

—M. le Dr N. J. Perrault, de Québec, est en ville.

M. et Madame Arthur Betourney sont de retour d'une promenade de trois semaines à Worcester, Mass., où ils étaient les invités de M. le Dr Barbeau, père de Madame Betourney.

—M. et Madame Hormidas David et Demoiselles Alida et Emilia Racicot, sont en villégiature au bout de l'Isle.

—M. et Madame Roméo Casgrain, sont au Bout de l'Isle pour l'été.

—Melle Aurore Lanoix et Melle Jeanne Beaudreault sont parties samedi pour une vacance à Marieville et à St Jean.

—M. Gustave Renaud, avocat de la société légale de Jodoin et Renaud, doit partir prochainement pour le Brésil pour affaires professionnelles.

—M. et Madame Léonidas Létourneux, de Montréal, sont à Québec, pour quelques jours.

—M. et Madame Johnson sont à Windsor Mills pour un mois.

—MM. V. Bergeron, A. Labrie, Ed. Beaulieu, de Montréal sont partis pour la Malbaie.

—M. A. D. Decelles, bibliothécaire aux Communes d'Ottawa, est au Château Frontenac, Québec.

—M. Marc Aurèle Lemieux, avocat, de Québec, est parti pour Cacouna.

—Mme Valmore Blanchet, de Hartfort, Ct., est à Brantford, pour la belle saison.

—Melle Berthe Fortier partira ces jours-ci pour un voyage à New-York et Atlantic City.

—Mme Fleury et Melles Fleury, d'Ottawa sont à Montréal pour quelques jours.

—Melle Stella Gamache, d'Ottawa, est à Montréal, en promenade chez des amies.

— M. Siméon Beaudin, K.C., est de retour d'un voyage en Europe.

— M. et Mme Joseph Thimens partent aujourd'hui pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

— Melle Corinne Vaillancourt passe un mois à St-Eustache.

— M. Paul Lacoste est parti pour St-Irénée-les-Bains.

— Mme A. Côté, de Lisbon, Me., et Melle Gauvreau, sont à Ottawa les invités de Sir Wilfrid et Lady Laurier.

— M. L. P. Fortin, de Montréal, est à New-York.

— M. et Mme J. A. Ouimet sont partis pour passer un mois à St-Eustache.

— M. le Dr Eugène Dufresne est de retour d'un voyage de quelques semaines à Cacouna. M. le Dr Dufresne partira prochainement pour Paris.

— Melle Jeannette Desjardins est de retour d'une promenade à Vaudreuil.

— M. Fred. Letendre est parti avec quelques amis pour une excursion dans le bas du St-Laurent.

— M. Geo. W. Foisy, de la maison Foisy et frère, et sa famille, sont partis à Cacouna pour une vacance.

Mme C. A. CAREAU & CIE,
ci-devant 1ère modiste chez Mlle Dwyer, MacDonald, a ouvert un Salon de Modes, 8 rue Victoria, vis-à-vis l'Académie de Musique.
70-jno

AUX HOTELS

HOTEL RIENDEAU.—John J. Spooner, Buckingham ; Jos Spooner, Buckingham ; J. B. Pagé, Boston ; A. E. Pagé, Kansas ; P. A. Trudeau, Waterloo ; Dr G. Desjardins, Ste-Thérèse ; A. R. Turgeon, Lévis ; Théo. Routhier, Ste-Marie, Beauce ; Lucien H. Borne, Québec ; J. M. Landry, Québec ; Arthur Langlois, Québec ; G. Bissonnette, Sherbrooke ; M. et Mme L. M. Bélanger, Ste-Thérèse ; S. Venot, Joliette ; J. Arth. Tanguay, jr., Sainte-Agathe ; I. Richard, Québec ; P. P. Bourgeois, St-Hyacinthe ; L. Z. Bouillé, Deschambault ; Turgeon frère, St-Laurent ; M. Jos Degagnes, Québec ; Patrie D. Leblanc, Moncton ; Damien Landry, Moncton ; J. V. Chapdelaine, Sorel ; Jos Lajoie, Québec ; W. A. Gagnon, Trois-Rivières ; Ls-M. Lemertse, Patagonie ; J. Dewitt, Québec ; P. Dundon, Québec ; Dame F. Bélanger, Ville-Marie ; J. D. Piché, Québec ; A. Jobin, Québec ; J. B. Boulanger, Lévis ; W. Cantin, Québec ; A. Allard, Ottawa ; G. Jos Dussault, Deschambault ; C. Toupin, Trois-Rivières ; A. Picher, M.D., Québec ; O. Durocher, Ottawa ; H. E. Hudon, St-Jean ; Nap. Charbonneau, Trois-Rivières ; M. et Mme N. Burgie, Prescott, Ont. ; M. J. Montplaisir, Drummondville ; J. E. D. Guyon, Contrecœur.

COLLISION

Et lait répandu

Vers huit heures et demie, ce matin, le char 522 de la ligne de la rue Ste-Catherine, en allant à l'est, a frappé une voiture de laitier, près de la rue Maisonneuve. Plusieurs bidons de lait ont été précipités dans la rue et le lait a coulé par torrents.

La voiture appartenait à M. Beauchamp. Elle était arrêtée sur le bord de la rue, mais obstruait un peu le passage du tramway.

Il n'y a pas d'autres dommages que le lait perdu. Le tramway allait à une vitesse de quatre à cinq milles à l'heure.

Mlle C. MARCOTTE

bien connue de la rue Ste-Catherine, pour choix de toilettes de baptêmes, estampages, ouvrages de fantaisie, a transporté son établissement depuis le 1er mai.

Rue St-Denis, No 1209

1—jno

DANS LES CANTONS DE L'EST

Avocats à Sweetsburg. — Société Saint-Jean-Baptiste de Waterloo. — Accident à St-Camille. — Cour St-Michel — St-Rémi de Tingwick.

(Corr. spéciale.)

Sherbrooke, 1er.—M. Pierre Hubert, a été réélu président de la Société St-Jean-Baptiste de Waterloo.

—Il n'y a que douze avocats à Sweetsburg.

—Une manufacture de cravates sera prochainement mise en opération à Waterloo.

—L'exposition du comté de Stanstead aura lieu à Ayer's Flat, les 24 et 25 courant.

—Dans le district de Bedford la fenaison est très avancée. Le foin donne un rendement double de l'an dernier.

—Melle Florence Farewell a été jetée à bas de son cheval, vendredi matin, en faisant une promenade sur la rue. Elle fut relevée privée de ses sens, mais ne s'infligea aucune blessure grave.

—Mme Alexis Dupuis, de Montréal, est l'hôte de la famille de M. N. T. Dussault, à la villa Antonia, Petit Lac Magog.

—MM. les professeurs Bourgeault et Cartier et leurs épouses sont revenus d'un séjour d'un mois à Montréal et Ottawa. Ils sont revenus accompagnés de Mme Côté, sœur de M. Bourgeault.

—Un employé de la scierie P. Tanguay, à St-Camille, G. Ménard, s'est fait si horriblement écorcher un bras, que l'amputation fut jugée nécessaire, et pratiquée par les docteurs Thibault et Pelletier.

La population du village du Lac Mégantic est de 2,051, d'après le nouveau rôle d'évaluation. La propriété imposable a augmenté de $6,000 au cours d'un an et la population que de 43 âmes.

—Jeudi soir dernier environ 150 cultivateurs des Cantons d'Ascot et Orford se réunissaient sur une invitation du Dr Pelletier, M.P.P., à la salle de l'Union St-Joseph pour entendre des conférences agricoles par MM. Grignon et Picard.

Le Dr Grignon parla sur les meilleures méthodes pour améliorer le sol, et M. Picard du choix des bonnes vaches laitières.

—Quelques-uns des directeurs de l'Association Agricole des Cantons de l'Est, MM. A. Amea, F. B. Wilson, C. A. French, W. R. Webster, L. H. Olivier, Dr P. Pelletier, J. A. Wiggett, C. F. Clough et W. Morris, furent les hôtes de M. G. A. LeBarron, à Noreh Hatley.

M. LeBarron avait nolisé un yatch et fit faire à ses hôtes une promenade autour du lac Massawipi. Il les entretint ensuite à son hôtel d'été, le "Glen Villa."

—M. Arthur Chevalier, de la compagnie Mathieu, est allé rejoindre MM. Arthur et Hector Gendron, à la Baie St-Paul et Chicoutimi.

—M. J. P. Royer, comptable, a fait deux ventes, vendredi, à son bureau, l'actif de feu F. H. Genest, marchand du Lac Mégantic et les immeubles de Charbonneau et fils, de Magog. Le fonds de marchandises de feu F. H. Genest a été acheté par MM. Gendron et Denault à 68 centins dans la piastre et les dettes des livres par M. F. C. Bowers à 23 1-4 centins. Les immeubles de Charbonneau et fils ont été adjugés aux inspecteurs pour le bénéfice des créanciers.

—Le conseil de Richmond en est venu à des arrangements définitifs avec des capitalistes de Boston pour la mise en opération d'une manufacture de formes à Richmond.

—M. Jos. Fresne, marchand, revenait vendredi, d'un voyage à New-York, où il était allé conduire sa fille, Mlle Juliette, qui s'est embarquée sur la Bretagne pour un voyage en France.

—Mlle Fresne s'en va passer un temps indéterminé chez des parents en Champagne, son pays natal, pour le rétablissement de sa santé.

—Jeudi dernier au soir, il y avait nombreuse réunion à l'assemblée régulière de la Cour St-Michel de l'Ordre des Forestiers Indépendants, à l'occasion de la visite du frère Joseph E. Etienne, député suprême chef ranger. La réunion fut présidée par M. Paquet, chef Ranger de la Cour St-Michel. Plusieurs nouveaux membres furent initiés par le distingué visiteur, le frère Joseph C. Etienne. Après la cérémonie d'initiation des discours ont été prononcés par MM. F. H. Hébert, J. C. Paquette et Etienne. Les membres de la cour passèrent ensuite une heure agréable à causer pendant laquelle des rafraichissements furent servis.

—La bénédiction de la nouvelle église de St-Rémi de Tingwick, et d'un carillon de trois cloches, aura lieu le 10 aout prochain. Tout promet que cette fête sera des plus belles, car des grands préparatifs sont faits à cette occasion et M. le curé et les paroissiens ne négligent rien, pour donner à cette fête tout l'éclat possible. Plusieurs personnages importants y prendront part.

—Le Frère Fréderic, directeur du collège commercial des Maristes, à Waterloo, depuis le départ du Frère Herménégilde, est appelé ailleurs par ses supérieurs. Cet excellent religieux laissent des regrets à Waterloo. Il est remplacé par le Frère Antoine.

—MM. Paquette et Godbout ont commencé les travaux d'achèvement de l'intérieur de l'église de Ste-Anne de Stukely. Ils doivent être terminés au commencement de l'hiver. Le prix du contrat est de $12,000, dont la moitié sera payée par la Fabrique et l'autre moitié par une répartition de paroisse. Tout le monde est d'accord pour faire faire ces travaux.

—M. l'abbé J. L. Beauregard, curé de Waterloo, est parti, mercredi, pour un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis.

—Il y a beaucoup de gens en villégiature à Magog de Montréal, Québec et des Etats-Unis. Il est de fait reconnu que ceux qui veulent prendre une petite vacance peuvent difficilement trouver un endroit plus charmant que Magog pour passer les chaleurs.

—Les Frères du Sacré-Cœur ont définitivement décidé de transporter leur collège commercial d'Arthabaskaville à Victoriaville.

Les citoyens de Victoriaville voient ce changement d'un très bon œil, tandis qu'à Arthabaskaville on va regretter le départ des Frères, établis dans ce village depuis 1872. Les commissaires d'écoles de la ville de Victoriaville se réunissaient le 25 courant au sujet de ce changement.

Après une longue discussion sur les avantages d'avoir un pensionnat à Victoriaville, tant en ce qui concerne l'instruction et l'éducation des jeunes, qu'en ce qui se rapporte à la municipalité scolaire pour l'avenir, les commissaires en sont venus à la conclusion de voter la somme de $10,000 comme compensation de ce que les Frères vont faire pour l'éducation dans Victoriaville.

—Les familles de M. O. L. Désève et de MM. les professeurs Bourgeault et Cartier sont partis, samedi, pour une villégiature de deux semaines au Lac Montjoie.

—J. Picard, agent des Terres de la Couronne, est parti aujourd'hui, pour une vacance d'un mois à Danville et Wotton.

—M. le Dr Gadbois est revenu, jeudi d'une villégiature à la Rivière du Loup où sa famille passe l'été.

—Melvin Brown, fils de M. W. W. Brown, de Knowlton, s'est tiré accidentellement une balle dans la cuisse en nettoyant un revolver. Le projectile n'a pas encore été localisé. Le jeune homme est très souffrant.

—Le Bureau de Santé rapporte que nous n'avons qu'un seul cas de maladie contagieuse actuellement dans notre ville. Un nommé Jasmin est à l'hôpital civique, atteint de diphtérie.

—M. E. P. Currie, depuis 25 ans, officier de douane à Abercorn, a pris sa retraite. Son successeur est M. O'Brien, de Sutton.

—MM. Charles Beaudette et Francis Laroche de Coaticook, ont le contrôle pour l'érection d'une chapelle catholique à Kingscroft. Les travaux ont été accordés pour la somme de $4,200.

—M. l'abbé Victor Chartier, curé de St-Hughes était en visite la semaine dernière chez son frère, M. Etienne Chartier.

—Mlles Emérentienne et Zéphirine Couture sont en villégiature pour un mois chez des amies à St-Georges de Windsor.

—Mme L. Bernard, domicilié sur la rue Goodhue, est décédée vendredi, dans la nuit, après quelques heures de maladie. Elle revint de son travail, à l'usine Paton, en bonne santé, à six heures. Elle tomba malade vers dix heures, fit demander un prêtre pour arranger ses affaires de conscience. Elle expirait au bout de quelques heures.

—Le marché était encombré de légumes samedi. Les prix ont été peu élevés.

FERMEZ VOS PORTES

Un grand magasin reste ouvert pendant la nuit dernière

Ce matin, vers 3 heures, le constable Taillefer faisait sa ronde sur la rue St-Laurent quand il trouva ouverte la porte du magasin Lepage, à l'angle des rues St-Laurent et Guilbault. Le constable Judge, arrivé peu après, prit la garde du magasin jusqu'à 6 heures, alors qu'arrivèrent les premiers employés de MM. Lepage et Bastien. On pensa d'abord que des voleurs s'étaient introduits dans le magasin, mais l'examen des comptoirs et des étalages prouva que rien n'avait été enlevé ou déplacé.

COURRIER DE QUEBEC

Nouveaux émigrants — Le pont de Québec — Importation de Manille — Le conseil de ville en vacances — Echos de la réception à lord Dundonald — Nouvelle raison sociale — Tragédie à Bélair — La joute du Montcalm et du Shamrock II — Mariage en perspective — Démarche du maire de Montmagny—L'imbroglio des compagnies d'éclairage et de tramway de Lévis — Messe de requiem de Verdi — La Société Symphonique à l'oeuvre — Fête de nuit à Château Richer — Le "Carolina" reprend le service — Emigrants anglais par le "Lake Manitoba" — Guérison miraculeuse — Un ancien québecquois à Québec — Le "Lake Simcoe" et les Syriens — Voleurs dans un presbytère.

(Corr. spéciale)

Québec, 1er.—Le steamer "Kensington," de la ligne Dominion, est attendu samedi prochain, à Québec, avec 249 passagers de deuxième, et 266 de troisième classe. Il a un chargement général pour Québec et Montréal. Il est parti de Liverpool jeudi dernier, le 28 juillet, à 3 heures p.m.

— La compagnie de construction du pont de Québec vient de recevoir 72,000 pieds de pin jaune.

— Fin de semaine, des barges ont apporté à Québec 1,972 tonnes de charbon, dont 1,517 tonnes de Port Johnston, et 162 tonnes de Cornwall, en tout 1,678 tonnes pour la maison Carbray, Fils & Cie., et 294 tonnes d'Hoboken, pour la maison Bennett & Co.

— Son Honneur le maire et les échevins sont invités à assister à l'inauguration de l'exposition de Winnipeg, d'ici au 6 août.

— Le conseil de ville a ajourné ses séances jusqu'à vendredi, le 9 septembre prochain.

— Le règlement de la difficulté entre la compagnie canadienne d'électricité et la compagnie du tramway du comté de Lévis qui prenait bonne tournure, est encore enrayé. Samedi matin, à 11 heures, le contrat final d'arrangement devait être signé, et les chars devaient recommencer à circuler à midi. Il s'agissait de décider que l'ancien contrat serait annulé et remplacé par le nouveau, lorsque M. Holman s'est objecté à la chose en disant qu'en signant le nouveau contrat, il entendait faire une réserve pour que l'ancien subsistât afin de pouvoir poursuivre en dommages la compagnie canadienne d'électricité, et il ajouta textuellement ceci: Aussitôt que ce contrat-ci va être signé, je poursuis votre compagnie en dommages.

Puis il ajouta: Si vous voulez éviter cette poursuite, donnez-moi un reçu pour la moitié des six mille piastres que vous réclamez devant la Cour et payez tous les frais.

La compagnie Canadienne d'électricité a tout naturellement refusé par son président M. Rodolphe Audette, de se rendre à cette demande.

Son Estomac était Paralysé

Ne pouvait digérer la nourriture—LA NOURRITURE DU Dr CHASE POUR LES NERFS lui rendit la force et la santé.

Mme Ferdinand Buteau, Bertnier (en-bas), Qué., écrit: "Je ne puis demeurer silencieuse en face du bien immense que j'ai obtenu par l'usage de la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs. Depuis plus d'un an je souffrais de dyspepsie nerveuse et je ne pouvais obtenir de soulagement bien que je fisse l'essai de nombreux remèdes. Mes médecins me déclarèrent que mon estomac était partiellement paralysé."

"J'ai employé en tout quinze boîtes de Nourriture du Dr Chase pour les nerfs, et le bien que j'en ai reçu est vraiment remarquable. A en juger par la manière dont elle reconstitue le système, je crois que les résultats seront permanents."

La Nourriture du Dr Chase pour les nerfs, 50 cents la boîte, or d'Edmanson, Bates & Co., Toronto. Pour vous protéger contre les imitations, le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, l'auteur du fameux livre de recettes, sont sur chaque boîte.

Aux Etats-Unis, la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs est connue sous le nom de Dr Chase's Nerve Pills et n'est manufacturée que par la Dr A. W. Chase Medicine Co., de Buffalo, N.-Y. l.mr.j.

GIN HOLLANDAIS

Depuis 172 ans, la maison Blankenheym & Nolet, à Rotterdam, est universellement reconnue comme étant la plus importante distillerie de toute la Hollande.

GENIEVRE MARQUE "LA CLEF"

leur principal produit a obtenu les premiers prix à toutes les expositions importantes depuis 1873, établissant ainsi la vaste supériorité de ce gin sur toutes les autres marques.

Le procédé de distillation double auquel il est soumis lui donne un goût et une saveur qu'aucune autre marque n'a pu égaler.

En vente chez tous les Epiciers

LAWRENCE A. WILSON CIE., Limitée.
AGENTS.
87 St-Jacques, MONTREAL.

—Nous aurons tout probablement l'avantage d'entendre cet automne, à Québec, peut-être le 1er novembre, la célèbre messe de requiem de Verdi avec grand orchestre.

Des amateurs s'occupent de monter cette œuvre magistrale.

—Ce soir, au Chateau Richer, la garde de Champlain donne une fête ce nuit; il y aura feu d'artifice, illumination, sérénade.

La recette du voyage est destinée à une cause de charité.

L'un des inspirateurs de cette fête, est M. J. E. Martineau, chevalier.

—Malgré l'accident qui lui est arrivé il y avait beaucoup de touristes, samedi matin, à destination du Saguenay, à bord du vapeur Carolina, de la Cie Richelieu et Ontario.

—Le Lake Manitoba, de la Compagnie du Pacifique, nous est arrivé samedi matin avec 635 passagers et une cargaison générale pour Montréal —Sur le nombre de passagers, il y en avait 77 de cabine, 11 de deuxième classe, et 444 d'entrepont, tous futurs colons de Manitoba et du Nord-Ouest la plupart sont des Anglais, qui après l'examen médical de rigueur, sont repartis pour l'ouest.

—Autre miracle à Sainte-Anne de Beaupré, depuis ma dernière correspondance. M. C. J. Frank, marchand de charbon et de bois de chauffage, de Preston, Ontario, était à Ste-Anne, ces jours derniers avec son enfant âgé de 4½ ans, qui souffrait d'une maladie à la hanche. Il ne pouvait se servir de la jambe correspondant à la hanche. Aujourd'hui, après sa visite au sanctuaire, il peut se servir assez facilement de la jambe en marchant.

—Parmi les pensionnaires et ce moment au Château se trouve un M. Wm. Ware, ingénieur civil, qui est ancien habitant de Québec où il a fréquenté le High School. M. Ware, qui a voyagé beaucoup de par le golfe, demeure aujourd'hui à Auckland, dans la Nouvelle-Zélande. Quand il laissa Québec il alla demeurer deux ans en Allemagne, deux autres années à Milford Haven, dans le nord du Pays de Galles, où il fut gérant de chantiers de marine considérables, puis finalement deux ans au Brésil. M. Ware a deux fils qui se sont établis dans la République Argentine, où il se trouvait il n'y a pas longtemps. Depuis dix-huit ans qu'il a quitté Québec, il a constaté que la vieille capitale a fait des progrès. De ses anciens camarades ou "High School" il ne reste plus que l'hon. juge Bossé, MM. John C. Thomson, John Strang et Wm. Scott. M. Ware part demain mardi pour le Pont Rouge.

A ST-JOACHIM DE SHEFFORD

UN ENFANT DANS UN PUITS

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 1er—On peut être brave et héros à 6 ans; tel est le fait d'un petit garçon qui a sauvé la semaine dernière, la vie à son petit frère âgé de 4 ans qui se noyait dans un puits éloigné d'une dizaine d'arpents de la maison de ses parents à Saint-Joachim de Shefford.

Le père attiré par les cris, se hâtait d'accourir lorsque l'aîné des deux petits imprudents, Lionel Gingras, empoigna son petit frère Gérard, qui revenait à la surface pour la deuxième fois, et pour la dernière fois sans doute, et le remettait par terre.

La petite victime a été malade de son bain et de la grande quantité d'eau qu'elle avait involontairement bue.

L'amour fraternel s'est manifesté d'une manière bien sensible après le sauvetage, et Gérard disait ensuite, bien naïvement: "Qu'il aimait bien plus son frère Lionel à présent".

MAUVAISE FARCE

Un homme ensablé sur le Champ de Mars

Une mauvaise aventure est arrivée samedi soir sur le champ de mars, à un nommé Edouard Dupont, demeurant rue Sainte-Elizabeth.

Il a été assailli et ensablé par une dizaine de personnes.

On lui enleva ses habits, moins sa chemise et son pantalon, dont avait attaché les jambes aux chevilles et l'on fourra du sable dedans en si grande quantité que la victime ne pouvait se pencher pour détacher les cordes.

L'agent Dandonneau, averti de ce qui se passait, accourut et fut accueilli par les rires de la bande qui se dispersa en toutes directions.

Edouard Dupont fut vite débarrassé du sable après avoir été libéré des liens qui le retenaient impuissant.

La police connait les mauvais plaisants et des arrestations seront faites.

Nouveau Feuilleton de "La Patrie"

'La Fille du Savant'

2 (Suite)

Mais quand il l'avait embrassée, le matin, en disant: "Bonjour, Brigitte! as-tu bien dormi? Amuse-toi mon enfant, il retournait à ses livres, et les tentatives de sa fille pour entrer dans son cabinet, l'entraîner dans une conversation ou une promenade rendirent manifestement si malheureux que Brigitte en fut déconcertée.

Un jour où elle insistait, il lui dit d'un air embarrassé:

"Ma chère enfant tu es la maîtresse ici; fais ce que tu voudras, dirige la maison à ta guise, mais laisse moi à mes travaux. Je suis, du reste, bien heureux de t'avoir auprès de moi quand je ne travaille pas.

—Je voudrais te voir plus souvent, mon cher père.

—Nous nous voyons aux heures des repas... Ta mère, qui était une femme de sens, une femme parfaite, ne demandait jamais rien et se promenait seule.

—Elle avait sa fille, répondit-elle doucement.

—Sans doute, sans doute! dit-il, étonné et un peu troublé. Mais à ton âge on s'amuse de tout, je n'entraverai en rien ta liberté seulement permets que je m'occupe de mon livre."

Brigitte, surprise, se disait qu'une fille est un livre vivant plus intéressant que la plupart des livres écrits; mais elle ne répondit pas et se mit à réfléchir.

La conclusion de ses réflexions fut que son père l'aimait médiocrement et qu'ainsi repoussée elle de contenterait de ce qu'on lui offrait sans chercher davantage.

Elle prit presque subitement l'habitude de parler peu et se renferma dans une réserve qui ressemblait à de la tristesse.

En la voyant calme, tranquille, en apparence satisfaite, car elle ne demandait plus rien M. d'Eponé se maintint dans l'idée arrêtée que le grand air, les promenades et les lectures suffisaient à remplir une vie de vingt ans.

Sa première erreur était de croire que Brigitte ressemblait à sa mère. Intelligente, doué d'une vive imagination plutôt excitée que refoulée par l'ennui d'années sérieuses trop prolongées, les occupations matérielles ne lui eussent jamais suffi, lors même qu'elle n'eût été ni jeune ni aimante.

Après avoir rêvé une intimité affectueuse avec son père, désiré des distractions en rapport avec ses goûts et son âge, elle fut amèrement déçue en découvrant très vite à quoi se réduisaient sa vie et la liberté de longues journées qu'il lui fallait remplir avec de minces ressources.

Pendant la belle saison, elle put se faire illusion en parcourant le pays. Son père lui avait donné, comme femme de chambre, une paysanne dégourdie qui l'accompagnait dans ses promenades qu'elle prolongea fort avant dans l'automne, ne voyant personne, à part les domestiques, des paysans et le curé, qui lui inspirait des préventions.

Son espoir d'un voisinage rapproché s'était évanouie, car à part un castel à deux kilomètres de Noir-Pin elle n'apercevait aucune habitation, et se demandait où vivaient les familles dont le souvenir de perpétuait dans les chroniques locales.

Elle fit une enquête auprès du curé sur les habitants d'une contrée qui lui paraissait déserte.

"Je ne vois qu'un castel, et encore le maître est absent.

—Il reviendra bientôt, c'est un Vendéen dans l'âme; des amis l'ont entraîné dans un voyage un peu long. Mais votre père a dû vous parler de lui.

—Non...du tout, répondit Brigitte.

—Non il le connait beaucoup ce pendant. M. Duras lui a fourni, sur le pays, des renseignements précieux pour un érudit.

—Mon père ne parle pas beaucoup répondit-elle machinalement.

Le curé, dont les apparences rustiques cachaient de la clairvoyance avait deviné assez vite l'isolement moral de Brigitte, en dehors de la solitude extérieure que chacun pouvait voir. Volontiers il lui eût tendu une main amie mais, la sentant très éloignée, il se tenait sur la réserve.

"Mme Duras sera peut-être une ressource pour moi? demanda-t-elle.

—M. Duras ne s'est pas marié, malheureusement...Il est très aimé dans le pays, et nous aurions voulu qu'il fondât une famille.

—Mais il se mariera peut-être. Est-il donc vieux?

—Oh! il a passé la quarantaine et il a toujours manifesté la plus grande répugnance pour le mariage.

—Et les autres?

—Quels autres, mademoiselle?

—Mais tous ceux qui habitent ce pays

—Ils sont dans un voisinage éloigné à trois, quatre et cinq lieues d'ici. Les anciennes familles sont éteintes, ou ont quitté le pays. Nous avons été heureux que Noi-Pin fût habité après son long abandon.

—Je crois que nous y sommes pour toujours maintenant, répondit Brigitte; aussi aimerais-je à me créer des relations."

Le soir elle dit à son père:

"Vous ne m'aviez pas parlé de notre voisin qui habite la Durbetière?

Vous le voyez souvent pourtant?

—Mais oui...Je m'étonnais de ne t'en avoir rien dit, car, lorsque Duras est dans le pays, il vient ici presque chaque jour. Il a grand plaisir à me donner des notes importantes sur les souvenirs historiques et autres des environs.

Vous l'aimez?

—Beaucoup... c'est le jeune homme le plus aimable que je connaisse.

—Jeune homme! dit Brigitte en riant Il a dépassé quarante ans.

—Il n'en a pas l'air...et puis je le juge relativement à moi.

—A quel moment feront nous nos visites? demanda Brigitte.

—Quelles visites?

—Mais mon père, à quelques lieues d'ici il y a des gens à voir.

—Dieu nous en préserve! répondit naïvement M. d'Eponé. Notre tranquilité serait à tout jamais troublée.

—J'aurais cru, dit-elle en souriant, que des relations agréables ne troublaient pas la vie au contraire!

—Nous ne sommes pas organisés pour faire des visites...mais enfin, si tu le désires, dit-il d'un ton malheureux, nous chercherons une voiture quelconque dans le pays, et nous partirons.

L'expression de Brigitte avait d'abord rayonné; mais, comprenant à l'air de son père quel sacrifice elle allait lui imposer, elle répondit tranquillement:

"Ce sera comme vous voudrez, je n'y tiens pas.

—Vraiment? s'écria-t-il, délivré d'un grand poids. Alors attendons encore; aussitôt que certains papiers seront mis au net, nous deviendrons mondains."

II

Cette promesse équivoque devait rester sans résultat, et les mois passèrent dans une uniformité absolue.

Brigitte avait organisé sa vie en mettant, dans ses occupations, la variété que lui permettaient ses différents talents; mais un observateur, même médiocre, en voyant ses yeux attristés ou trop pensifs, eût compris que l'imagination, ne perdant aucun de ses droits, prenait chaque jour plus d'empire sur une âme solitaire et déçue.

Si la solitude est la patrie des forts, ou si un esprit poétique s'y nourrit d'un suc inconnu au vulgaire il est rare quand elle se prolonge, qu'elle n'ait pas une influence funeste; mais, transformée en isolement, elle est un dissolvant qui corrompt, détruit ou fait dévier les meilleures qualités.

La nature de Brigitte, douce mais passionnée, droite, mais romanesque, avide de tendresse, et sans guide pour lui indiquer le danger d'une sensibilité exaltée par la pensée, devait promptement se replier dans le rêve, et vivre, aussi profondément dans l'irréel que M. d'Eponé y vivait lui-même.

A ce vieil enfant égoïste, d'ailleurs très inconscient dans son égoïsme, il était bien impossible de juger la situation autrement que par la surface; la psychologie d'une jeune fille lui échappait aussi complètement que celle d'un Hindou et quand il voyait Brigitte dessiner ou combiner des travaux féminins, il se disait avec satisfaction:

"Elle n'est pas gênante, c'est sa mère exactement."

Quelquefois, il s'approchait pour lui dire:

"Tu t'amuses? tant mieux, continue."

Il s'en allait, sans se douter qu'après son clairvoyant encouragement sa fille pleurait souvent amèrement.

Si, penché sur elle, il avait pu lire le soir les lignes qu'elle écrivait pour alléger son cœur ou ses pensées, il eut été dans un étonnement extrême; peut-être eût-il souffert, mais sans songer à modifier les circonstances.

"Une des premières choses observées dans la vie c'est que rien ne marche au gré de son désir. La réflexion est sans doute trop morose pour une fille de mon âge, surtout quand, depuis cinq mois à peine, elle est rentrée après tant d'années de pension, sous le toit paternel.

L'été a passé vite, et cette saison d'automne, tant aimée des poètes, me paraît moins douce que la saison précédente. Est-ce parce que certaines espérances se sont enfuies avec les jours d'été? Pourtant que cet automne est beau! J'en aime les fleurs pâles qui semblent reprocher au soleil de ne les avoir pas assez caressées. Leur plainte trouve un écho dans mon cœur leur mélancolie sourit à la mienne. Qui songe à respirer leur parfum discret? Le travailleur ne s'en souci... les insectes meurent et les oiseaux émigrent; elles s'effeuilleront seules sans un regard d'amour pour les regretter.

Quelle que soit la mélancolie qui m'environne, ma maison répond à tous mes goûts. Elle est charmante avec ses tours à tourelles, et nous voudrions coospirer que nous aurions des cachettes nécessaires à la réalisation de nos projets.

Ces cachettes ont servi aux chouans et, si j'en crois le père Nanci, ont vu des complots et quelques horreurs. On m'a montré des taches brunes qui ressemblent à du sang; mais nous n'avons aucun revenant comme dans les manoirs anglais. Je le regrette.

Depuis mon arrivée, j'ai souvent fait glisser la cloison mobile du grenier afin d'entrer dans la chambre qui a conservé les traditions lugubres, et de rêver au passé tumultueux. J'aurais aimé alors les aventures et les coups de feu; au milieu d'événements imprévus, j'aurais défendu les tendresses qui font la vie.

A quelques pas dans le grenier, on pèse sur un clou, et une trappe s'abaisse, découvrant ainsi une cavité ou deux hommes peuvent se terrer. Ma maison me plaît, et sans l'ombre que j'y vois grandir, je serais heureuse jusqu'à l'arrivée de celui que toute femme attend.

25 octobre.

"Quelle ombre? Vient-elle des bois dont j'aperçois l'orée! Vient-elle de moi? Vient-elle du rêve qui approche avec ses ailes et me fait signe de m'envoler vers lui? Le doux voyage avec ce lui auquel il me convie! et comment l'ombre émanerait-elle de cet ami, le seul qui me parle un langage aimé, le seul qui m'apprenne la vie?

Ombre tri

CONCOURS DE TIR

Du 65e Régiment à la Pointe-aux-Trembles

Le dixième concours annuel de l'Association de tir du 65me régiment, C.M.R. a eu lieu au champ de tir de la Pointe-aux-Trembles, samedi, le 30 courant.

Le Lt-Colonel F. S. Mackay, commandant du 65me était officier exécutif.

Malgré un fort vent variant de gauche à droite, le tir a été des plus satisfaisants. L'on voit qu'il y a au 65e de bons tireurs qui seraient certains d'arriver au premier rang avec un peu de pratique.

Dans le concours ouvert à tous les régiments et associations de tir, auquel ont pris part les meilleurs tireurs des régiments de Montréal comme l'on pourra s'en convaincre par les noms des vainqueurs, le Lt.-Col. F.S. Mackay et le capitaine Ernest Peltier, du 65e ont remporté chacun un prix.

Le major Pagnuelo et le capitaine Millette, tous deux du 85me ont aussi remporté chacun un prix dans ce concours.

Lieut-Col. F. S. MACKAY, 65e

Cela prouve que les membres des régiments canadiens français voulaient pratiquer le tir, ils pourraient facilement rivaliser avec leurs camarades des régiments anglais.

Voici le résultat du concours:

I— CONCOURS DES COMMENCANTS (tyros). 9 HRS. A.M.

7 balles, 200 verges; ouvert à tous les membres du régiment qui n'ont jamais remporté ce prix dans aucun concours de tir militaire (non compris les concours aux casernes), 8 prix en nature, à choisir d'après le nombre de points obtenus.

1er—Soldat Marion, compagnie No. 6.

2me prix—

2me—Soldat Desmarais, compagnie No 8.

3me—Soldat Barré, Compagnie No 4.

4me—Sergent LaRose, Compagnie No 3.

5me—Clairon-major Tison.

6me—Soldat Vignola, compagnie No. 8.

7me—Soldat Lemieux, compagnie No 2.

8me—Soldat E. Lanouette, compagnie No 4.

II — CONCOURS DE L'ASSOCIATION

7 balles, à 200, 500 et 600 verges; ouvert à tous les membres de l'Association: 8 prix pour les anciens tireurs et 10 prix pour les commençants (tyros).

ANCIENS

1er—Major J. E. Peltier.

2me—Capitaine Ernest Pelletier, compagnie No 1.

3me—Sergent Quartier-maître Prévost.

4me—Soldat J. Lanouette, Compagnie No 4.

5me—Lt. Col. F. S. Mackay.

6me—Sergent Langlois. Compagnie No 4.

7me—Sergent LaRose, compagnie No 3.

8me—Capitaine L. G. de Tonnancour quartier-maître.

TYROS

1er—soldat Desmarais, compagnie No 8.

2me—Caporal Marion, compagnie No 6.

3me—Soldat Lemieux, compagnie No 2.

4me—Soldat Quintal, compagnie No 8.

5me—Clairon-major Tison.

6me—Clairon A. Laferrière, compagnie No. 8.

7me—Soldat E. Lanouette, compagnie No 4.

8me—Lieutenant Brossard, compagnie No. 3.

9me—Soldat Dubois, Compagnie No. 8.

10me—Soldat Vignola, compagnie No 8.

Dans ce concours, la coupe en argent présentée par l'honorable Alfred Thibodeau, sénateur, a été gagnée par un peloton de trois tireurs de la compagnie No 4, savoir: sergent Langlois, soldat J. Lanouette, soldat Simard.

III — CONCOURS SPECIAL

5 balles, à 500 verges; une entrée gratuite, autre entrée 25c. Nombre d'entrées limité à deux, mais un seul total de points comptera.

1er prix—Coupe présentée par le capt J. Giroux et $5.00.

2me prix—$4.00.

3me prix— $3.00.

4me prix—$2.00.

6 prix de $1.00, $6.00.

TYROS

5 prix de $1.00 chacun, pour les tyros, qui n'auront gagné aucun prix dans la liste ci-dessus.

1er—Capitaine Ernest Pelletier, compagnie No 1.

2me—Lt.-Col. F. S. Mackay, commandant du 65e.

3me—Sergent Langlois, Compagnie No 4.

4me—Soldat J. Lanouette, compagnie No 4.

5me—Sergent Desrosiers, compagnie No 8.

6me—Major Jos. E. Peltier.

7me—Soldat Martin, compagnie No 8.

8me Capitaine L. G. de Tonnancour, Quartier-Maître.

9me—Capitaine Geo. E. Beauchamp, chirurgien.

10me—Sergent R. Desaulniers, compagnie No. 8.

TYROS

1er—Soldat T. Simard, Compagnie No 4.

2me—Clairon-major Tison.

3me—Soldat Desmarais, Compagnie No 8.

4me—Sergent Carle, compagnie No 4.

5me—Capitaine W. Boivin, compagnie No 6.

IV — CONCOURS DU REGIMENT

7 balles à 500 et 600 verges. Ouvert à tous les membres du régiment.

PRIX INDIVIDUELS

1er prix : Coupe présentée par le lieut.-col. H. Prévost, et un autre prix. 8 autres prix en nature.

1er, Soldat P. J. Lanouette, Compagnie No 4.

2e, Capitaine Ernest Peltier, Compagnie No 1.

3e, Major Jos. E. Peltier.

4e, Lt-col. F. S. Mackay.

5e, Sergent LaRose, Compagnie No 3.

6e, Sergent Beauchamp, Compagnie No 8.

7e, Sergent Langlois, Compagnie No 4.

8e, Sergent Desaulniers, Compagnie No 8.

9e, Sergent Desrosiers, Compagnie No 8.

PRIX DE PELOTONS

Pelotons de trois tireurs d'aucune compagie ou corps du régiment, les officiers d'état major, officiers de compagnie et sergents d'état-major devant respectivement compter pour un corps du régiment, pour ce concours.

1er prix : Coupe offerte par le lieut.-col. A. E. Labelle, et $8.00 ; 2e prix, $4.00.

1er, Peloton des officiers d'état-major suivants : Lt.-Col. F. S. Mackay, major Jos. E. Peltier, capitaine L. G. de Tonnancour.

2e, Peloton des officiers de compagnie suivants : Capitaine Ernest Peltier, Cie No 1 ; capitaine W. Boivin, Cie No 6 ; capitaine J. A. de P. F. Filiatrault, Cie No 8.

V. — CONCOURS "EXTRA SERIES" (Ouvert-open)

600 verges, 5 balles. Pas de coup d'essai. Une seule série comptera.

1er prix, $5 ; 2e prix, $4 ; 3e prix, $3; 4e prix, $2 ; 5e prix, $1 ; 6e prix, $1.

1er, sergent G. Sharpe, 2e C. A. ; 1er, Sergent T. Gaudin, 1er P. W. F. ; égaux 24 points.

3e, Capitaine Millette, 85e, 24 points.

4e, Soldat Marks, 1er P. W. F., 23 points.

Cap. ERNEST PELTIER, 65e

5e, Sergent Bethune, 5th R. S., 23 points.

6e, Soldat Kamberry, 5th R. S., 23 points.

VI. — CONCOURS OUVERT

à tous les régiments et aux associations de tir.

Distance : 600 et 800 verges, 7 balles à chaque distance.

PRIX INDIVIDUELS

1. Soldat C. Morrice, Prince de Galles, 88.00—67
2. Sergent T. Gaudin, Prince de Galles, 86.00—62.
3. Soldat J. Drysdale, Victoria Rifles 84.00—62.
4. Soldat T. Veary, Victoria Rifles, 83.00—61.
5. Major Pagnuelo, 85me, 82.00—61.
6. Sergent de Couleurs Bethune, Royal Scotts, 82.00—60.
7. Soldat W. Mills, Victoria Rifles, 82.00—60.
8. Soldat J. Capping, Victoria Rifles, 82.00—60.
9. M. Gourlay, C.N.D.R.A., 82.00—59.
10. Sergent J. Sharpe, 2e Caval., 82.00—59.
11. Capt. Peltier, 65ème, 81.00—58.
12. Major Jekyll, 1ème, 81.00—57.
13. M. Donaghy, C.N.D.R.A., 81.00—57.
14. Bomb. J. W. Sharpe, 2e Cavl., 81.00—57.
15. Sergent J. Y. Clarke, Prince de Galles, 81.00—56.
16. Capt. Cooper, Prince de Galles, 81.00—56.
17. Serg. Major, J. T. Wilson, 2e Cavl., 81.00—55.
18. Soldat Marks, Prince de Galles, 81.00—55.
19. Capt. Millette, 85ème, 81.00—54.
20. Lieut.-colonel F. S. Mackay, 65e, 81.00—54.

CONCOURS PAR EQUIPE

1. Carabiniers Victoria 810.00—297.
2. Fusiliers du Prince de Galles, 87.50—284.
3. Second Canadian Artillery, 85.00—244.
4. 5ème Ecossais Royaux, 82.50.—238.

Prix pour grand total, pour le plus grand nombre de points dans les concours No 2, 4 et 6.

1er, Capitaine Ernest Peltier, Cie No 1. Prix : Coupe présentée par le Lt.-Col., l'hon. J. A. Ouimet et médaille d'argent de l'Association de tir de la Puissance.

2e, Lt.-col. F. S. Mackay, commandant du 65me.

Prix, médaille de bronze de l'Association de tir de la Puissance.

PRIX POUR GRAND TOTAL

Pour le plus grand nombre de points faits par les tyros, dans les concours 1, 2 et 4.

1er, sergent LaRose, Cie No 3. Prix: Insigne de l'Association de tir de la Province de Québec. 2ème, soldat Marion, Cie No 6. Prix en nature.

Les officiers de l'Association de tir du 65ème sont les suivants :

Président honoraire, Lieut.-col. A. E. Labelle ; président, lieut.-col. F. S. Mackay ; vice-président : major Jos. E. Peltier.

COMITE

Cap. Ernest Peltier, capt. H. Jodoin Capt. H. Archambault, sergt. de C. C. Courcelles, sgt. de C. A. L. Larose, sgt., U. Langlois ; Secrétaire, sgt. Q. M. Prévost ; trésorier, capt. J. Filiatrault.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Prête à commencer les affaires à 8 a.m. précises . . . . .

W. H. Scroggie (LIMITÉE) RUES STE-CATHERINE ET UNIVERSITE.

Durant Août le Magasin fermera à 1 h. précise le Samedi.

Comptoirs remplis de Bons Marchés désirables en fait de Sous-Vêtements blancs de Dames.

Chaque vente spéciale que nous entreprenons est un succès! La Vente de Juin de Sous-Vêtements blancs a si bien réussi que nous avons résolu d'en commencer une autre demain matin à 8 heures précises.

Deux fois le stock de Sous-Vêtements blancs montré il y a un an.

Le double des facilités pour emmagasiner et étaler le stock. Le double du personnel pour servir les foules que cette annonce et les suivantes amèneront.

Rien ne démontre la supériorité de la valeur des vêtements blancs de ce magasin comme la comparaison qui passe en revue la qualité aussi bien que le prix.

Les besoins futurs et présents peuvent être satisfaits à une grande épargne sur le prix pendant la durée de cette vente.

Cache-Corsets de Dames

Cache-corsets en batiste, col rond, style de devant ample, devant garni de deux rangs d'insertion de dentelle Valenciennes, garnis de dentelle et de perlé de ruban autour du col pour Dames. Valant 35 cents. En vente à 18c

Cache-corsets en batiste, col rond, style de devant ample, garnis d'imitation de dentelle torchon autour du cou et des remplis. Valant 35 cents. En vente à 18c

Cache-corsets en batiste, col montant, ajustement coilant, empiècement rond, avec beaux plis, garnis d'imitation de dentelle torchon autour du col et des bras. Valant 39 cents. En vente à 25c

Cache-corsets en batiste, col rond, style de devant ample, devant avec quatre rangs d'insertion en imitation de dentelle torchon, garnis de dentelle et de perlé de ruban autour du col et des bras. Valant 65 cents. En vente à 36c

Caleçons en Batiste pour Dames

Caleçons en batiste, frange parapluie, quelques-uns avec plis ourlés et broderie, d'autres avec plis ourlés et bordure en imitation de dentelle torchon, pour Dames. Valant 40 cents. En vente à 25c

Caleçons en batiste, frange parapluie en linon, avec beaux plis et garnis de broderie. Valant 98 cents. En vente à 50c

Caleçons en batiste, frange parapluie en linon, garnis de groupes de plis et d'insertion en dentelle Valenciennes, garnis d'une large dentelle et de perlé de ruban. Valant $1.25. En vente à 85c

JUPONS DE DAMES

Jupons en batiste, volant en linon, avec plis, garnis d'une large broderie, pour Dames. Valant $1.00. En vente à 69c

Jupons en batiste, volant en linon, avec groupes de plis ourlés et d'insertion de broderie, garnis d'une large broderie pour Dames. Valant $1.75. En vente à $1.25

CHEMISES DE DAMES

Chemises en batiste garnies de frange du même tissu autour du col et des bras, pour Dames. Valant 45c. En vente à 25c

Chemises en batiste, garnies de broderie autour du col et des bras, pour Dames. Valant 45 cents. En vente à 35c

Robes de Nuit pour Dames

Robes de nuit en batiste, col montant, empiècement rond, avec groupes de beaux plis et d'insertion de broderie, garnies de broderie autour du col, de l'empiècement et des manches, pour Dames. Valant $1.50. En vente à 89c

Robes de nuit en batiste, col de forme carrée, empiècement carré, avec coutures de fantaisie, garnies autour du col avec dentelle et perlé de ruban, autour de l'empiècement et des manches, avec franges en linon et bordure en imitation de dentelle torchon, pour Dames. Valant $1.25. En vente à 79c

Robes de nuit en batiste, devant à col montant, avec groupes de plis et plis ourlés, garnies de franges en linon et de bordure en dentelle Valenciennes autour du col, de l'empiècement et des manches, finies avec perlé de ruban pour dames. Valant $1.00. En vente à 69c

Eclairage électrique à Sherbrooke

Votation aujourd'hui sur cette question — Opinions de deux citoyens

Sherbrooke, 1er — La votation aujourd'hui sur l'importante question de l'éclairage est assez animée. Voici des opinions sur la question, que nous publions sous forme de "Tribune libre" :

"Le règlement de Sherbrooke proposé pour emprunter deux cent mille piastres "pour acquérir un établissement de lumière électrique", sur lequel on doit voter, lundi prochain, est un pas dans une proposition contraire au sens des affaires. Si des hommes d'affaires privément cherchaient de l'argent pour une telle fin, ils publieraient un prospectus, donnant une description de l'établissement projeté, l'évaluation de son coût, l'estimation des dépenses d'exploitation, le marché probable pour le produit, avec le prix qu'on pourrait en obtenir, et les profits espérés ; mais dans ce cas de Sherbrooke, on demande aux citoyens d'hypothéquer leurs propriétés aux fins de se procurer un établissement de lumière électrique, sans s'attendre à ce qu'ils demandent telle information d'affaires ordinaires.

Il pourrait être difficile de faire le prospectus assez alléchant, voyons si, dans le cas où la cité achèterait de la compagnie actuelle suivant la première offre de la cité, de $233,000.00, on développerait le pouvoir de Westbury; à un coût modérément estimé de $250,000.00, ou aura à emprunter plus d'argent que pourvu par le présent règlement. En outre, dans l'état actuel du marché monetaire, il est extrêmement douteux que ces débentures à quatre pour cent se vendent plus que $180,000 à $190,000, laissant de $45,000 à $70,000 à être prelevées par une autre émission de débentures ou à être ajoutées au compte actuellement tiré au-delà du crédit de $45,900 à la Banque des Cantons de l'Est, à 5½ pour cent d'intérêt. Il semblerait que les avocats de la lumière municipale ont peur de laisser les citoyens se rendre compte de quelle forte somme ça va coûter réellemnt et de l'étendue de la dette actuelle de la cité. S'agit-il ici d'affaires ou de politique ?

Quant aux dépenses d'exploitation si la cité achetait de la compagnie actuelle, il est grandement improbable qu'on puisse faire moins de dépenses dans l'exploitation, en vérité, il est généralement reconnu que l'opération municipale est plus dispendieuse, et il n'y a pas de profits à mettre de côté, car la compagnie paie quatre pour cent sur $200,000.00, tandis que la cité aurait à payer quatre pour cent ou plus sur $233,000.00, avant de faire aucun profit. Comme de raison, la cité pourrait hausser les prix de la lumière de cinquante pour cent, comme le fit Drummondville. La compagnie actuelle a offert de diminuer les prix si on lui donne un nouveau contrat.

Est-ce un acte d'affaires d'emprunter $233,000.00, pour maintenir les prix tels qu'ils sont actuellement ou les augmenter, lorsque l'on peut avoir la lumière à meilleur marché en ne faisant rien ?

Si la cité développe le pouvoir de Westbury, le coût de la lumière sera encore plus élevé, à cause de la longue ligne de transmission, pendant qu'il faudrait couper les prix pour faire concurrence à la compagnie, de sorte que la cité serait pratiquement certaine de perdre, et il faudrait faire face à la perte par augmentation des affaires. Est-ce dans le sens des affaires d'entrer en concurrence lorsqu'il n'y a rien à gagner et qu'il y a plusieurs milliers à perdre ?

Le fait que le projet de Westbury n'est pas une proposition d'affaires, est encore démontré par l'incident suivant:

Lorsque le conseiller McNanamy eut la chance d'en avoir le transport, pour racheter sa promesse d'élection, il refusa de s'en charger. Est-ce dans le sens des affaires que la cité se charge d'un projet qu'un homme d'affaires astucieux rejette?

Pour résumer, le montant devant être prélevé n'est pas suffisant, mais il faudrait qu'il fût augmenté après que les citoyens auraient été entraînés dans un projet trop avancé pour être abandonné.

Les chances de rencontrer les deux bouts aux prix actuels sont très petites, pendant que des prix plus élevés ou une augmentation de taxes sont très probables. Est-ce dans ce sens des affaires d'entreprendre un projet dont le résultat serait dans le cas de succès, une position non meilleure et dans le cas de perte, une lourde dette pour nous.

CITOYEN.

○○○

Le conseiller McManamy, à la dernière assemblée du conseil de son siège au conseil, a dit en tous termes et clairement qu'un représentant de la compagnie du Pouvoir de Shawinigan l'avait approché, et avait proposé de faire une offre pour fournir l'éclairage à la cité. Et de plus, que si le règlement actuel était défait, une compagnie rivale serait formée pour fournir l'éclairage à meilleur marché.

Nous avons ici tout ce qui est nécessaire, pour assurer à la cité des années d'éclairage à bon marché, sans courir le risque d'une lourde dette et de taxes plus élevées. Chaque contribuable devrait se prévaloir de l'offre de M. McManamy, et voter contre le règlement.

Un autre point. La compagnie paie comme taxes scolaires environ $1,000 par année. Tout ceci va dans la liste neutre, et le bureau catholique reçoit environ $650 et le bureau protestant, $350. Si la cité achète de la compagnie actuelle, ou si cette compagnie discontinue les affaires, cette taxe sera complètement perdue, attendu que la cité ne paie rien pour taxes scolaires. La perte de $650 par année par le bureau catholique sera une question sérieuse, et entraînera une augmentation de taxes pour les fins scolaires, que la cité réussisse ou non à retirer un profit de la lumière électrique.

Conséquemment, voter pour le règlement c'est faire disparaître toute chance d'une compagnie venant en opposition, et c'est établir la certitude de taxes plus élevées.

Voter CONTRE le règlement, c'est amener de l'opposition et assurer des taux plus bas, c'est l'exemption d'une lourde augmentation de la dette et du risque d'avoir à payer des taxes plus élevées.

CONTRIBUABLE.

La Poudre de Savon Désinfectante de Lever X Y Z étant un désinfectant est supérieure aux autres poudres de savon.

A VERDUN

Clôture des fêtes de charité demain soir. — Il y aura des professeurs distingués.

C'est demain soir, le 2 août, que se termineront les fêtes de charité organisées au profit de l'église de Verdun. Depuis l'ouverture de ce concours de charité le nombre des personnes présentes a toujours été en augmentant. Chaque soir, il y a des centaines de personnes. Au moins 4,000 sont passées par les salles de l'école depuis lundi dernier, car 4000 billets ont été vendus.

Mercredi, les Artisans, en compagnie de leur président, Ephrem Rochon, et jeudi les Forestiers Catholiques étaient nombreux.

Beaucoup de Forestiers de Montréal, sur l'invitation de M. le Dr Boucher, Chef Ranger des Forestiers de Verdun, sont venus assurer le succès des fêtes.

Ce soir, la séance est sous le patronage des Dames de Ste-Anne.

Plusieurs orateurs distingués ont promis leur concours pour demain soir : M. le Maire de Montréal, M. le Maire de St-Henri, M. l'échevin Major, MM. Monk et Rivet, M.-P., M. le curé Le-Pailleur, de la ville St-Louis ; M. le curé Bélanger, de St-Joseph, etc, etc.

Tous les citoyens de Verdun, de Montréal et de la banlieue sont cordialement invités à se rendre ce soir et demain soir à ces fêtes de charité.

Messieurs Lachesne et Blais, les dévoués inspecteurs des chars urbains de la division Ouest ont promis de mettre à la disposition du public tous les chars nécessaires pour rendre les communications faciles et agréables.

Adresse télégraphique : Halltyne. Tel Main, 256.

THE HALL ENGINEERING WORKS

Ingénieurs, fabricants de chaudières, fondeurs en cuivre et en fer, ouvriers en cuivre et forgerons. Agents pour le Réfrigérateur de J. & E. Hall. 14 rue Côté, Montréal.

THOMAS HALL, M.N.E.C.J.E.S.

Thos. O. Sinclair, autrefois ingénieur Surt. de MM. Elder Dempster & Co. et de la Cie de chemin de fer du Pacifique Canadien, Londres.
116—12 m

S. A. de LORIMIER
Chemises Elégantes à 75c
1700 RUE NOTRE-DAME
263—1a Près de la Place d'Armes.

COURROIE ROSSENDALE
Solidement Tissée
Le double de la force du cuir. 30 p.c. meilleur marché. Dure plus longtemps. Adhère mieux. Toutes les dimensions jusqu'à 30 pouces, en stock. Livraison immédiate.
AUSSI
Agrafes Jackson pour Courroies.
Préparation spéciale pour Courroies.
R. H. BUCHANAN & CO.,
692 rue Craig
Demandez nos prix et échantillons. 71a 1

Avis de demande de Divorce

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que Arthur Howe Hersey, de la Cité de Montréal, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec, marchand, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session pour obtenir un acte autorisant divorce avec sa femme, Eliza Jane Barry, de la dite Cité de Montréal, pour cause d'adultère et désertion.

Daté à Montréal, Province de Québec, le 15ème jour de juillet 1904.

STEPHENS, HUTCHINS & MARGOLESE, procureurs du requérant.
122-25 1

CHEMINS DE FER

Promenades de fin de Semaine VIA LE PACIFIQUE CANADIEN

Aux Rivières, Lacs ou Montagnes

Bons pour aller Samedi et Dimanche et bons pour revenir Lundi

Abbotsford	$1 60
Bedford	1.60
Cowansville	1 85
Joliette	1 15
Labelle	3.30
St-Jean, Q.	1.10
Ste-Agathe	2 10
Ste-Agathe (Dimanches seulement)	1.50
Ste-Anne de Bellevue	80
Knowlton	2.30
Québec	4 00
St-Gabriel de Brandon	1 80
Nominingue	4 10
Shawbridge	1.35

Prix du passage pour autres endroits donnés sur demande.

SERVICE SPECIAL DU DIMANCHE
DEPART DE MONTREAL

Pour St-Jean, Iberville, Farnham, Cowansville, Sutton, Mansonville et Newport.
(Rue Windsor) à 9.00 a.m., le dimanche, au retour, arrivée à Montréal à 9.15 p.m.

Pour le Lac des Deux-Montagnes, Ste-Anne, Vaudreuil, Caledonia Springs, Plantagenet.
(Rue Windsor) à 10.00 a.m., le dimanche, au retour, arrivée à Montréal, à 9.45 p.m.

Pour les Laurentides, Ste-Agathe, Labelle et Nominingue
(Place Viger) à 9.15 a.m., le dimanche, au retour, arrivée à Montréal, à 9.10 p.m. Sept heures à Ste-Agathe, quatre heures à Labelle.

St-Jérome.
(Place Viger) à 9.35 a.m., le dimanche, au retour, arrivée à Montréal, à 8.50 p.m.

Pour le lac Maskinongé, Joliette, Saint-Gabriel de Brandon et Trois-Rivières
(Place Viger) à 8.50 a.m., le dimanche, au retour, arrivée à Montréal à 9.30 p.m.

Pour Lanoraie et les stations intermédiaires
(Place Viger) à 8.50 a.m., et 3.00 p.m., le dimanche, au retour, arrivée à Montréal à 8.00 p.m., et à 9.30 p.m.

Un Train Special pour Vaudreuil
et les stations intermédiaires quittera la gare Windsor tous les samedis à 12.30 heures (midi et demi) arrivant à Vaudreuil à 1.10 p.m.
Au retour, il quittera Vaudreuil à 2.40 p.m. le même jour arrivant à Montréal à 3.30 p.m.

Le Train rapide pour Ste-Agathe
Quittera la gare Viger tous les vendredis, à 5.20 p.m., durant juillet et août, pour Shawbridge et les stations intermédiaires à Ste-Agathe. Le train partant à 5.30 p.m., le même jour, n'ira que jusqu'à St-Jérôme seulement.

Train du dimanche pour Labelle, Nominingue, etc.
A partir de dimanche prochain, et tous les dimanches dans la suite, le train qui quitte la Place Viger à 9.15 a.m., pour le Nominingue et qui en part le même jour, à 4.20 p.m., pour Montréal, n'arrêtera pas à St-Jérôme.
Le train du dimanche pour St-Jérôme et les stations intermédiaires partira à 9.35 a.m., comme à présent
Bureau des billets, 129 Rue St Jacques
(Près du Bureau de poste.)

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXPOSITION de ST. LOUIS, Mo., 1904
DEUX TRAINS CHAQUE JOUR
Départ de Montreal 9 a.m. et 10.30 p.m.
Chars dortoirs et Wagons Pullman.
PRIX RÉDUITS
De Montreal et Retour
Limite 15 Jours, - $24.00
Limite 60 Jours, - 29.35
Limite 15 Décembre 35.20
Les voyageurs peuvent faire des arrêts en allant ou en revenant à n'importe qu'elle station du Canada, Detroit, Port Huron ou Chicago.
Voyage aux Chutes Niagara, $1.40 de plus.
Bureaux des billets en ville :
137 rue St-Jacques, Telephones Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO. LACHINE.—Du Bureau de Poste, service de 20 min., 5.40 a.m. à 11.00 p.m. Dernier char à minuit. De Lachine.—service de 20 m., 5.50 a.m. à 11.50 p.m. Dernier char, 12.50 a.m.
SAULT AU RECOLLET.— De Craig et Chenneville, service de 45 min., 6.15 a.m à 11.30 a.m. Service de 30 min., 11.30 a.m. à 11.00 p.m. Dernier char, 12.00, minuit. Du Sault au Recollet.— Service de 45 min., 5.30 a.m. à 12.15 p.m., service de 30 min., 12.15 p.m. à 11.45 p.m.
MONTAGNE—De l'Avenue Mont-Royal, service de 20 min., 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria Westmount, service de 20 min., 5.50 a.m., à 12.10 a.m.
CARTIERVILLE.—De Snowdon's Junction, service de 40 min., 6.00 a.m., à 12.00, minuit. De Cartierville, service de 40 min., 5.40 a.m. à 11.40 p.m.
LIGNE DE CEINTURE DE LA MONTAGNE.— Service spécial de la ligne de ceinture, suivant le besoin via la rue Ste-Catherine. Des chars supplémentaires sur toutes les lignes suivant besoin. Pour les chars additionnels pour Lachine, prenez les chars de la rue Notre-Dame pour raccordement à la Côte St-Paul. Pour les chars additionnels au Sault-au-Récollet, prenez les chars de la rue St-Denis, pour raccordement à la voie du C.P.R.
67—ino

KANUK
Le Nouveau Cirage à l'Huile de Kola.
10 CENTS LA BOUTEILLE

Charbons de Pictou
LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited
Offre en vente son
Charbon Intercolonial
En morceaux ou concassé
S'adresser au bureau-chef,
CHAMBRE 311
Edifice de la Banque des Marchands
—143 ma

COMMON SENSE
TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES
PAS D'ODEUR DESAGREABLE
Chez tous les marchands ou 381 rue Queen, Ouest, Toronto. Méfiez-vous des imitations. 41-jno

1847 ROGERS BROS.
LES COUTEAUX, FOURCHETTES ET CUILLERS PORTANT LA MARQUE CI DESSUS SONT LEGUES DE MÈRE EN FILLE

NAVIGATION

QUEBEC STEAMSHIP CO. LIMITED
LIGNE ST-LAURENT
Str. CAMPANA
1700 TONNES
Prochain départ de Montréal
LUNDI, 1er AOUT, A 2 P. M.
Et dans la suite à tous les deux LUNDIS, quittant Québec le jour suivant à midi, pour
Pointe-au-Père, Bassin de Gaspé, Malbaie, Percé, L'Anse du Cap, La Grande-Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.
Confort excellent pour passagers.
Aucune cargaison n'est reçu après midi le jour du départ.
Pour fret, passage et cabines, s'adresser à
J. G. BROCK & CO., Agents,
211 rue des Commissaires, Cité.
43 ino

LIGNE ALLAN
LIVERPOOL via MOVILLE
Service de la Malle Royale

De Liverpool	De Montréal	De Québec
30 Juin.... Bavarian	15 juillet.	3 a.m. 2 p.m.
7 Juillet.. Parisian	22 Juillet.	9 a.m. 6 p.m.
14 Juillet.. Tunisian	29 Juillet.	4 a.m. 2 p.m.
21 Juillet.. Ionian	5 Août.	8 a.m. 7 p.m.
28 Juillet.. Bavarian	12 Août.	4 a.m. 2 p.m.

Le Tunisian et le Bavarian sont les plus grands et les plus beaux steamers de la route canadienne, 10,570 tonnes, hélices jumelles.
Première classe, $60 et plus, suivant le steamer, la situation et le nombre de personnes par cabine.
Deuxième Classe. Liverpool ou Londonderry, Bavarian, Tunisian ou Ionian, $40. Autres steamers, $37.50. Billets de retour à prix réduits.
Troisième classe. Liverpool, Londres ou Glasgow $15. Paris, $22.
MONTREAL DE GLASGOW

De Glasgow.	De Montréal.
2 Juillet.. Corinthian	Mercredi, 20 Juillet.
22 Juillet.. Pretorian	Mercredi, 10 Août.
15 Juillet.. Sicilian	Mercredi, 3 Août.

Première cabine, $50 et plus. Deuxième cabine, $35. Troisième classe, $15.
S'adresser à H. et A. Allan, Montréal.

Steamers de la Ligne Dominion
DEPARTS HEBDOMADAIRES POUR LIVERPOOL DE MONTREAL

xSouthwark	6 Août	xCanada	3 Sept
xKensington	13 Août	xSouthwark	10 Sept
*Dominion	20 Août	xKensington	17 Sept
*Vancouver	27 Août	*Dominion	24 Sept

De Montréal à Avonmouth (Bristol)

*Englishman	6 Août	*Manxman	3 Sept
*Tuxonian	20 Août	*Englishman	17 Sept

*Compartiment frigorifique.
xCompartiment frigorifique et à air froid.
Les steamers partent à l'aurore.
TAUX MODERES
Demandez des renseignements aux agents au sujet du service à taux modérés.
Pour Liverpool, $40.00; Pour Londres, $42.50 et en montant, selon le paquebot et la cabine.
Vous pouvez vous renseigner sur le fret et le passage en vous adressant à l'agent local ou à la
LIGNE DOMINION, 17 rue St-Sacrement Mont

AGENCES REFORD
LIGNE DONALDSON POUR GLASGOW
SS. Sálacia ..... 4 Août.
SS. Marina (A compartiment frigorifique) ..... 11 Août
LIGNE THOMSON POUR LONDRES
SS. Iona (compartiment frigorifique et air froid) ..... 30 Juillet
SS. Fremona ..... 6 Août.
LIGNE THOMSON POUR LEITH
SS. Devona ..... 13 Août.
LIGNE THOMSON POUR ABERDEEN
SS. Bellona ..... 25 Août.
LIGNE LORD POUR CARDIFF
SS. Lord Lansdowne ..... 2 Août.
THE ROBERT REFORD CO., Ltd.
25 rue St-Sacrement, Montréal.

CANADIAN LINES, LIMITED.
Service direct de Steamers de 1ère Classe pour le Havre et Rotterdam.
PROCHAINS DEPARTS DE MONTREAL
SS. HALIFAX ..... 5 Août
SS. QUEBEC ..... 20 Août
SS. LAKE SIMCOE ..... 5 Septembre et ensuite à tous les quinze jours.
Les vapeurs ci-dessus mentionnés sont très bien aménagés pour les passagers de salon et d'entrepont.
Un médecin et une maîtresse d'hôtel sont à bord.
Ils sont aussi munis de compartiments frigorifiques.
Billets de connaissement émis de tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.
Pour fret et passage, s'adresser à
THOMAS HARLING, Agent.
406-407 BATISSE DU BOARD OF TRADE, MONTREAL. 4 ma

Northern Navigation Co.
La route la plus rapide et la meilleure pour Fort-Arthur, Fort William, Duluth, Winnipeg et l'Ouest.
LES STEAMERS quittent Sarnia, le lundi, le mercredi, et le vendredi, à 3 heures p. m. Ils correspondent à Port Arthur avec le " Steamship Limited ", le magnifique train du Canadian Northern Ry., pour Winnipeg, aussi avec le C. P. Ry., de Fort William; avec le G. N. Ry., et le Nor. Pac. Ry., de Duluth.
Taux spéciaux pour touristes actuellement en vigueur
POUR LA BAIE GEORGIENNE ET LES ILES MACKINAC.
Les steamers quittent Collingwood, le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi, à 1.30 heure p. m., et Owen Sound le mardi, le mercredi, le jeudi et le samedi à 11 heure p. m.
Pour Parry Sound et les 30,000 Iles, le steamer quitte Penetang tous les jours (excepté le dimanche) à 2.45 heures p. m.
Billets et informations à n'importe quel bureau de billets.
H. H. GILDERSLEEVE, Gérant, Collingwood.
C. H. NICHOLSON, Gérant du Trafic, Sarnia.
120-4m.

CANADIAN PACIFIC Railway Company
Lignes de steamers de l'Atlantique
MONTREAL ET LIVERPOOL
Voyages d'été

De Liverpool.	Steamer.	De Montréal
7 Juin	Lake Erie	28 Juin.
14 Juin	Lake Manitoba	30 Juin.
28 Juin	Lake Champlain...	14 Juillet.
12 Juillet	Lake Erié	28 Juillet.
19 Juillet	Lake Manitoba	4 Août.
2 Août.	Lake Champlain	18 Août.

*Ces steamers ne transportent pas de passagers.
TAUX DES PASSAGES
CABINE DE PREM. CLASSE.—De Montréal, voyage simple, $65.00 en montant ; de Liverpool $70.00 en montant—suivant l'aménagement. Billets d'aller et retour, dix pour cent de réduction sur les taux combinés pour l'Est et l'Ouest.
CABINE DE SEC. CLASSE.—$37.50, voyage simple ; $71.25, aller et retour. (Taux d'entier parcours pour Londres, Paris et toutes les principales villes Européennes.)
TROISIEME CLASSE.—Pour Liverpool, Londonderry, Belfast Queenstown et Glasgow, $25.00.
MONTREAL A BRISTOL

Montcalm	17 Juin.
Montcalm	1 Juillet.

LONDRES, ANVERS ET QUEBEC

De LONDRES.	D'ANVERS STEAMER	De MONTREAL.
	Montezuma	1 Juin.
Mount Temple	....	11 Juin.
Montrose	....	22 Juin.

Les vapeurs à destination de Liverpool quittent Montréal à l'aurore. Les passagers s'

Le Cacao et le Chocolat purs sont hygini ques et nutritifs.

Le Cacao Perfection de Cowan
Le Chocolat " Marine Royale "
et les glaces a gateaux de

COWAN

sont absolument purs.

The COWAN CO., Ltd., - Toronto.

4-11-18-25 Juil.—1-8-15-22-29 Août

LA FERME INDUSTRIELLE

Demande une subvention annuelle au Conseil de Ville

La Ferme Industrielle Provinciale fait circuler dans le public une requête à l'effet d'obtenir du Conseil municipal une subvention annuelle.

Cette requête se couvre rapidement de signatures. Nous avons déjà relevé sur la liste une centaine de noms de personnages importants.

La Ferme Industrielle est une oeuvre de bienfaisance dont les charges sont très lourdes.

Les pauvres qu'elle a recueillis sont nombreux. La plupart mendiaient leur pain dans la rue.

C'est M. Rivet, le dévoué gérant de la Ferme Industrielle et Provinciale, aidé de quelques constables, qui les a pour la plupart tirés de leur misère. Aussi peut-on constater la disparition presque complète des mendiants.

C'est là une oeuvre éminemment méritoire et qu'on ne peut qu'admirer. Il est à souhaiter que le Conseil municipal donne aide à cette institution d'utilité publique, et l'établisse sur des bases solides.

Nous avons, à ce sujet, reçu la lettre suivante, signée par un grand nombre de citoyens éminents :

"Monsieur le rédacteur,

"Nous vous demandons l'hospitalité dans vos colonnes pour porter à la connaissance de vos lecteurs que nous, citoyens de cette ville reconnaissant les avantages multiples de La Ferme Industrielle Provinciale, et surtout le bien qu'elle a déjà fait, avons signé la requête de cette institution demandant l'appui du conseil de ville et l'attention toute spéciale de MM. les échevins sur cette question d'importance capitale.

"Plusieurs signatires de cette juste requête, ont visité l'établissement de la Ferme à l'ancien hôtel Vervais, sur le chemin du Sault-aux-Récollets, et y ont constaté une grande propreté intérieure, une organisation parfaitement conduite par des gens compétents, et en un mot une installation ne laissant rien à désirer sous le rapport de l'économie et du confort. Les pauvres recueillis à ce refuge sont déjà nombreux, et sont pour la plupart des personnes qui mendiaient leur pain dans nos rues, et qui en sont disparus grâce à la vigilance exercée par M. A. Rivet le gérant de la Ferme Industrielle aidé de quelques constables, qui ont réussi à recueillir un grand nombre de mendiants, de telle sorte que tous les citoyens constatent avec satisfaction une diminution des plus sensibles parmi eux qui demandent leur subsistance à la charité publique, en mendiant de porte en porte. C'est là surement un travail grandement méritoire, et l'on ne peut qu'approuver le but éminemment louable que poursuit la direction de la Ferme Industrielle Provinciale à son début en proposant de travailler surtout à supprimer la mendicité. Beaucoup de travail a déjà été fait à la constatation de tous ceux qui ont suivi pas à pas les progrès de cette oeuvre, toute humanitaire.

"C'est pourquoi, le Conseil de Ville devrait soutenir le plus possible, ce refuge, et nous ne saurions trop attirer l'attention de MM. les échevins sur l'importance de cette question, qu'ils seront appelés à sanctionner au Conseil. Nous comptons sur leur dévouement à une cause si belle et si utile, et nous avons lieu d'espérer que la Ville de Montréal assurera sur des bases solides l'existence de la Ferme Industrielle Provinciale, destinée dans un avenir prochain à exercer sur les misères de notre ville une influence des plus sérieuses."

Dundonald et la musique

La musique au banquet offert à lord Dundonald, au St-James Club, était excellente. Le piano était un Heintzman & Co., de chez Lindsay, comme toujours du reste, dans les grandes réunions sociales.

Toujours un Heintzman de chez Lindsay. 131-4

COUP MANQUE

Une tentative d'escroquerie chez M. Cochentaler

La manie de vouloir se procurer des diamants autrement que par des moyens légitimes semble devenir épidémique.

La dernière tentative de ce genre, a été faite samedi soir sur le bijoutier Cochenthaler qui, tout récemment, recevait la visite de Reed, de Toronto, dans le même but.

On se rappelle que Reed est en prison, attendant son procès pour tentative de vol de diamants et pour avoir escompté un faux chèque.

Samedi matin, s'enrégistrait au "St-Lawrence Hall;" un jeune homme de 25 ans, sous le nom de Harry Seaman, London, Ont. Il se procura une chambre sur le plan Européen, le numéro 10, et paya $2.00, puis se rendit au magasin de M. Cochenthaler, choisissant un diamant de la valeur de $280, il demanda de l'envoyer à l'hotel, où, dit-il, sa mère devait approuver la vente et payer le montant.

M. Cochenthaler se rappelant le récent incident Reed, décida de livrer lui-même la marchandise. En entrant à l'hotel, un bell boy lui dit que Seaman l'avait chargé de recevoir la bague et que la dame, étant à faire sa toilette, ne pouvait recevoir ; mais qu'il pouvait envoyer la bague quand même à la chambre 213.

—Je vais vous suivre, lui dit M. Cochenthaler ; j'attendrai près de la porte.

—Ce n'est pas nécessaire, répondit le jeune garçon, on ne vous recevra pas ?

Ce fut suffisant pour mettre M. Cochenthaler sur ses gardes et confirmer ses soupçons.

En compagnie de M. Brown, gérant de l'hotel, il se rendit au No 213 pour trouver que cette chambre n'était pas occupée. Des recherches subséquentes démontrèrent que le prétendu acheteur de bonne foi, avait pris la fuite précipitamment, ne laissant comme seul souvenir qu'une paire de chaussures.

LE TRAMWAY DERAILLE

A la suite d'un déraillement, le service des tramways de la rue Saint-Laurent a été interrompu pendant près d'une demi-heure, hier soir.

Une voiture quitta les rails à la hauteur du Monument National. On n'a heureusement aucun accident 6 de personne a enregistrer.

On sait qu'en cet endroit on répare la voie que l'on a déchaussée. Bref, l'équipe des sapeurs de la compagnie a réussi à rétablir la circulation en une trentaine de minutes.

SINISTRE MARITIME

Digby, N.-E., 1 — A 2 heures vendredi matin, le trois-mâts-barque norvégien "Yuba", 550 tonnos, s'est échoué sur la pointe occidentale de Whale Cove, dans la baie de Fundy.

Il était commandé par le capitaine Markusson, à destination de Nossel Bay, Afrique, puis Weymouth, où il devait prendre une cargaison de bois de service pour Buenos-Ares.

Accusée de vol

Corinne Daignault, âgée de 22 ans, employée à l'hôtel Queen, a été arrêtée samedi par les détectives Samson et Cowan, sous l'accusation de vol à l'hôtel même.

Des renseignements

Le sous-chef Charpentier, a reçu, hier, une dépêche du sous-chef de police de Worcester, Mass., dans laquelle ce dernier demande des nouvelles d'un M. John Rogers, dont le père vient de mourir à Worcester. Toutes informations à ce sujet seront reçues avec reconnaissance au bureau des détectives.

Le poste central de police a aussi reçu un télégramme de Boston, samedi soir, annonçant la mort de M. Joseph M. Chalifoux, décédé le 29 juillet, à Hamilton Beach.

CHEMINS DE FER

COLONISATION DU NOUVEL ONTARIO, ETC.

M. H. R. Charlton, agent d'annonces du Grand Trone, est parti à Portland hier soir.

◇◇◇

Le Grand Trone termine actuellement un contrat avec le conseil de ville de Grand Rapids, par lequel cette ville lui donne le droit de se rendre de Grand Rapids à un endroit ou la compagnie se propose d'ériger une gare au coût de $50,000.

◇◇◇

M. L. O. Armstrong, du Pacifique Canadien, est parti hier soir, il va assister à l'inauguration de la ligne courte courant de l'artère centrale du Pacifique, vers Lindsay, Bobcaygeon, et autres villes et villages du district de Peterborough, ligne que le Pacifique a louée dernièrement. M. Armstrong fera prendre des vues du nouveau chemin, ainsi que des paysages magnifiques qui s'y trouvent. C'est l'intention de la compagnie du Pacifique d'ouvrir les régions situées au nord de Bobcaygeon aux sportsmen et à ceux qui recherchent les coins déserts du pays pour l'été.

◇◇◇

—On affirme que la compagnie du tunnel Ste-Claire a décidé d'abandonner l'usage de la vapeur ; elle adoptra l'electricité comme pouvoir moteur pour faire traverser le tunnel sous la rivière Ste-Claire aux convois du Grand Trone. On posera une voie triple au coût de $400,000 dans ce tunnel.

◇◇◇

On est à terminer une nouvelle ligne circulaire autour de Détroit ; cette ligne sera contrôlée par la Cie du Père Marquette.

—M. H. C. Fuller, de New-York, directeur de la Cie des chars Pullman, était à Montréal hier. Accompagné de quelques amis, il a voyagé en touriste à travers le Canada et les Etats-Unis. Il est retourné à New-York hier soir, via le Rutland.

◇◇◇

—Le Pacifique a à l'étude des plans pour la construction d'un bateau à passagers au Lac Kootenay. La Compagnie a terminé la construction d'une barge pour transporter les chars de fret de Kootenay Landing à Nelson, C. A.

—Le 8 août prochain un groupe d'excursionnistes de la Nouvelle-Angleterre, partira par le Pacifique pour visiter le Canada à l'Est de North Bay jusqu'à Desbarats. Il est probable que ces gens s'établiront dans cette région, s'ils trouvent la terre propre à l'agriculture. Déjà de semblables excursions ont eu lieu sous les auspices de prêtres qui agissent comme agents de colonisation dans le nouvel Ontario pour le compte du Pacifique. La compagnie croit que les grèves aux Etats-Unis ramèneront au Canada les cultivateurs qui l'ont quitté les facteries américaines.

◇◇◇

La dépression financière chez l'Oncle Sam peut être profitable au développement agricol au Canada, si l'on sait en profiter.

"Le Monde Moderne"

Le Monde Moderne de Juillet est en vente à la librairie française, 1682, rue Ste-Catherine, 43 rue St-Jacques. J. Pony, propriétaire.

Sommaire du No. 119 Juillet 1904. Roman en supplément (suite) :

L'Ombre de la Corde, par E.-W. Hornung.

Ces Demoiselles Fiord, nouvelle par Colette Yver. 3 illustrations par E. de Bergevin	8
La Place Louis XV, par Paul Gaulot. 8 illustrations	17
Les Gorges de l'Ardèche et le Pont d'Arc, par Alp. Blanchon. 5 photographies et une carte	27
Les Reconnaissances Commerciales, par Maurice Cahs	35
La Belle Jardinière de Raphaël, par Rullier de Bettex. 1 photographie	41
La Ville des Mormons, par Malle Marguerite G. Pitrois. 8 photographies	44
La Marseillaise de Rude, par P. Gseli. 1 illustration	56
Le Mariage d'une Mousmé, par Ernest Tissot. illustrations de J. de la Nézière	58
Le 14 Juillet, du Directoire à l'Empire, par J. Degalves	68
Une Journée A Nohant, par Alphonse Roux. 7 illustrations	72
Les Romanichels, par Mariolet. 11 illustrations	81
Les Ailes d'Icare, par R. Sainte-Marie. 4 photographies	92
Au Café Chantant, par B. H. Gausseron. 4 illustrations de L. Bailly	98
L'Industrie des Etrangers en Italie, par François Crastre	108
Une Route dans les Glaces, par André Chalvet	111
Evènements Géographiques et Coloniaux. L'Entente Cordiale, par Gaston Rouvier. 2 cartes	113
Chronique Théâtrale, par Frédéric Loliée. 1 photographie	120
Mouvement Littéraire, par G. de Lautrec	129
Pages Féminines, par Berthe de Présilly	132
Nos Concours, par M. Nicollay	135
Musique : Gavotte Poudrée, par Paul Wachs	

Le Numéro 30c. par poste, 35c. Achetez "Le Monde Moderne!!!"

FEMMES NERVEUSES

Trouvent le soulagement tant désiré, dans les

Poudres Nervines Mathieu

Elles chassent les maux de têtes et migraines, soulagent les maux du dos. Ne contiennent pas d'opiacées, et ne peuvent créer une habitude.

18 Poudres 25 cts. chez les marchands, ou envoyées franco contre réception du prix.

CIE J. L. MATHIEU, Mfrs., Sherbrooke, P.Q.

INCENDIE A TORONTO

LISTE DES PERTES

Toronto, 1.—Un incendie grave s'est déclaré vendredi, dans un édifice en brique, à 5 étages, à l'angle des rues Front et Scott, la propriété de Eby, Blain et Cie., épiciers en gros. Les flammes furent découvertes par un commis, dans le mécanisme de l'ascenseur, au dernier étage.

Les pompiers ont été lents à venir et les fils électriques leur ont beaucoup nui sur le théâtre de l'incendie. Pendant ce temps, les flammes se propagaient et bientôt le toit était en feu. Les pompiers purent heureusement se mettre à l'ouvrage sur trois côtés et prirent place sur le toit de l'épicerie du H. P. Eckardt, et Cie., de l'autre côté de la rue Scott. Ils vinrent à bout d'éteindre les flammes en une heure.

Les pertes sont probablement de $50,000. Les marchandises étaient assurées pour $125,000 et l'édifice pour $35,000. Voici la répartition des assurances : Compagnie Mercantile, $10,000 ; Phoenix, $15,000 ; Western, $15,000 ; Alliance, $25,000 ; Scottish Union et National, $5,000 ; Gore District, $5,000 ; Connecticut, $5,000 ; Fire Insurance Exchang, 5,000 ; Queen City, $10,000 ; Hand in Hand, $10,000 ; Union, $10,000 ; Canadian Fire, $5,000 ; total, $125,000 pour le stock ; Caledonia, $10,000 ; Norwich Union, $5,000 ; North British et Mercantile, $10,000 ; Queen City, $10,000 ; total, $35,000 sur l'édifice.

PENIBLE ACCIDENT

Il coûtera peut-être la vie à M. Albert Lanctôt

Il y a un mois environ M. Albert Lanctôt, étudiant en pharmacie, villégiaturait à Oka. Il était descendu à l'hôtel Laurin. Un soir qu'il était à écrire il advint que son crayon lui tomba des mains et roula à terre. En voulant le ramasser il heurta la lampe qui prit feu et explosa. En voulant éteindre le feu M. Lanctôt s'infligea aux mains et aux jambes de graves blessures. On dut le transporter au domicile de son père, M. Oscar Lanctôt, 3 Montée du Zouave.

Samedi, une méningite se déclara chez le patient, et son état s'aggrava de telle façon qu'on fit appeler un prêtre pour lui administrer les derniers sacrements.

ST. LAWRENCE HALL

L'Hôtel le plus confortablement installé de Montréal. Plan Américain et Européen.

277-jno

Au Cap de la Magdeleine

En villégiature

Cap de la Madeleine, 1er.—Les personnes suivantes sont en villégiature au Cap, chez Monsieur Pierre Beaumier :

Madame John Law, Madame G. Leduc, Madame James Scullion Madame Ness, Mesdemoiselles Marguerite Scullion, Nellie et Libbie Dixon, Mary Manning, Mary Leighbe, Emilia Groom Anderson, Lawler, Florence Ness, Madame Duffy, Messieurs George Leduc, Jos. Leduc et Fred. Law.

Chez M. Gédéon Lottinville : Melle Emilia Grégoire.

Chez M. Fred. Loranger : Melle Pleau.

Chez Monsieur Lanouette, M. Nérée Duplessis, maire des Trois-Rivières avec sa famille, Madame Faure et ses deux petits fils de Montréal, Monsieur Behan, Melle Behan, Melle Perreault.

Chez M. Misaël Ledoux : Melles Tremblay.

Chez M. Martel : Melle Morin, Dame Morin, Melle Richer.

Chez Monsieur Grandmont : M. Renaud et sa Dame de Montréal, Mmes Beaulieu, Quintal, Sasseville, Plamondon, Melles Plamondon, Lajeunesse, MM. Arsenault, Lefebvre, Carnes et Archambault.

Etaient de passage au Cap, ces jours derniers, les Revérends Pères Cornellier O.M.I., procureur provincial et le Rev. Père Robillard de Duluth.

Depuis mardi Monsieur Ubald Courteau est l'heureux père d'une fille qui a reçu au baptême le nom de Jeanne.

Dans une réunion publique.

—La preuve que les millions des chartreux sont une blague, c'est que vous pouvez me fouiller. Rien dans les mains, rien dans les poches ! or, si les millions avaient été touchés, j'en auraient bien eu un morceau !

LACHE AGRESSION

Un matelot attaqué et blessé par une dizaine de bandits

M. James Gore, matelot, appartenant à l'équipage "Turret Cape", retournant à son navire samedi soir, a été victime d'une lâche agression au coin des rues Victoria et des Commissaires.

Assailli par une dizaine de bandits, il tenta de résister, mais mal lui en prit, il reçut deux coups de couteau en pleine figure qui lui firent perdre connaissance et les assaillants s'acharnèrent sur leur victime et le rouèrent de coups, après lui avoir enlevé tout ce qu'il avait d'argent et de valeurs sur lui.

Transporté à l'hôpital Notre-Dame, Gore a reçu les soins requis et ses blessures furent pansées.

Il a pu quitter l'hôpital hier après-midi.

La police est sur les traces des agresseurs et croit pouvoir opérer des arrestations aujourd'hui ou demain.

La Poudre Désinfectante de Lever Y Z est un bienfait pour toute famille. Elle désinfecte et nettoie en même temps. 20

COUP DE FEU

Sur le constable Charbonneau

Pendant que le constable Charbonneau, du poste central, faisait l'arrestation de Paul Tremblay, charretier, âgé de 22 ans, au coin des rues Ste-Elisabeth et Craig, à 11.30 hrs., samedi soir, sous une accusation de voies de fait et d'ivrognerie, quelques-uns des amis de Tremblay tirèrent plusieurs coups de revolver avec l'intention évidente d'effrayer le constable.

Charbonneau a été incapable de retrouver ceux qui ont tiré le coup de feu. Tremblay a été logé au poste central.

Courrier de Joliette

Joliette, 1er.—Lundi, le 8 août prochain, il y aura, à deux heures de l'après-midi, une assemblée des membres de l'association des médecins, à l'hôtel Joliette, tenue par M. Barthélemy Sylvestre. Entre autres questions, on s'occupera du choix d'un candidat au poste de gouverneur du collège des médecins et chirurgiens de la province, et de l'érection d'un hôpital, à Joliette.

— Nos amateurs de sport sont vraiment dans une très grande tristese, et ils ont raison. En effet, plus de ces belles parties de baseball, le dimanche après-midi, et plus de ces grandes victoires dont l'honneur rejaillissait sur Joliette tout entier! Croyant que seul, l'ancien capitaine Saül Dubeau pouvait remettre le club dans la bonne position qu'il avait alors, plusieurs citoyens ont fait des démarches auprès des membres du conseil de ville, dans le but d'obtenir, pour M. Dubeau la permission de pouvoir, le dimanche après-midi, laisser son poste de chef des pompiers. Il serait vraiment à désirer que le conseil agisse dans ce sens, et ceci pourrait se faire sans aucun préjudice ou danger, car, déjà plusieurs personnes compétentes sont allés s'offrir pour le remplacer pendant cette courte absence. Nous espérons donc que l'attente populaire ne sera pas trompée, et que, bientôt, la joie renaîtra parmi nos "sports".

— Madame veuve François Ratelle, de la paroisse St-Charles Borromée, est décédée ces jours derniers, à l'âge de 93 ans. Elle laisse six enfants, dont deux fils et quatre filles. Il est vraiment curieux de remarquer que, l'an dernier, son époux mourait à la même date et au même âge. Nos sympathies sincères à la famille.

— Nous avons le plaisir d'apprendre que c'est le Révérend Père Odilon Charbonneau, professeur de réthorique au collège Joliette, qui vient d'être nommé préfet des études à ce collège. Tous ceux qui sont déjà passés dans cette institution, reconnaissent en ce Révérend Père, une science éminente et voient en lui un homme qui remplira cette nouvelle charge avec tout le talent et l'énergie qu'il possède. C'est donc avec joie que les élèves le verront diriger les études.

— Ces jours derniers Madame Charles Alfred (Johnny) Desmarais donnait naissance à une fille qui reçut au baptême, les noms de Marie-Albina-Gertrude-Béatrice. Parrain et marraine, M. Henri Pagé et Mademoiselle Albina Pagé, oncle et tante de l'enfant.

— M. Azarie Boucher vient d'acheter le magasin de chaussures autrefois exploité par M. D. Chênevert. Nous lui souhaitons plein succès.

— Melle Malda Noiseux et Melle Louisa Toupin, du Lac Linden, Mich., E.U., sont en promenade chez M. Joseph Masse, de cette ville; et Mademoiselle Florida Fisette, ainsi que M. et Madame Alfred Choquette, de Montréal, sont en visite chez M. Jean-Baptiste Perreault.

— Eaient aussi de passage ici la semaine dernière: Melles Dora et Bertha Blouin, des Trois-Rivières; Melles Sophronie et Clorida Danis, de St-Henri de Montréal; Melle Alexandrina Laporte, de Montréal, et Melles Alice et Louise Boire, de Québec.

— Le club de croquet "St-Louis," organise, paraît-il, une excursion à St-Jérôme pour dimanche, le 21 août prochain. Ce voyage aura certainement beaucoup de succès, vu la rareté des excursions qui partent d'ici. L'Union Musicale de Joliette doit, dit-on, accompagner les excursionnistes.

— Les récoltes ont ici une très belle apparence, et les foins sont en partie terminés dans nos cantons. Ils ont fourni une récolte qui, sans être aussi bonne que celle de l'an dernier, est cependant très avantageuse.

VICHY-CUSSET

GRAND PRIX EXPOSITION DE PARIS 1900

F.-X. ST-CHARLES & Cie.

Seuls agents au Canada, 113 jno. MONTREAL.

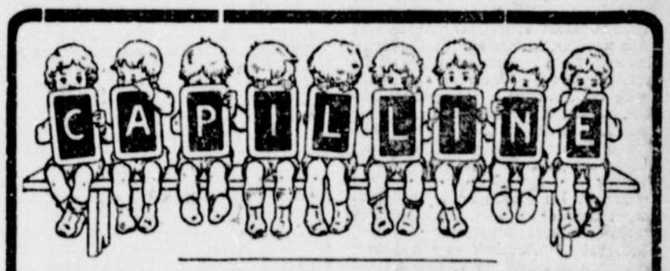

Propreté ! Beauté ! Efficacité !

MONTREAL, 21 juin 1882.

M. S. LACHANCE,

MONSIEUR, — Je me sers depuis quelque temps de votre nouveau restaurateur de la chevelure, la " CAPILLINE, " et j'ai pu constater que c'est un puissant tonique pour le cuir chevelu. En même temps qu'elle donne de la vigueur aux cheveux cette préparation les empêche de grisonner.

Ayant pris connaissance de la composition chimique de votre " CAPILLINE, " je n'hésite pas à dire que son usage est parfaitement inoffensif.

Votre tout dévoué,

N. FAFARD, M. D.,
Professeur de Chimie à l'Université Laval

86-j-n-o

DIARRHEE CHEZ LES ENFANTS

Le Sirop du Dr Coderre pour les Enfants Guérit la Diarrhée, la Dyssenterie et la Colique chez les enfants, calme et soulage la dentition douloureuse. Prix 25c la bouteille, ou par la poste sur réception du prix.

The Wingate Chemical Co., Ltd., 2123 rue Notre-Dame, Montreal.

Les Pastilles du Dr Coderre contre les Vers détruisent les vers chez les enfants. Prix 25c. 131-jno

LE SEUL REMEDE POUR LES BEBES

La constitution des bébés et des petits enfants est très délicate et sensible Les mères ne doivent pas être insouciantes sous le rapport de l'emploi des remèdes. Il n'y a qu'un seul remède doux, parfait et sûr pour les bébés.

"Cascarets sont excellents pour les dames qui ont des bébés, car ils empêchent la mère et l'enfant de devenir bilieux. Je les emploie tous les jours dans ma pratique." — D. A. E. GRIFFIN, Stubblefield, Tex.

"J'ai constaté que les Cascarets, dans le cas de mon bébé, qui n'est pas très fort, étaient le meilleur remède que j'ai employé. Ils accomplissent tout ce que vous leur attribuez." —Mme S. M. CHAPMAN, Stephens Mills, N.Y.

"Je crois fermement aux mérites des Cascarets. Mon petit garçon les aime aussi."—Mme LIDA CERMAK, Jersey City.

Maman prend un CASCARET, bébéen retire le bénéfice. N'est-ce pas raisonnable ? Le Bonbon Cathartique Cascaret doux et agréable, mangé par la mère nourrice, non seulement lui règle le système et augmente son lait, mais rend ce dernier éminent purgatif. Bébé en reçoit l'effet dilué et comme conséquence, une nourriture naturelle — pas de violence—pas de danger—résultats parfaitement naturels. Plus de lait caillé dans l'estomac du bébé, plus de vents, de coliques, de nuits sans repos.

"Je crois que les Cascarets sont magnifiques. Ils m'ont fait beaucoup de bien. Mon bébé souffrait du croup, et les Cascarets l'ont soulagé instantanément."—Mme ELLA ZIEGLER, Delta, Ohio.

"J'ai essayé les Cascarets pour mon petit enfant et je les trouve excellents, d'une action parfaite et pas difficiles à administrer, comme cela arrive lorsqu'on soigne les enfants." — ELIZABETH R. G. MYERS, M.D., Turner, Orange, Co., N.Y.

"Les Cascarets sont indispensables pour les jeunes enfants et donnent toujours d'excellents résultats." — HENRY JOYNT, P.M., Bedey, S.D.

Les meilleurs pour les intestins. Chez tous les Pharmaciens, 10c., 25c, 50c. Jamais vendus en quantité. Véritable tablette marquée C.C.C. garantie devoir guérir ou votre argent vous est remis. Echantillons et petit livre gratuits. Adresse, Sterling Remedy Co., Chicago ou New-York.

Cascarets

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

La Conquête d'Odile

81 (Suite)

—J'ignore à quoi vous faites allusion...

—Vous le savez fort bien, au contraire... Vous ne vous en êtes point cachè à ma fille..... et vous avez voulu abuser de ce secret...

—Vous mentez, monsieur, dit Otto avec une violence croissante.

—Je ne me fâcherai pas de votre insulte, monsieur, fit paisiblement le vieillard, mais je reconnais que, de nous deux, il y a certainement un menteur... C'est en répondant à mes questions que vous donnerez le moyen de reconnaître que ce menteur, ce n'est pas vous !

Otto laissa échapper une sourde exclamation. Il fit un pas vers Huberthal mais s'arrêta...

Il dit :,

—Voulez-vous m'expliquer, à votre tour, quel intérêt j'aurais eu à surprendre le rendez-vous dont vous parlez ?

—Vous étiez l'ennemi de M. Valfroy..

—Qu'en savez-vous ?

Fontix intervint :

—Je l'affirme... J'ai entendu mon ami, devant moi, vous traiter de misérable !

—Vous, gronda Otto, vous payerez pour lui.

—Le pauvre garçon a déjà payé... Moi, ce sera autre chose ! fit le petit lieutenant avec insouciance... Nous ne sommes plus au Focus !

—Comment pouvais-je savoir que M. Valfroy fût à ce rendez-vous ?

—Vous seul pourriez nous le dire... Mais sans aucun doute vous le saviez...

—Et dans quel but, je vous prie, serais-je venu ?

Huberthal dit, avec une sorte de solennité :

—Valfroy est mort !...

Le comte eut un ricanement :

—Alors, vous m'accusez ?

—D'avoir assassiné Ulrich Valfroy, traîtreusement, le 24 octobre 1870.

Otto s'assit, croisa les jambes, s'appuya de nouveau dans le fauteuil.

—Tout ceci m'intéresse beaucoup, monsieur. Continuez, je vous prie, car je suppose que vous allez me prouver, n'est-ce pas ? que le comte Otto de Thannberg, officier de l'armée allemande, dont la croix de fer orne la poitrine, est traître, lâche et assassin ?...

—Je vais vous le prouver, en effet.

Les paroles d'Huberthal avaient rendu à Otto toute sa présence d'esprit. Cela pouvait paraître étrange. Rien de plus naturel, au contraire, si on se rappelle que le comte ne pouvait être accusé d'un pareil crime, puisque son duel avec Valfroy avait été loyal. Donc, si on l'accusait d'assassinat, c'est que l'on ne savait rien. On l'accusait sans preuves, et comme au hasard !...

Dès lors, rassuré, il attendit.

On va voir que son assurance ne durera pas longtemps.

—Ainsi, monsieur, vous prétendez n'avoir point assisté au rendez-vous du Moulin-Vieux ?

—Admettons que je le prétends... Quelles conclusions pouvez-vous en tirer ?...

—Celle, avant tout, que vous avez intérêt à nous cacher la vérité, car vous étiez à ce rendez-vous, le 24, avant dix heures du soir...

—Vous m'avez vu ?

—Pas moi... un autre...

—Et qui donc, je vous prie ?

Lampereur s'avança, et après un salut militaire :

—Moi monsieur, sauf respect.

—Qui êtes-vous ?

—Le caporal Lampereur, du 94e, un ami de Mailloche, et du fils David, de Varnéville...

—Je ne vous connais pas... Je ne vous ai jamais vu...

—Oh ! que si fait, vous m'avez vu ! Tout à l'heure, je vous rafraichirai la mémoire...

—Et c'est vous qui affirmez ?

—Que vous étiez au Moulin-Vieux ? Oui. Je vous ai vu traverser le ruisseau avec de l'eau jusqu'au genoux et pénétrer dans la maison par la lucarne...

Ce dernier détail disait trop bien que le caporal l'avait vu, pour que le comte de Thannberg n'en fût pas troublé.

Lampereur était allé reprendre sa place, sur sa chaise, devant la porte.

Huberthal demandait :

—Qu'avez-vous à répondre ?

—Rien. Cet homme se trompe. Je n'ai pas quitté nos lignes de Rozerieulles ce soir-là... J'étais de service...

Otto venait, d'instinct, d'éprouver le besoin de se défendre.

Et du même coup il s'était perdu !

Huberthal relava le mot :

—Un officier de service, en temps de guerre, dans l'armée allemande, peut donc quitter son poste comme il l'entend, pour courir à son gré, les aventures ?

—Non, ce serait la mort, et, plus que cela, le déshonneur...

—Le comte de Thannberg, dès cette nuit-là, mérita donc le déshonneur et la mort, car il resta une partie de la soirée hors des lignes allemandes.

—C'est faux.

Huberthal fit un signe à Lampereur.

—Parlez, mon ami... l'occasion est venue de relier connaissance avec M. de Thannberg.

Pour la seconde fois, le caporal quitta sa place, se planta debout, bien devant l'officier, rectifia et fit le salut militaire.

Après quoi, ayant passé le dos de la main sur sa bouche :

—Je vous disais tout à l'heure que nous avions déjà eu le plaisir de nous rencontrer, la première fois dans les lignes de Rozerieulles, la seconde fois aux abords du Moulin-Vieux, et la troisième fois, sauf respect, dans la nuit où vous prétendez que vous n'aviez point quitté votre poste... A deux années de distance, on n'est pas toujours sûr de sa mémoire... Je vais tâcher de vous la rafraichir... Moi, cette nuit-là, je me trouvais dans le parc avec mes deux amis Mailloche et le fils de David, vous savez bien ? qu'est de Varnéville ? Non, au fait, vous ne devez pas savoir !... Et nous regagnions le camp bien tranquilles, quand tout à coup, qui est-ce que nous rencontrons en face de nous ?...

Otto fit un brusque mouvement.

Lampereur s'en aperçut :

—Tiens, tiens, la mémoire vous reviendrait-elle ?... Nous rencontrons un officier prussien qui tire son sabre et s'élance sur nous en criant : "Faites-moi place !..." Je n'avais qu'une bûche à ma disposition. Je la lui jette avec tant de bonheur que le sabre tombe de ses mains. Il n'a pas le temps de le ramasser et il file en nous tirant des coups de revolver, même que l'oreille de Mailloche... enfin suffit. Donc, cet officier, nous avons eu le temps de le bien voir et j'ai eu, moi, le temps de le reconnaître. C'était vous, sauf respect...

—Vous mentez...

Lampereur rougit.

—Sauf respect, dit-il, si vous étiez tant seulement dehors et pas dans ce salon, je vous flanquerais une paire de gifles pour vous apprendre... Mais je profite de l'occasion pour vous dire que vous, vous en êtes un autre... C'est vous que j'ai vu, je l'affirme... Vous aviez déjà votre balafre, et vous avez une tête qu'il n'est pas facile de confondre avec celle du voisin...

Huberthal interrompit.

—Je vous ai dit, il n'y a qu'un instant, que de vous et de moi l'un des deux devait être assurément un menteur monsieur de Thannberg. Il est évident que de Lampereur et de vous, encore, l'un des deux ment...

Le caporal alla prendre sur une table la lame rouillée qu'on avait déterrée dans un coin du parc.

Il la tendit à l'officier :

—Tenez, reconnaissez-vous cela ?

—Otto y jeta un rapide regard.

Mais l'arme rouillée était méconnaissable.

—C'est votre sabre ...

—Qui me le prouve ?

—C'est bien un sabre d'officier, n'est-ce pas ?

—Oui, autant qu'on en peut juger... Vous avez pu en trouver de pareils, par centaines, sur le plateau de Gravelotte et de Saint-Privat...

—Possible. Je ne les ai pas cherchés, tandis que celui-ci, j'ai fait le voyage exprès, le lendemain du camp à Maison-Lourde, pour le retrouver... Et ce ne fut pas difficile... Il était là étendu sur un tapis de mousse, comme si le bon Dieu avait fait exprès de prendre soin de lui afin de n'y rien enlever de tout ce que je comptais y voir...

Autre mouvement de surprise, chez Otto, mais cette fois accentué par une nuance d'inquiétude.

Lampereur s'en aperçut encore.

Et avec intérêt :

—Vous paraissez m'écouter avec plus d'attention ? Dois-je, continuer ? Vous ne vous sentez pas fatigué ?

Otto garda un silence dédaigneux.

—La découverte du sabre me prouva plusieurs choses. Je les résume ; vous veniez de commettre un meurtre car de la pointe à la garde l'arme était rouge de sang.... et non de rouille.... Or, vous avez bien tiré votre arme contre nous pour vous défendre, mais elle était tombée de vos mains avant que vous ayez eu le temps de vous en servir. Vous n'aviez frappé aucun de nous trois.... Ça c'est un fait qu'on ne peut nier.... Avant de nous rencontrer, nous autres, vous aviez donc fait une autre recontre ?... Laquelle ?.... Et elle avait été sanglante.... Qui aviez-vous tué ?.... Vous ne le direz pas....

—Répondez, monsieur, répondez !

—Je refuse de répondre à ce fou !

—Un fou ! dit Lampereur en se redressant, les fous n'ont pas de mémoire et j'en ai une moi, et solide encore... Puisque vous semblé avoir oublié, je vais vous remettre sur la trace... Le coup que votre sabre venait de porter avait dû être terrible... A en juger par tout le sang sur la lame... et vous avez dû briser en deux, le crâne de mon pauvre capitaine, car il y avait de ses cheveux, de ses cheveux blonds collés sur l'acier...

Otto pâlissait. Il perdait contenance.

—C'est une histoire à dormir debout murmura-t-il.

Lampereur répliqua :

—Il me paraît à moi que c'est une histoire qui a dû souvent vous empêcher de dormir !

Je ne me serais guère occupé de tout cela si, le lendemain, des ennuis et des chagrins n'étaient pas arrivés à mon lieutenant. Ça m'a fait penser à bien des choses et voilà...

Le comte de Thannberg se leva.

—Je suppose que vous avez fini ? dit-il.

—Moi, personnellement, oui, fit le calme Lampereur... Et j'ai la certitude d'en avoir assez raconté pour faire entrer dans l'esprit de ceux qui m'ont entendu, la conviction qu'il ne faut pas chercher en dehors de vous, le meurtrier de mon capitaine Valfroy.

Otto s'adressa à Huberthal :

—Monsieur, depuis trop longtemps, dans un guets-apens que vous m'avez tendu, on m'outrage. Je vous somme de me faire ouvrir cette porte et de me livrer passage.

—Monsieur, dit Huberthal, vous sortirez d'ici, n'ayez aucune crainte du contraire. Je n'ai pas l'intention de vous retenir... Vous êtes un trop puissant personnage pour que nous songions à vous faire ainsi disparaître brusquement...

Avant toutefois de vous permettre de reprendre votre liberté, je suis obligé de vous résumer, comme le ferait le président d'un tribunal, tout ce qui a été dit contre vous et à quoi vous n'avez pas répondu...

Ceux qui sont ici vous accusent de vous être caché au Moulin-Vieux pendant la soirée du 24 octobre...

Ils vous accusent d'avoir voulu, pour une raison que que nous ne devinons qu'à demi, vous défaire du capitaine Valfroy...

(A suivre)

UNE TERRIBLE BATAILLE

Le combat qui se livre entre Liao Yang et Hai Cheng peut décider du sort de la campage.

Kouropatkin télégraphie que les Russes ont conservé toutes leurs positions

MOUVEMENTS DES ESCADRES RUSSES

ETAT COMPARE DES FLOTTES RUSSES ET JAPONAISES

New-York, 1er — Une revue anglaise, "Engineering" analyse l'effet produit par plusieurs mois de guerre sur les navires de guerres russes et japonais. Voici le résumé succinct de cette étude :

"Le choc d'un projectile de gros calibre a, en général, une tendance à déranger l'aplomb des machines, l'effet est beaucoup moindre sur les chaudières, qui ne souffrent guère à moins d'être atteintes directement par un projectile. En effet, les machines d'un navire peuvent être endommagées en partie, mais il est peu probable que le feu de l'ennemi puisse sous ce rapport, le paralyser complètement.

"Les navires d'un faible tonnage, surtout les torpilleurs, s'usent vite et perdent rapidement de leur vitesse. Les grands navires, se détérioront beaucoup moins vite. Mais les navires, quels qu'ils soient, ne peuvent conserver une allure à toute vitesse. Seul le "Bayan", parait-il, réussit à le faire pendant neuf heures. La conclusion à en tirer est que l'économie de combustible a plus d'importance encore au point de vue stratégique.

"Prenant les divers navires séparément, l'auteur de l'article remarque que les croiseurs russes "Bayan", "Gromoboi", "Russia" et "Askold" sont encore capables de vitesse raisonnable. Le "Novik", ayant été plusieurs fois endommagés, doit pouvoir à grand'peine obtenir une allure de 20 noeuds à présent. Le "Cesarevitch", bien qu'ayant eu son gouvernail torpillé, est maintenant capable de marcher à sa vitesse ordinaire.

"Le "Retvizan", au contraire,ayant eu ses machines mises hors d'aplomb, par l'explosion d'une torpille, n'est plus qu'un mauvais marcheur, tandis que les avaries occasonnées aux générateurs du "Pobieda" et du "Pallada" par des torpilles, ont pu rapidement être réparés, laissant les deux navires en bon état de marche.

"Dans la flotte japonaise, la croisière constante depuis le commencement de la guerre a eu pour effet de réduire la vitesse de toutes les unités d'une façon très appréciable, et de ce fait les contre-torpilleurs japonais qui, au début, laissaient bien loin derrière les contre-torpilleurs russes, ne valent pas mieux qu'eux à présent, tandis que parmi les grosses unités, l'"Asama", par exemple, ne peut plus donner que 18 noeuds à peine."

A NIOU-TCHOUANG—SYMPATHIES

Liao-Yang, 1.—D'après des informations qui sont arrivées ici, les Japonais ont reçu un accueil cordial de la part des résidents anglais de Niou-Tchouang à leur arrivée dans cette place. Des félicitations leur ont été présentées par la colonie anglaise ayant à sa tête le consul de la Grande-Bretagne.

DEMANDE D'EXPLICATIONS

Tché-Fou, 1.—Les consuls ici ont prié le consul japonais de demander des explications au sujet de l'ordre du feld-maréchal Oyama que tous les vaisseaux neutres doivent se tenir éloignés de Niou-Tchouang.

Les expéditeurs qui sont menacés dans leurs intérêts, disent que les Russes n'avaient pas arrêté le libre commerce avec ce port.

A KHARBINE

Chefoo, 1.—Un marchand américain, qui est arrivé de Kharbine d'où il est parti il y a une semaine, dit qu'il arrive 22,000 hommes de troupes, par semaine en cette place.

Il y a six moulins à farine à Kharbine et ils sont bien approvisionnés de blé. Les Chinois apportent beaucoup de grains et aident les Russes qui les paient bien. Un entrepreneur chinois a reçu un ordre pour la fourniture de 200,000,000 de livres de grain.

Les nombreux blessés, qui sont à Kharbine, sont traités avec attention et délicatesse. Les prisonniers japonais sont envoyés à Tomsk. Ces prisonniers louent les Russes pour la tritement qu'ils en reçoivent.

Le chemin de fer est dans une condition splendide.

Beaucoup de gros canons ont été montés à Liao-Yang lundi dernier. Les larges et profondes tranchées sont protégées par des barrages de fil barbelé.

L'"ABABIA" — L'ENQUETE A VLADIVOSTOCK

Vladivostock, 1.—La cour de prise commencera aujourd'hui l'enquête dans l'affaire de Portland et du steamer "Arabia" qui ont été tous deux saisis par l'escadre russe de Vladivostock.

Le capitaine allemand du steamer est très irrité de la capture de son navire, et il déclare que quand les compagnies américaines de Portland ont affrêté le vaisseau, il ignorait absolument qu'il devait transporter du matériel de contrebande.

De même que la compagnie d'Hambourg, à laquelle appartient le navire, il protesta fortement dès qu'il eût découvert la nature de la cargaison.

Les armateurs américains lui assurèrent cependant qu'il n'y avait aucun danger pour la capture du steamer. Si tout cela est confirmé en cour, le vaisseau et la cargaison seront probablement confisqués, avec l'option sur cette partie de la cargaison consignée à Hong-Kong, et conservant toute celle qui apparait comme douteuse.

Il paraitrait que 2,800 tonnes de cette cargaison consistent en farine, qui n'est consignée à aucune personne ni à aucun endroit, mais portant cette seule inscription :

Le porteur de l'ordre de consignation de cette farine peut être en aucun lieu d'arrêt du steamer.

POSITION DECISIVE

St-Pétersbourg, 1. — Bien que l'attention ait été détournée de la guerre d'Orient, la semaine dernière, d'abord par la crainte de complications internationales, puis par l'assassinat du ministre de l'Intérieur, M. de Plehve, la situation au théâtre de la guerre est considérée comme critique.

Le mouvement enveloppant des trois armées des généraux Kouroki, Nodzou et Okou, autour de la position du général Kouropatkine, semble être complet et la longueur de la ligne des Japonais semble être la seule entrave à une action d'ensemble.

On reconnait ici que le général russe va être forcé de se battre ou de se replier avec toute son armée vers le nord. Il est pressé de près a Hai-Tcheng. A cette place, la colonne du nord du général Kouroki rend un séjour là extrêmement dangereux, parce qu'engager, tout en gardant la position, une bataille contre les Japonais, dont la marche en avant est notoirement lente et prudente, ce serait peut-être permettre au général Kouroki de passer et de couper ses communications par chemin de fer avec Liao-Yang.

BATAILLE OU RETRAITE

Bien qu'on ne sache rien de défini, il existe des indices non-officiels qu'une bataille ou une retraite est imminente. Ainsi, le refus d'accepter d'autres dépêches de la presse a Hai-Tcheng est démontré par le fait que l'un des correspondants de la Presse Associée a été obligé de se rendre à cheval à Moukden pour envoyer un rapport de la bataille de Ta-Tché-Kiao. Ce fait peut signifier qu'on se prépare à retraiter ou que le télégraphe est surchargé a la suite de la concentration à Hai-Tcheng ou à Liao-Yang.

On s'attend d'ici peu de jours à savoir quelle attitude le général Kouropatkine entend prendre.

On ne doute pas ici qu'il y ait pu y avoir de sérieux engagements dans les positions extérieures de Port-Arthur, probablement accompagnés d'un bombardement du côté de la mer, mais on ne croit pas que les Japonais soient prêts à faire l'assaut de la forteresse. Le contre-amiral Witsoeft, commandant des forces navales à Port-Arthur, prendra la mer si la situation de la forteresse devient désespérée.

EN PRESENCE

Kuchiatzu, Mandchourie, 1. — Deux puissantes armées sont en présence. Toutes deux occupent de fortes positions sur un terrain propre à la bataille. Il y a de grandes plaines entourées de montagnes. Les Russes occupent les passes de Kuchiatzu et Kuanchia. Ils font des démonstrations offensives contre la passe de Pian, occupée par les Japonais. Ils semblent vouloir provoquer à la bataille les Japonais qui sont prêts. Deux détachements de Cosaques ont été chassés de deux positions, au cours d'une reconnaissance.

Le commandant russe a fait ses préparatifs pour soigner 4,000 à 5,000 blessés.

POUR COUPER LES AILES D'UN CANARD

Saint-Pétersbourg, 1. — Pour couper court aux rumeurs de l'assaut et de la capture de Port-Arthur, l'état-major général a autorisé la presse Associée à déclarer positivement que pas une seule position formant partie du territoire de Port-Arthur n'a encore été enlevée par l'ennemi. Les assiégeants ne sont pas rendus à plus de huit ou dix milles de la forteresse.

A PORT-ARTHUR

Tokio, 1. — L'état-major général a annoncé ce soir, que cinq officiers japonais ont été tués et quarante et un blessés dans les engagements qui se sont livrés autour de Port-Arthur depuis mardi dernier.

On ne donne pas les pertes en soldats.

C'est la première annonce du genre faite depuis le commencement du siège de la forteresse et elle indique qu'il y a eu des engagements sérieux.

LA FLOTTE DE VLADIVOSTOCK

Washington, 1 — Le secrétaire d'Etat a reçu du ministre Griscom à Tokio la dépêche suivante, datée d'aujourd'hui :

"On a annoncé officiellement que l'escadre russe de Vladivostock est retournée dans le détroit de Tsugaru et qu'elle naviguait dans la direction de l'ouest."

Frankfort, Allemagne, 1. — Le correspondant du "Zeitung" à Tokio dit que l'escadre de Vladivostock est retournée dans ce port.

A PORT ARTHUR. —UNE SIMPLE TENTATOIVE

St-Pétersbourg, 1.—L'état-major-général déclare que les bombardements du 26 et du 27 juillet n'ont été rien de plus que les préliminaires d'une tentative pour capturer l'une des positions extérieures, probablement Lunvantan, à l'est.

Si les Japonais réussissent à prendre l'une de ces positions, ils auront à amener, sous un feu de flanc, des canons de siège des positions adjacentes et des croiseurs. Ce ne sera que quand ils auront accompli cette tâche que les Japonais pourront bombarder la forteresse elle-même et se préparer à l'assaut final.

Il est facile de voir, qu'ils ont devant eux une opération longue, dangereuse et difficile.

ON SE BAT A L'EST LE LIAO-YANG

Liao Yang, samedi, 30.—(retardée dans l'envoi)—Les officiers japonais qui ont été faits prisonniers et une centaine de blessés russes viennent d'arriver ici de l'Est ou l'on rapporte que les Russes ont essayé de couper la colonne japonaise marchant sur Moukden.

Les Russes ont fait peu de prisonniers. Des trains de blessés arrivent du sud et l'on rapporte de continuelles escarmouches à l'Est et au sud d'Hai-Cheng. L'on attend d'importantes nouvelles de l'Est de Liao-Yang.

POLITIQUE RUSSE — CABINET RESPONSABLE

Les journaux discutent une suggestion de M. Souvorin, l'éditeur du "Novoe Vremya," au sujet de l'établissement d'un cabinet responsable. Les commentaires populaires vont leur train. Le Prince Weschersky a commencé cette campagne, et il déclare qu'un cabinet responsable est nécessaire.

M. Souvorin revient à la charge dans un article signé indiquant le mauvais du système actuel et disant que la rivalité existant entre les ministres cause le plus grand désarroi dans le service public. Les journaux demandent des réformes.

LES ESCADRES RUSSES

St-Pétersbourg, 1er—On attend la rentrée de la flotte du port de Vladivostock, aujourd'hui ou demain.

On croit que la flotte de la Baltique, est sur le point d'exécuter un mouvement important. Rien de précis, rien d'officiel, ne confirme cette opinion. Cependant les officiers ont fait leurs adieux à leurs amis et à leurs familles, et se tiennent prêts à partir. L'empereur ne procèdera pas à l'inspection de la flotte en raison du meurtre du ministre de Plehve.

LA LOI MARTIALE

Niou-Tchouang, 1.—Le major Yohuna a été nommé administrateur militaire de Niou-Tchouang. Le pays va être soumis à la loi martiale.

L'ESCADRE DU PACIFIQUE

St-Pétersbourg, 1er — Des préparatifs sont terminés pour le départ de la division de croiseurs de la seconde escadre russe du Pacifique sous les ordres du vice-amiral Enquiest. Cette escadre est actuellement à Cronstadt. Les vaisseaux prendront la mer sous trois jours.

On croit aussi que les vaisseaux rapportés comme ayant passé à Copenhague avec deux torpilleurs sont le "Don" et l'"Oural" qui seront bientôt suivis par d'autres vaisseaux marchands convertis en vaisseaux de guerre.

Le "Don" et l'"Oural" vont remplacer le "St-Pétersbourg" et le "Smolensk" qui vont être commissionnés de nouveau.

RAPPORT DE KOUROPATKINE — BATAILLES ET REVERS RUSSES.

St-Pétersbourg, 1er — L'empereur a reçu aujour'hui la dépêche suivante, datée du 31 juillet :

Trois armées japonaises ont attaqué notre front de bataille sur le sud.

Notre avant-garde a fait une défense remarquable jusqu'à ce que les forces de l'ennemi se fussent considérablement augmentées. Alors nos troupes ont retraité dans la direction d'Hai-Cheng. Notre flanc droit porté au défilé de Kanhna, a infligé de lourdes pertes aux Japonais.

L'armée de Takushan et celle du général Okou se sont effacées aujourd'hui de couper nos communication entre Niou-Tchouang et Hai-Cheng.

Leurs opérations s'étendaient sur une ligne allant de Yanshukan à Liao-Haut-sé et ont fini par tourner notre flanc droit.

L'ennemi nous a attaqué aussi entre Liao-Yang et Saimatoza. Les Japonais débarquent un grand nombre de troupes au large de Yinkow à l'abri de plusieurs vaisseaux de guerre.

BATAILLE DECISIVE

St-Pétersbourg, 1.—Une terrible bataille fait rage en ce moment et elle décidera peut-être du sort de la campagne. Le général Kouroki, ayant terminé son mouvement tournant des positions russes, a ordonné une attaque générale contre Hai-Cheng et Liao-Yang.

La bataille continue toujours avec acharnement. Les derniers rapports ne contiennent rien disant que Kouropatkin a été défait. Les dépêches officielles du général à l'empereur indiquent que le cpmbat a commencé pour la possession d'une importante position à Limoucheng qui est situé à la jonction des routes de Feng-Yang et de Shuyen. Les deux armées japonaises viennent par les deux routes de l'est tandis qu'une troisième armée sous les ordres du général Okou vient de l'Est le long du chemin de fer pour essayer de couper les forces russes d'Hai-Cheng. Si ce mouvement réussit l'armée russe sera en très mauvaise position. Une portion de l'armée du général Kouroki s'est avancée en même temps contre les positions du général Keller à Khavnen à l'est de Liao-Yang essayant de tourner la droite de l'armée russe. Partout les Japonais ont employé l'artillerie avec le plus grand succès.

LA SITUATION DE KOUROPATKINE SERA DESESPEREE S'IL EST DEFAIT DANS CETTE BATAILLE.

On attend avec la plus grande anxiété les nouvelles du théâtre de la guerre. On voit avec crainte à l'état major général que les Japonais d'après le rapport de Kouropatkine ont débarqué de nouvelles troupes à Niou-Tchouang.

LES RUSSES GARDENT LEURS POSITIONS

St-Pétersbourg,1 — Dans une dépêche de Kouropatkine datée d'aujourd'hui le général en chef dit : Toutes nos positions de

SAMOUCHENG ETAIENT CONSERVEES

lorsque le feu a cessé le 31, à 6 h. 45 du soir. Mais je n'ai pas encore reçu les rapports de notre extrême droite.

DERNIERE HEURE. — Les Russes ont gardé leurs positions.

COMMISSION DU PORT

La Commission du Port a décidé de tenir ses assemblées regulières le mercredi de chaque semaine au lieu du lundi.

Peau Claire Vous avez sans doute entendu beaucoup parler de la Salsepareille d'Ayer, comment elle rend le sang pur et riche, vivifie le système nerveux,—éclaircit le teint et rend les joues vermeille. Interrogez votre docteur.

J. C. AYER, CO., LOWELL, MASS.

182-1

ESPERANTO

37e MINUTE. — ADVERBES DE MOTIF

Ial : raison quelconque.
Kial : pour quelle raison, pourquoi.
Tial : alors, pour telle raison.
Chial : pour toute raison.
Nenial : Pour aucune raison.
Exemples :
Kial vi ne venas ? Pourquoi ne venez-vous pas ?
Ial : Pour une raison quelconque.
Nenial : Pour aucune raison.
Kial Ankorau ? Pourquoi encore ?
Tial ke mi ne povas. Parce que je ne le peux pas.

WALDECK ROUSSEAU

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE DE FRANCE EST MOURANT

Paris, 1. — M. Waldeck-Rousseau, ex-premier ministre de France, est mourant.

La cardialgie dont il souffre depuis si longtemps le tue, c'est du moins l'opinion de ses plus intimes.

Il n'est pas d'espérance que le terrible mal soit vaincu et l'opération qu'il a subie dernièrement n'apporte à ses douleurs qu'un répit momentané ; d'ailleurs l'éminent homme d'état n'a plus le courage de combattre pour la vie.

L'amer désappointement devant l'insuccès de la politique qu'il a innovée, concernant les congrégations religieuses, lui a tellement annihilé la force morale que conséquemment l'énergie physique est totalement abolie.

M. Waldeck-Rousseau ne peut résister au heurt moral que lui cause l'irréalisation évidente du grand projet qu'il avait conçu de discipliner les forces sociales, alors qu'au contraire c'est aujourd'hui pour son pays une source d'abus tyranniques dont son successeur est l'instigateur.

Il meurt désappointé et les médecins déclarent que ses jours sont comptés.

Les maux de tête sont causés neuf fois sur dix par la constipation, mais peuvent être rapidement guéris par les Pilules de Mandragore et de noix du Dr Hamilton. Contre le mal de tête dû à la constipation et la maladie du foie, n'employez que les Pilules du Dr Hamilton. Prix, 25c. ims

LORD DUNDONALD

SON DEPART A QUEBEC

Québec, 1er.—Le "Pilot" qui transportait Lord Dundonald à bord du "Tunisian," partait à l'avant de la passerelle une inscription reprosuisant le mot du général: "Yes, we will hold on to the Union Jack with both hands." Le major D. Morgan a présenté à Lord Dundonald, au départ, deux pavillons, un Canadien, et l'autre un Union Jack. A bord du "Tunisian" le général a trouvé un énorme panier de fleurs, mesurant bien quatre pieds de haut, avec une carte sur laquelle on lisait: "From the ladies of Canada to the Earl of Dundonald; au revoir!" Le panier de fleurs venait de Toronto. La major Holiwell, ancien militaire, a envoyé au général un exemplaire de l'ouvrage de Kirby "Le chien d'or."

LES IMPORTATIONS

Dans le port de Montréal

Total des droits perçus sur les importations au Port de Montréal pendant le mois de Juillet 1904	$1,033,351.26
Pendant le mois correspondant en 1903	$1,305,460.87
Diminution	$272,109.61

LA "LAKE SUPERIOR CO"

Un gros contrat en perspective

Toronto, 1er.—M. T. J. Drummond, le vice-président de la Lake Superior Company, réorganisée, du Sault Ste-Marie, est arrivé ici samedi pour s'occuper d'un gros contrat pour les aciéries du Sault Ste-Marie.

Il a comparu devant la commission du chemin de fer Temiscaming, pour faire valoir les droits de la compagnie du Sault au prochain contrat pour des rails. Comme il va falloir au moins dix mille tonnes de rails pour continuer les travaux de construction sur le prolongement au-delà de New-Liskeard, le printemps prochain, les aciéries du Sault feraient une belle affaire en obtenant ce contrat.

On dit que si M. Drummond reçoit quelque encouragement relativement au contrat du Temiskaming, les aciéries du Sault seront ouvertes presqu'immédiatement.

TRISTE ACCIDENT

Guelph, Ont., 1er.—Robert Watson, âgé de 83 ans, et un des plus anciens citoyens de Pustinch, a été tué près de la station de Shaw, samedi après-midi.

Le chemin de fer traverse sa terre. Il traversait la voie, avant sous le bras un paquet de ficelle d'engerbage qu'il portait aux moissonneurs dans le champ de l'autre côté de la voie, lorsqu'il a été frappé par un train du Pacifique Canadien et tué du coup.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

ELEVATEUR INCENDIE

LES POMPIERS LUTTENA AVEC SUCCES CONTRE L'ELEMENT DESTRUCTEUR — $100,000 DE PERTES.

Boston, 1er — Un élévateur à grain, heureusement vide, a été hier complètement détruit par un incendie.

L'élévateur est situé dans la partie de la ville où se trouvent les résidences et les théâtres.

Appelée en toute hâte, la brigade des pompiers de Boston borna ses efforts à empêcher l'élément destructeur de se propager. Les pompiers réussirent, d'abord parce qu'il n'y avait pas de vent, ensuite parce que l'élévateur se trouve isolé par quatre rues.

La New-York, New-Haven et Hartford railroad Co. était propriétaire de l'édifice. On estime les pertes à $100,000.

L'IMMIGRATION SYRIENNE

A QUEBEC

(Correspondance spéciale)

Québec, 1er.—Samedi matin, le "Lake Simcoe" reprenait à son bord quarante-sept émigrants Syriens qu'il avait amenés il y a une dizaine de jours. Il en avait alors 370, sur ce nombre 102 furent trouvés attaqués du mal d'yeux appelé le trachoma, et envoyés à l'hôpital ; 29 qui n'avaient pas le sou, mais qui n'avaient pas cette maladie, furent laissés à leurs propres ressources ; 34, atteints du trachoma, n'eurent pas même la permission de quitter le navire ; 26 d'entre eux cependant réussirent à s'échapper quand le "Lake Simcoe" arriva samedi matin sur les trois heures, 41 syriens furent mis à bord et cinq heures après le steamer prenait la route de l'Atlantique.

Tout cela va bien au point de vue médical, mais grâce aux règlements sanitaires,il se trouve qu'il y a des familles non seulement divisées, mais même pour ainsi dire écartelées. Ainsi deux jeunes sœurs l'une âgée de 13 ans et l'autre n'ayant que 9 ans se sont trouvées séparées.

ont été précipités dans la rue et le Celle de 13 ans est à bord du "Lake Simcoe," et l'autre, qui ne souffre que légèrement du trachoma, a eu l'autorisation de rester au Canada. Dans ces cas-là, il se passe des scènes vraiment navrantes, et qu'on irait jusqu'à taxer d'unhumaines. "L'inspection médicales des immigrants, a dit un citoyen important, devrait plutôt se faire avant leur départ dans tous les ports européens. Et si, en Europe, on ne veut pas s'en occuper, eh bien! le gouvernement au lieu de poster des inspecteurs médicaux à Québec à Halifax, à St-Jean, à Montréal devrait plutôt les installer à Liverpool, à Glasgow, à Bristol, au Hâvre, etc. C'est là que la barrière devrait être placée, et non de ce côté-ci de l'Atlantique. Voilà, d'ailleurs, ce que fait le gouvernement américain, en envoyant une commission d'inspecteurs stationner à Québec durant l'été, et à Saint-Jean, N.B., et Halifax, N.E.; durant l'hiver. Sur le nombre d'immigrants syriens, arabes ou druses arrivés samedi matin à Québec, à bord du "Lake Simcoe," huit ont été repris et renvoyés de suite à Montréal, où ils auront à répondre à l'accusation d'avoir été complices dans l'évasion de camarades de l'hôpital."

DEPECHES ETRANGERES

Rome, 1er.—Le Vatican dément le rapport disant que Mgr Falconio, délégué apostolique aux Etats-Unis, serait envoyé à Manille, pour remplacer feu Mgr Guidi, délégué apostolique aux Philippines.

Londres, 1er.—Louise Michel, la célèbre anarchiste française, qui est venue il y a peu de temps, ici, est sous la surveillance constante des détectives de Scotland Yard. Ils croient qu'elle est venue à Londres au sujet du complot qui avait pour but l'assassinat du ministre de l'Intérieur à St-Pétersbourg.

Louisville, Ky., 1er.—Dans un télégramme reçu ici aujourd'hui, on annonce que Thos. E. Watson acceptera la candidature à la présidence, qui lui a été récemment offerte par la convention nationale populiste.

Willemstad, Curaçao, 1er.— On dit que M. Pelldram, le ministre allemand à Caracas, a présenté un ultimatum demandant le payement immédiat, par le gouvernement vénézuélien, de l'intérêt sur une partie du montant du jugement à payer à l'Allemagne, tel que stipulé dans les protocoles signés par Herbert W. Bowan, au nom du Vénézuéla, en février 1903.

La nouvelle dit que si on ne se conforme pas à cette demande, le ministre quittera Caracas le 3 août.

Colon, 1er.—On rapporte de la côte de Carthagène qu'il circule des rumeurs d'un soulèvement à Bogota.

La rumeur dit que le président Marroquí et le président élen Reyès sont déclarés traitres et que le congrès a été prorogé.

Peu de vaisseaux descendent la rivière, Magdalena qui est à sec. A Carthagène on attend avec anxiété la confirmation de ces rumeurs.

CA COUTE CHER

Paul Tremblay, dont nous racontons ailleurs les aventures a comparu ce matin en cour des Recorders.

Il a été condamné à $10 d'amende ou un mois de prison pour avoir été trouvé ivre, et à $10 ou à un autre mois pour voies de fait sur M. Alb. Bellefeuille.

LES FUNERAILLES DE M. PROULX

(Spécial à "La Patrie")

Ottawa, 1er.—Plusieurs députés sont partis, ce matin, pour assister aux funérailles de M. Proulx, député de Prescott. Le gouvernement était représenté par l'hon. M. Préfontaine et les libéraux d'Ontario, par le député, Geo. Grant.

VOL DANS UN PRESBYTERE

Des coquins se partagent $175

(Corr. spéciale)

Québec, 1er.—Des voleurs se sont introduits vendredi dernier dans la nuit, dans le presbytère de la paroisse de Sainte-Foye, dirigé par le Rev. M. Scott, et ont escamoté une somme de $175.00 qui se trouvait dans le bureau du curé, partagée en trois sommes déposées dans un même nombre de boîtes de cigares, pour leur destination respective. Des traces des voleurs, pas l'ombre. Depuis quelque temps, on dirait qu'une nuée de voleurs de toutes sortes s'est abattue sur Québec et les environs. Les coquins opèrent partout avec une persistance telle et une impunité relative que des citoyens se demandent comment il peut se faire qu'à un moment donné, quelques-uns de ces délinquants ne tombent pas dans les trébuchets de la police. Le jour, le soir, les citoyens voient passer à leur nez des figures rébarbatives ou plus ou moins suspectes, qu'ils n'ont pas l'habitude de rencontrer dans une ville comme Québec, où tout le monde se connait, ou tout au moins les physionomies sont familières. Ces individus-là devraient être surveillés de près.

L'ELEVATEUR WEBER

Il ne fonctionnera pas avant une semaine

La commission du Port, qui a pris officiellement possession de l'élévateur Weber aujourd'hui, ne pourra probablement pas le faire fonctionner avant une semaine ou deux, attendu que le grain manque tout à fait pour commencer les expériences.

Actuellement il n'y a que soixante minots de blé dans les réservoirs, quand ils peuvent en contenir un million.

Quelques barges des Grands Lacs, chargées d'avoine et de blé-d'Inde, sont attendues à Montréal dans quelques jours, et les commissaires auront alors l'occasion de faire l'essai de leur élévateur.

CONGRES DE L'EDUCATION

LES NOUVEAUX DIGNITAIRES

Winnipeg, 1er — La Dominion Educationists Association réunie en congrès, a terminé ses travaux hier. L'association se réunira de nouveau dans deux ans, à Toronto.

M. John Millar, député-ministre de l'Instruction publique en Ontario, a été élu président de l'association pour la prochain exercice. M. McIntyre, proviseur de l'école normale de Winnipeg, a été élu vice-président ; D. J. Goggin, de Toronto, secrétaire ; M. F. H. Schofield, proviseur du lycée de Winnipeg, trésorier.

Le docteur Harpers, de Québec, & M. Gordon, de Kingston, ont été nor directeurs.

Baltimore Md., 11 novembre 1903.

MM. C. C. RICHARDS & CO.,

Yarmouth, N. S.

Messieurs,—J'ai vu une bouteille de LINIMENT MINARD aux mains de l'un des étudiants à l'Université de Maryland, et il fut assez bon pour me le laisser employer contre une très mauvaise entorse, causée en m'entrainant pour les courses à pieds ; je suis loin de rendre toute ma pensée en disant qu'il m'a fait beaucoup de bien, c'est pourquoi je vous prie de me faire connaitre les noms de vos agents les plus près de Baltimore, afin que je puisse m'en procurer. Vous remerciant d'avance,

Je demeure, sincèrement à vous,
W. C. McCUEAN,
14 rue Saint-Paul.
Aux soins de la Oliver Typewriter Co.
P. S.—Veuillez répondre immédiatement.
134—jno

La Cie. John Murphy
LIMITEE

LA LIMITE DU
Bon Marché

Ce n'est pas aller trop loin en disant que la limite du bon marché est atteinte tous les jours de l'année dans les lots spéciaux d'une espèce ou d'une autre, offerts à ce magasin mais dans l'ensemble, cette phrase trouve plus d'application à présent qu'en tout autre temps.

Dans toutes les marchandises de tous les rayons, la limite du bon marché a été atteinte ; le mot est "Ecoulement," non pas profit.

Merveilleux Bons Marchés en fait de menus Articles.

Dessus de coussins (au rayons des menus articles) valant jusqu'à 75c, votre choix..... 10c

Peignes de corne de buffle, quelques-uns légèrement endommagés, valant jusqu'à 25 cents; votre choix,..... 5c

Peignes en caoutchouc noir, valant 25 cents; votre choix 15c. Un de chaque ou deux pour..... 25c

Un autre lot, valant 35 cents ; votre choix..... 25c

Assortiment de ciseaux, valant jusqu'à 60 cents, votre choix,..... 25c

Assortiment de brosses à dents, valant 25 cents; votre choix..... 10c

Un autre lot, valant 15 cents ; votre choix..... 5c

Grand assortiment de boutons de perle, valant 30 cents à 35 cents la douzaine, votre choix, 2 douzaines pour..... 15c

Grand assortiment d'anneaux à clefs, valant 5 cents, votre choix..... 2c

Jarretières valant 25 cents la paire, votre choix 15c. la paire, ou 2 paires pour..... 25c

Savon flottant "White Ribbon" pour la toilette ou le bain, valant $1.00 la doz., maintenant 50c. la doz. ou 5c. le morceau.

700 Ceintures de Dames, nombreuses variétés valant jusqu'à 50c chacune, votre choix, chacune..... 10c

LA CIE JOHN MURPHY, Limitée,
2341 et 2343 rue Ste Catherine, Coin de la rue Metcalfe,
Conditions Comptant. 134-1 Téléphone Up 2470

PETITES ANNONCES

TARIF

(Invariablement payable d'avance)

Pour Annonces Classifiees de "LA PATRIE"

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, ½ cent par mot extra, trois insertions.
ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, ½ cent par mot extra, trois insertions.
Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, ½ cents par mot extra, trois insertions.
CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, chaque insertion.
A LOUER, MAISONS, MAGASINS, Etc., 25 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, trois insertions.
PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins et 1c par mot extra, trois insertions.
PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins et ½c par mot extra, trois insertions.
CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins et 1c par mot extra, trois insertions.
PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDÉS

20 mots, 3 fois pour 25 cent : ½c par mot extra

EMPLOI DEMANDE—Un jeune homme d'un an d'expérience comme commis de bar, demande position. Bonnes références. Sacrifierait sur gages. S'adresser à 175 Lagauchetière. 134-3

EMPLOI DEMANDE.—Un jeune homme marié, ayant 6 ans d'expérience dans l'épicerie, demande emploi dans la même ligne. Parle les deux langues. Peut fournir les meilleures références. Ecrire à M. A. G., "La Patrie". 133-1

EMPLOI DEMANDE.—Jeune ménage, le mari comme jardinier, connaissant la culture, l'élevage des chevaux et la laiterie, la femme comme cuisinière, cherche position pour 1 ou 15 septembre. Ecrire à V. B., à Vaudreuil Station. 133-3

PROFESSEUR DEMANDE.—Une jeune fille demande un professeur d'anglais. 54 Labeux. 133-3

AGENTS DEMANDÉS

10 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

AGENT.—On demande un agent pour solliciter des abonnements et des annonces pour une belle publication. Conditions exceptionnellement libérales. S'adresser au No 280 rue de l'Université, Montréal. 133-3

HOMMES ET FEMMES.—Nous voulons quelques personnes dans chaque localité pour travailler pour nous chez elles, durant leurs heures de loisir. Ouvrage agréable. Salaire libéral. Pas de sollicitations à domicile. S'adresser à Boîte 660, London, Ontario. 123-24

REPRESENTANTS demandés partout, 15 et $25 par semaine. Salaire ou commission payé chaque samedi. Superbes échantillons gratis. Le plus grand assortiment au Canada, succès assuré. CIE DERY & FILS, républicains, Montréal. 1-m-c-jno—Cult jno

SITUATIONS VACANTES

10 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

APPRENTIS.—On demande des apprentis chez H. A. Brosseau, entrepreneur plombier, 106 St-Denis. 134-3

GARCONS.—On demande trois garçons possédant une bonne instruction, parlant anglais et français, pour apprendre le commerce de fer-onnerie. S'adresser à 1982 Notre-Dame. 117-jno

FINISSEURS.—On demande des finisseurs pour les fourrures, des tailleurs, des "blockers" et des opérateurs sur machine. The Redmond Co., Ltd., 4 rue Ste-Hélène. ma-j-s23 sem

STENOGRAPHE.—On demande comme sténographe, une jeune fille connaissant bien le français et l'anglais, et pouvant sténographier dans les deux langues. S'adresser par lettre à J. V. C., Boîte Postale 2417, Montréal. 129-jno

VENDEURS.—On demande des vendeurs pour l'"Auto-Spray", le meilleur arrosoir à air comprimé et à main qui soit fabriqué. Se vend superbement. Conditions libérales. Ecrivez pour détails et machine échantillon. — Cavers Bros., Galt, Ont. ma-j-e—jno

VENDEURS.—On demande des vendeurs actifs et honnêtes, pour travailler tout le temps ou à temps perdu, pour introduire des arbres fruitiers ou d'agrément, de grande valeur, arbustes, vignes et plantes, dans des sections qui ne sont pas encore occupées. Des variétés robustes et de prix, cultivées spécialement pour les parties froides de l'Ontario et de Québec. Excellentes rémunérations. Superbe services d'échantillons. Ecrivez pour toutes particularités et conditions à E. D. Smith, prop., Heiderleigh Fruit Farms, Winona, Ont. 99-12

SERVANTES DEMANDEES

30 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

CUISINIERE—On demande immédiatement une cuisinière pour une famille de deux personnes. On garde une fille de chambre. Plus haut salaire payé. Devra aller à la campagne jusqu'en septembre. S'adresser entre 9 et 4 heures 77 rue St-Jacques, ou écrire B. P. 2417.

SERVANTE.—On demande une servante dans une famille de 2 personnes. Lavage et repassage en dehors. 92 rue Clarke, Montréal-Annex. 132-3

SERVANTE.—On demande une servante pour ouvrage général à la campagne. S'adresser dans l'avenue mais, au No 732 St-Denis. 133-3

SERVANTE.—On demande une servante pour ouvrage général. Gages, $10.00 par mois. 116A Champ de Mars. 134-3

SERVANTE

On demande une servante, pas de lavage ni repassage. Bons gages. S'adresser au No 141 Cherrier. 131-4

A LOUER

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

A LOUER.—Trois bureaux en suite, avec voûte, dans le "Mechanics Institute", 204 St-Jacques, $15.00 par mois. S'adresser sur les lieux, ou à J. O. Dupuis, 15 rue St-Jacques. 134-2

ECURIE.—Une écurie de deux places et remise à louer très bon marché. S'adresser à 1456 Ste-Catherine. Tel Est 2516. 133-30-6-13

MAGASIN.—Un magasin et écurie à louer, comme étal de boucher ou boutique. Bon local et très bon marché. S'adresser sur les lieux, 496 Delorimier. 123-24

CHAMBRES A LOUER

20 mots, 2 fois pour 25c. le par mot extra.

A LOUER — Deux magnifiques chambres très bien meublées, dans une partie centrale. S'adresser 174 rue Berri. 128-8

CHAMBRES A LOUER.—Belles grandes chambres meublées, avec garde-robes, gaz, bain et w.c. $6.00 et $7.00 par mois. Etage de la cuisine si désiré. 695 St-Denis. 133-3

CHAMBRES.—On trouvera de grandes chambres meublées et bien aérées au No 979 rue St-Denis. Aussi un grand salon double, à conditions faciles. 132-3

J. B. BIBEAU—Magasin de cadres manufacturés, portraits de toutes sortes. Ouvrage garanti, miroir de toutes grandeurs, pour hôtel, barbier, modiste, tailleur, miroir de salon et de toilette. Assortiment complet de tapisserie, objets de piété, globes et ouvrages en cire. Tél. Marchands 961, 1301 Ontario. 21-23-25-28-30—1-4-6-8-11-13-15

A VENDRE

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

A VENDRE.—Boutique de forge, avec bonne clientèle, vendant pour cause de santé. Place recommandée pour un forgeron, pouvant travailler le fer et le bois. Pour informations, s'adresser à L. G. Racicot, Brookdale, Qué. 134-6

A VENDRE.—Un buggy Québec et un buggy Concord, de seconde main, en très bon ordre et à très bon marché. S'adresser à 245 Cadieux. 134-3

A VENDRE—Voiture pour laitier, de première classe, neuve, ainsi que charriot à pain d'été et un d'hiver, de seconde main le tout à un prix très modéré. S'adresser à Denis et Lebeau, coin Logan et Visitation. 1-5-6

A VENDRE.—Toutes sortes de bois de chauffage et de charbon, grain, moulée, son, foin, paille, au plus bas prix du marché. Avant de donner votre commande, allez voir H. Corbeil, 140 Marie-Anne. Tel March., 1928. 1-4-6-8-11-13-15-17-20-22-24-27

A VENDRE.—Deux express pour boucher et épicier, et un buggy de seconde main, le tout en parfait ordre, à bon marché. S'adresser à Az. Desrochers, 79A Cring. 133-3

A VENDRE.—Gravier Banc Rouge Silénite, pour couvertures, Banc Rouge Silénite concassé fin pour chemins, trottoirs, planchers, caves, allées de jardin, parterre, promenades d'église, collège, couvent, etc., tel qu'usé à l'Hôpital Notre-Dame. Pierre pour béton et macadam, toutes dimensions. Morrison Quarry Co., 204 rue St-Jacques. Téléphone Main 4532. 132-3

A VENDRE.—Une propriété de 50 x 100 pieds, 8 logements. Prix, $3,800. S'adresser à O. Bélanger, No 80 rue Plessis. 132-3

A VENDRE.—De beaux jeunes chiens lévriers. Aussi des Fox Terriers, à vendre bon marché. S'adresser à 767A Dominique. 132-3

A VENDRE.—Nous avons toujours en main, un grand nombre de voitures, telles que piano box, Concord, voitures de famille, express, charrette, etc. S'adresser à O. David, 5 Brébeuf, Tel. Marchands, 2080. 132-3

A VENDRE.—500 lampes et poêles à gasoline à vendre, au prix du gros. Aussi 100 grosses caisses de gasoline, valant $3.50 pour $2.70. P. Gadbois et Cie., 1815 Ste-Catherine. Bell Tel Est 915. 27-30—1

A VENDRE.—Fourrures. Venez de bonne heure donner votre ordre, pour un manteau de mouton de Perse, manchon, étole ou réparages. Vous sauverez de l'argent en achetant avant l'automne. R. A. Massé, 1492 Ste-Catherine. 16-20-23-27-30—1

A VENDRE — Ceux qui ont besoin de chevaux n'ont qu'à s'adresser chez M. Mercier, il y trouveront toujours un stock complet de chevaux, d'express, de buggy et de travaille, aussi buggy à vendre, 405 Lagauchetière. 14 16 18 21 23 25 27 30 juillet 1 4 4 8 août.

A VENDRE.—Doublures de poêles pour tous les poêles de D. Moore & Co., de Hamilton, savoir : May Flower, Waldras, Happy Home, Marquessa, Home Treasure, City Treasure, Bright Jewels. Agent spécial de Charles Sawcett, de Sackville, pour : Royal Montana, Art Eureka, Marvel, Prince, Crawford, New Gipsy, aussi briques pour toutes sortes de poêles en acier. Une visite est sollicitée. J. E. P. Davignon, 1061 Ontario, en face de l'église du Sacré-Coeur, Tel. Bell Est, 2021, Marchand, 1557. 112-jno

A VENDRE.—Un bel assortiment de poêles en fonte et acier, neufs. Aussi poêles d'occasion en bon ordre. O. Bélanger, 338 Amherst. 95-24

A VENDRE.—Piano ayant été en usage pendant 4 mois, vendra à grand sacrifice à un prompt acheteur. S'adresser à 165 St-Denis. 94-26

A VENDRE.—Pianos ayant été en usage quelques mois, carrés ou droits, réparés à neuf. Prix spéciaux comptant, ou avec conditions très faciles. J. A. Hurteau, et Cie., 1680 Ste-Catherine. 94-26

A VENDRE, Pantalons, overalls, prélarts, vaises, nattes faites avec toile cirée, en gros et détail. Aussi on donne timbres verts. A. Ellement, 929A Ste-Catherine. 95-24

A VENDRE.—Meubles et tapis à très bas prix. Argent comptant ou à crédit, chez F. Lapointe, 1449 rue Ste-Catherine. jno

BIBLIOTHEQUE A VENDRE.—Belle bibliothèque, deux ans d'usage, avec pupitres à couvercle roulant, a coûté $26.00. Vendra pour $15. S'adresser au Dr Pelletin, 333 Ave. Lasalle, Maisonneuve. 133-3

BUGGY.—Un buggy à deux sièges, avec top, à vendre à sacrifice, à un prompt acheteur. S'adresser à 248 Plessis. 133-3

BICYCLE.—Un bicycle à vendre, neuf et très bon marché. S'adresser à 826 Demontigny. 132-3

BOUTIQUE.—A vendre, une propriété située à St-André Argenteuil, comprenant une boutique de voiturier et forge, et une résidence. La boutique se vendra tout outillée ou non, ainsi que le stock de ferronnerie et bois de voiture. On vend pour cause de santé. S'adresser à Proculе Séguin, St-André Argenteuil, ou chez P. Demers, et Fils, Montréal. 26-28-30—2-4-6

CHEVAUX—Chevaux, attelages et tombereaux à vendre, bon marché. S'adresser à 758A Ontario. 132-3

EXPRESS, TOMBEREAUX neufs et seconde main, à vendre très bon marché. S'adresser à 212 Lagauchetière. 132-3

GRAIN ET FOIN. — A voine $1.00 par 80 livres, foin 60c et 65c le 100 livres; moulée $1.20 le 100 livres, blé, blé-d'inde, gru, très bon marché. E. Lévac, 99 Vinet. 14 15 16 21 22 23 28 29 30 juillet, 4 5 6 août.

GAZOLINE A VENDRE.—Pour les yachts, c'est nous qui fournissons aux principaux clubs nautiques du Canada, la gazoline pour leurs yachts. P. Gadbois et Cie., 1815 Ste-Catherine. Tel Est 915. 131 mar-j-s-1 m

INSTRUMENTS MUSICAUX PATENTES A VENDRE.—Instruments musicaux patentés, en bon ordre, à vendre pour usage d'hôtel ou grand restaurant, peuvent être vus au No 24 rue Lemoine, 1er étage. 133-3

JEUNES GENS.—500 des deux sexes.—Embellissons-vous gratuitement, en démontrant notre méthode. Carte postale : Distributeur, 602 St-Christophe. Envoie, domicile, 5c. Charmantes raupoudrières contenant poudres odoriférantes Egyptiennes Rajeunissantes, Rafraîchissantes, Embaumantes. Hors Montréal, banlieue, timbre 8c. 133-3

MACHINE.—Une machine à coudre, New Home, presque neuve, à vendre. Vendra à sacrifice. Cause de départ. 325 Ave. Hôtel de Ville. 132-6

MEUBLES.—Nous avons toujours en main meubles, tapis, poêles, prélarts, tordeurs, pendules, tweeds, serges, draps à costumes pour dames et messieurs. P. Bonneville et Cie., successeur de J. N. Bouvier. mar-j-s—1 m

MAGASIN marchand-tailleur à vendre, établi depuis 3 ans, faisant très bonnes affaires. Stock environ $1,500. Loyer, $20.00 par mois. Vend cause de maladie. S'adresser sur les lieux, 1208 Ste-Catherine. 133-6

MEUBLES.—Nous avons toujours en main meubles, tapis, poêles, prélarts, tordeurs, pendules, tweeds, serges, draps à costumes pour dames et messieurs. P. Bonneville et Cie., 1294 Ontario. Successeur de J. N. Bouvier. mar-j-s—1 m

MATERIAUX— A vendre, matériaux de construction, tels que portes, châssis, jalousies, soliveaux, briques, pierre, bois de toutes dimensions. S'adresser Duclos et Roch, 441 Amherst et 180 Panet. 128-1-j-s 3 m.

PREPARATION.—A vendre, la fameuse préparation de Nathan, pour exterminer les punaises, coquerelles, bannetons, 1314 et souris. Boîtes de 25 cents, 50 cents et $1.00. Méfiez-vous des imitations. Cette marque est enregistrée. Vendue au No 71 rue St-Laurent, magasin de tabac. 28-30-1-3-6-8-10-13-15-18-20-27

VIANDE A VENDRE.—Steak ronde, sirloin, côte, 10c, roast beef, Sirloin, filet, côte, 10c. Lard salé, lard frais, saucisse. P. Pratt, graisse fondue, 2 livres, 25 cents. S'adresser à Compagnie de l'Ouest, coin Sanguinet et DeMontigny. Tel Bell Est 1198. 134-3

PERDU

20 mots, 3 fois pour 25 cents. ½c par mot extra

PERDUE.—Samedi, 30 juillet, une petite montre bleue et dorée, avec épingle, sur les rues Berri et Dorchester. Récompense à qui la rapportera à 164 Berri. 134-3

PERDU.—Un chien de chasse Setter irlandais, couleur rouge, long poil, collier de cuir avec cadenas, portant le numéro 1284 ; répondant au nom de Milord. Ce chien appartient à M. Dubord, 174 Berri. Récompense promise. 132-3

On Demande
Une Servante

C'est facile d'en trouver une ; quelques mots dans les colonnes de :: :: ::

Petites Annonces
— DE —
"La Patrie"

Au-delà de 50,000 Familles ou

CENT MILLE LECTEURS

et plus, pour un prix dérisoire : 20 Mots 3 fois, 25c.

PROPRIETE A VENDRE

A VENDRE.—Propriété située sur la rue Plessis, 6 à 12, près du Parc Sohmer, rapportant 62 piastres par mois. Vendra à bonnes conditions. S'adresser au Dr Pelletin, 333 Ave. Lasalle, Maisonneuve. 133-3

PROPRIETES A VENDRE.—Deux maisons à Montréal-Annex, pierre et brique solide, 50 pieds de front, quatre beaux logements, loyers près de $600.00. Rapporte 10 p.c. Vendra avec peu de comptant. Doit être vendu immédiatement. Ceci est un bargain. Ecrivez à Boîte 418, Bureau de Poste. 130-4

LOTS A VENDRE.—Terrain à vendre coin de rue, 50 x 110, beau terrain, pour bâtir. Bonnes conditions, très bon marché, pour argent comptant. S'adresser à No 857 Dorchester. 134-1

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou votre commerce, telles que hôtel, restaurant, épicerie, ou n'importe quel commerce. Vous trouverez toujours des acheteurs en vous adressant à O. Jutras, 705 rue St-Denis, près la rue Roy. 134-6

LOTS.—J'ai plusieurs beaux lots vacants à échanger contre propriété ou contre commerce. Ces lots sont situés à Rosemont, près des usines du Pacifique. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 705 rue St-Denis, près de la rue Roy. 134-6

PROPRIETE A VENDRE.—Nos 475, 477, 479 et 481 rue Clarke, Montréal-Annex, maison de première classe façade en pierre, 2 étages, balcons, cuisines d'allonge, grande cour, améliorations modernes, revenus $540.00, vendra à un prompt acheteur, $2,400 comptant, balance à 6 p.c. L'acheteur peut occuper l'un des logements. Isidore Crépeau, chambre 4, Barlow New-York Life. 130-4

UNE TANNERIE A VENDRE.—Au-dessous de sa valeur, pour argent comptant, située à la campagne. S'adresser à S. S. D., Bureau de la "Patrie". 129-12

TERRE A VENDRE

Dans la paroisse de St-Stanislas de Kostka, dans le rang du cinq; comprenant 100 arpents de terre. Vendra ou échangera pour propriété. S'adresser au No 24 Dufferin. 132-3

ON DEMANDE A EMPRUNTER

25 mots, 25c 1 fois, ou 3 fois pour 50c.

AGENT A EMPRUNTER.—Dix mille piastres, au intérêt de 4½ par année, payable dans le cours de dix années, sur première hypothèque. S'adresser au bureau de ce journal, à N. R. S. "La Patrie". 123-12

ARGENT A PRETER

20 mots, 2 fois pour 25c. le par mot extra.

ARGENT A PRETER sur première hypothèque, intérêt et capital remboursables par paiements mensuels ou trimestriels. RELIANCE LOAN & SAVINGS CO., Henry Blackford, Agent, 180 rue St-Jacques. 131-6

ARGENT A PRETER.—Argent à prêter sur hypothèques, par petits montants. Voir le notaire Meunier, 74 St-Jacques. 44—jno

ARGENT A PRETER.—Argent à prêter sur hypothèque, par montants de $1,000 à $10,000, à 5 et 5½ p.c. Conditions faciles. A. Brevost, notaire, 235 Maisonneuve, coin Ste-Catherine. mar-j-s—3 m

ARGENT.—Argent prêté aux gens salariés, marchands de détail, charretiers et aux personnes qui tiennent maison de pension, sans garantie, aux gens demeurant dans la ville et les environs seulement. Paiements faciles. Les plus grosses affaires dans 50 des principales cités. HOLMAN, 517 édifice New-York Life, Place d'Armes. Chargeons rien. 202—jno

ARGENT A PRETER AUX PERSONNES SALARIEES

Sans endosseur ou garantie ; peuvent obtenir de l'argent en leur nom propre, paiements suivant les emprunts ; affaires strictement confidentielles ; voyez nous voir. MONTREAL CREDIT COMPANY, 104 Temple Building, 185 rue St-Jacques. 216—1 an

COMBUSTIBLE A VENDRE

20 mots, 2 fois pour 25c. le par mot extra.

A VENDRE.—Bois, charbon anthracite, bois pour allumer le poêle, une spécialité. Ordres promptement exécutés, chez J. Lefebvre et Cie., 128 Lagauchetière. Tel Bell Est 1354. 126-20

A VENDRE.—Toutes sortes de bois de chauffage et de charbon. Grain, moulée, son, foin, paille, etc., au plus bas prix du marché. Pour vos commandes, adressez-vous chez T. A. Chevrier, 39 rue Dufferin. Tel Bell Est 1418. 23-25-27-30—1-4-6-8-11-13-15-18-20

A VENDRE Bois, Slabs sciés, $1.00, bois mêlé, Scié, fendu, $1.25. Bois francs, $1.60. Toute sorte charbon. A. Lamarche, 341 Beaudry. Tel Marchands, 350. j-v-s—3 m

A VENDRE.—Bois, charbon, anthracite, coke, grain, foin, moulée, son, etc., toujours au plus bas prix. Bois pour allumer le poêle, une spécialité. Alphonse Nadeau, 966 Ontario, coin Papineau. Tel Bell Est 1231. 117-26

BOIS A VENDRE.—$1.00 le voyage. Bois sec de moulin, scié, bois franc, $1.60. Chez F. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tel. Marchands, 131. 109-42

BOIS A VENDRE.—Slabs sciés, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10. Hogue et Bouthillier, 1334 Ontario. Tel. Bell Est, 1095. 254-jno

BOIS A VENDRE—Toutes sortes de bois de chauffage et de charbon au plus bas prix. "Slabs" sciées, au voyage, $1.10. Bois franc scié, au voyage, $1.50. Epinette sciée, voyage, $1.50. Aussi le meilleur charbon anthracite. Prompte livraison, chez G. Latreille, 53 rue Vitré. Tel Bell E. 2088. 80—1 a

TROUVÉ

TROUVE.—Un cheval brun, sans fers aux pieds de derrière ; si non réclamé après cet avis, il sera vendu.—W. Nicholls, Outremont. 132-3

DIVERS

E. FILON et J. R. LANGLOIS, forgerons-voituriers et peintres, et toutes sortes d'ouvrages exécutés avec soin et promptitude, le tout à conditions faciles, avec entière satisfaction et aussi bon phaéton rimplé, à vendre, 785 Notre-Dame. 133-3

Dr E. DUFRESNE

Médecin vétérinaire. Traitement donné avec soin, consultation donnée gratuitement. S'adresser à 166 St-Maurice. Bell Tel Est 3077. Service de nuit, 213 Murray. 131-1-j-s-1 m

DIVERS.—Toutes sortes de bois de chauffage et de charbon, slabs sciées, une spécialité, $1.00 le voyage. Grain, foin, paille, de première classe. Vendus à la tonne et à la balle, à très bon marché. Jos Rivet, 943 Cadieux, coin Rachel. Tel Marchands 1896. 23-25-27-30—1-4-6-8-11-13-15-17-20

DIVERS.—Si vous voulez être chic et élégant, faites-vous habiller chez M. Mérineau. Toute commande exécutée promptement et avec grand soin. Satisfaction garantie d'avance à des prix tout à fait modérés. M. Mérineau, marchand-tailleur, 602 Mont-Royal. 23-25-28-30—1-4-6-8-11-13-15-18-20

NOUS AVONS TOUJOURS en main un grand nombre de voitures, telles que Victoria, piano box, express, charrettes, voitures de charretier, etc., etc. Nous faisons voitures neuves et réparages de tous genres. W. Archambeault, 1278 DeMontigny. 14-16-18-20-23-25-28-30—1-3-6-8

DIVERS — AVEZ LES REMEDES DE WILLIAMS. Ils guérissent les maladies du Foie, des Reins, du Cœur, Dyspepsie, Constipation, Hydropisie, Névralgie, Rhumatisme, quand non chronique, consomption de la gorge et des poumons, catarrhe, éruption cutanée, ou scorbut, Trisme, maladies des femmes, mal d'yeux et cécité de 20 ou 30 années de durée. On ne saurait le disputer, les gens qu'ils ont guéris sont ici. Détails complets. 818 rue Cadieux, angle de Duluth. 25-27-30-1-4-6-8-11-13-15-18-20

DIVERS.—Grande réduction dans nos prix pour juillet et août. Flanellette, indienne, habits d'enfants, chapeaux, articles de toilette, coupons cornets, une spécialité. Nous donnons des timbres au comptant. Venez en foule profiter de cette chance sans pareille, chez Mlle Paiement, 310A Rachel. 20-23-25-27-30—1-4-6-8-11-13-15

DIVERS.—Nous donnons nos habits. Pour un dollar, vous pouvez vous procurer un habit de 20 piastres. Pour plus d'informations, s'adresser à Nap. Cadieux, Tel Marchand, 1283, 1401 St-Jacques. 23-25-27-30—1-4-6-8-10-13-15-18-20

TEL. BELL EST, 1835

Le Dr Jos. R. Lalonde, chirurgien-dentiste, prie sa nombreuse clientèle de bien vouloir remarquer que son téléphone n'est plus No. 2543, mais bien 1835 Est, et qu'il a toujours ses bureaux au No. 168 rue St-Denis. 127-24

ST-LAWRENCE CARTAGE CO., informe le public qu'elle a transporté sa place d'affaires aux Nos. 1401, 1403, 1405 rue Ontario, et invite sa clientèle à bien vouloir l'encourager comme par le passé. Tel Bell 3165 East. 132-3

A. HETU

Bicycles faits à ordre. Aussi de seconde main, depuis $6.00 en montant. Réparages en tous genres. Lampes à gazoline. Une visite est sollicitée. 788 Ontario. 131-j-v-s-1 m

JAMBONS.—Demandez à votre épicier les jambons Brunswick et les jambons pressés, cuits, toujours prêts pour les lunch. Ces jambons sont préparés avec les meilleures viandes fumées. Cuits avec les oeufs sont délicieux. Préparés par V. Castonguay, Montréal. 129-24

FUMEZ le tabac Longpré, tel que Parfum d'Italie, l'Etoile, Supérieur No 1, No 2, ainsi que le Pur Quesnel, L'Etendard, à chiquer, en vente chez tous les marchands de tabac. 128-12

ETOFFES A ROBES

Nous avons continuellement étoffes à robes à 5c en montant, tweed pour hommes, à 10c en montant. Coton de 2c à 8c. Louis Cholette, 307 Visitation. j-v-s—jno

PLUS DE TETES CHAUVES.—Recette du Dr Dupuytren, médecin de Napoléon Ier. Adresser Labat, agent société Hygiénophile, Hôtel de Poste No 649, Montréal. 111-29

LES HOMMES qui désirent avoir leur passage gratuit, aller et retour, à bord des steamers à bestiaux, en route pour l'Europe, doivent s'adresser personnellement ou envoyer une lettre en incluant un timbre au No 123 rue McGill, Montréal. 69-3 mois

ALCOOLISME.—Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de 3 jours, tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis. Tel Est, 1094. 203-1 an

POELE EN ACIER.—Nous avons toujours en main un bel assortiment de poêles en acier et fonte. Aussi poêles de seconde main, en bon ordre. O. Bélanger, 338 Amherst. Tel Marchands, 287. Est 1648. 119-24

METROPOLITAN ELECTRIC WORKS

Avant de signer votre contrat pour installations électriques ou tous autres travaux électriques, demandez nos prix. 104 rue des Inspecteurs. 123—1 m

PORTES, CHASSIS

Nous fabriquons portes, châssis, jalousies. Aussi fixtures de magasin, etc. V. E. Traversy, 15 ruelle Josaphat, Ave. Papineau. Tel Bell Est, 1071. 123-24

NAVERT & LAUZON, ferblantiers plombiers, couvreurs en métal, posseurs d'appareils à eau chaude et à gaz. Réparages faits avec soin et bas prix. S'adresser à 184 St-Antoine. Bell Tel. Main, 1196. 132-3

VOUS TROUVEREZ chez M. Lapointe, voitures privées pour mariages, baptêmes, enterrements, ainsi que voitures privées pour promenade. Le tout en parfait ordre et à conditions faciles. S'adresser à 274 Visitation. Tel Bell, 1939 East. 131-6

TIMOTHEE a failli a noyer en buvant les eaux gazeuses de Calixte Goulet, manufacturier de cidre, ginger ale, soda à la crème, eau minérale, etc. 1022A rue Ontario. 32-3

CHANCE D'AFFAIRES.—Vous trouverez chez H. Cadieux, plombier, appareils à eau chaude, bain, closet, etc., le tout posé avec grand soin et à conditions très faciles. 2579 rue Notre-Dame. Tel Bell 4671. 132-3

DIVERS

20 mots, 2 fois pour 25c. 1e par mot extra.

AVIS SPECIAL aux entrepreneurs-menuisiers. Si vous avez de l'ouvrage général de forge à faire faire, vous n'aurez pas de meilleure place que chez E. Bellemare, entrepreneur forgeron, 255 St-Charles-Borromée, coin Ontario. 1-3-6

VOUS TROUVEREZ chez Odilon Giguère, toute sorte d'ouvrage de plomberie, usage d'appareils à eau chaude, bain, closet, etc., ainsi que couverture. Le tout fait avec promptitude et à bon marché. S'adresser à 1320 DeMontigny. 134-6

LA PARISIENNE

Demandez à votre épicier l'eau de Javelle Parisienne manufacturée par Fyon et Fyon, 212 Garnier. Tél. Marchands, 2020. 134-48

COMBUSTIBLE à vendre. Slabs sciées, le voyage, $1.00. Bois mêlé, $1.50. Epinette sciée, $1.40. Charbon de toutes sortes, chez T. Raymond, 1262 Ontario. Téléphone Bell Est 1029. 1-4-6-8-11-13-15-17-20-22-24-27

A. LEDUC

Quartier de veau de derrière, 7c ; devant de veau, 4c. Jambon, dans la fesse, 12½c, et jambon roll, 11c. Jambon pique-nique, 11c. Steak ronde, 10c et steak sirloing, 10c. Steak shop, 10c. Steak haut côté, 2 lbs pour 15c. Rôti porc frais, épaule, 3 lbs pour 25c. Rôti porc frais, filet, 10c. Rôti sirloing, 10c. Rôti chop, 10c. Rôti haut côté, 10c. Lard salé frais, 10c. Lard vieux salé, 3 lbs pour 25c. Poitrine de boeuf, extra, 5c. Jarret de boeuf, 4c. Epaule de boeuf, 6c. Cou de boeuf, 6c. Jambon en gros, jambon pique-nique, 10c. Jambon roll, 10c. Jambon dans la fesse, 12c. Toutes les commandes livrées à domicile, sans charge extra. Ouvert à 5 heures du matin. Fermé à 7 heures du soir, excepté le vendredi, à 11 heures. Samedi, à minuit.

A. LEDUC,
Salaison et provisions, en gros et détail.
854 St-Laurent. Bell Tel. Est 1976.
15-18-20-22-25-27-29—1-3-5-8-10-13

DIVERS.—En vous adressant chez M. Nadeau, vous y trouverez tout un stock de harnais neufs et de seconde main, à des prix plus bas que partout ailleurs. 1009 Ontario. Tel Marchands 34. 15-16-19-22-23-26-29-30—2-5-6-9

ALFRED ST-AMAND, encadreur, 1388 rue Ste-Catherine, a ouvert un magasin de thé et d'épiceries de première qualité et bon marché. Une visite est sollicitée. 1384 Ste-Catherine. 126-24

CONTRACTEURS ET CONSTRUCTEURS

SABLES.—Cumming & McMillan, marchands de sable de la Rivière Ottawa, et autres, lavés et passés au tamis. Angle des rues Ottawa et du Séminaire. Tel Main, 2358. 133—30-1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-24-27

COMPAGNIE ELECTRIQUE CANADIENNE

Entrepreneurs électriciens. Lumières électriques, téléphones, etc., réparages, une spécialité. 978 Ontario. Tel Marchands, 1678. 102-24

CHIROPODISTE

43 ans d'expérience comme chiropodiste et spécialiste pour les maladies des pieds. Engagements faits à domicile. Heures du dimanche, 9 a.m. à 4 p.m. M. E. Ratelle, 543 rue Lagauchetière, angle St-Laurent. Tel M. 3191. 74—12 mois

CORNS

NE FERME JAMAIS

Le Petit Windsor Alp. CLOUTIER Prop.
101 Rue St Laurent, Montréal.

Huitres, homards, steaks et côtelettes. Dîner régulier à 25c ou 5 billets pour $1.00. Cuisine française. Repas à la carte. Prix modérés. Service prompt. Tel Bell Est 1851. 12 m

SUR LE BORD DE L'OCEAN.

The Sippewissett

FALMOUTH, MASS.

Excellent endroit de pêche, Yachting, bain, (température de l'eau, 70 à 76), golf, tennis, billards, quilles ; promenades pittoresques. APPARTEMENTS AVEC BAINS PRIVES. TAUX ET CIRCULAIRES SUR DEMANDE. J. H. Atwood, 147 rue Summer, Boston. 94-2 m

R. WILSON-SMITH
Agent Financier
51, RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL.
SPECIALITE:
VALEURS DE PLACEMENT

Convenables pour Banques, Fidéi - commis, Compagnies d'Assurance, Placement permanent en dépôt au Gouvernement Canadien. Membre du "Montréal Stock Exchange".

VENTES PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

VENTE IMPORTANTE

AU COMMERCE

Nouveautés, Etoffes, Confections, Toiles de Ménage, Chaussures, etc., etc.,

A L'ENCAN

Les soussignés vendront à leurs salles de ventes, Nos 86 et 88 rue St-Pierre, MERCREDI, le 3 AOUT, A 10 HEURES A.M.
(POUR CLORE PLUSIEURS CONSIGNATIONS).
Un assortiment considérable de NOUVEAUTES, ETOFFES, LAINAGES, FLANELLES, COUVERTURES, CONFECTIONS, HARDES FAITES, SOUS-VETEMENTS, CHAPEAUX, CASQUETTES, FOURRURES, CHAUSSURES, ETC.
Vente sans réserve en lots pour convenir au commerce de la ville et de la campagne.
CONDITIONS FACILES.
BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.
133-1-2

PAR MARCOTTE FRERES

AVIS DE FAILLITE

Re: J. B. SADLER, 1986 rue Notre-Dame.

Les soussignés vendront par encan public, à leurs salles de vente, No 69 rue St-Jacques, vendredi, le 5 août 1904, à 11 heures a.m.,
LOT 1—Stock de tweeds et garnitures ... $84-1.24
Meubles et fixtures de magasin 300.00
LOT 2—Dettes de livres 1,864.50
$3,045.74

Conditions : argent comptant.
Un dépôt de 10 p.c. en adjudication. Le magasin sera ouvert à l'inspection, le jour avant la vente.
Pour plus amples détails s'adresser aux soussignés.

WILKS & MICHAUD,
(Curateurs Conjoints),
205 rue St-Jacques.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
Montréal, 29 Juillet 1904. 30 j—2-4 A

Lumière Nouvelle. **PEERLESS-SOLAIRE**

Donnant 100 Chandelles
Clarté parfaite, blanche et soutenue, consume que 5 p.c. d'air et 5 p.c. de gaz. Brevetée Février 1901.
Gare aux imitations ! voyez à ce que le nom "Solar" soit sur chaque brûleur — Vient assortiment complet de Gazeliers, Electroliers et Globes, installation électrique à des prix excessivement bas.

The Peerless Gaz light Co. of Montréal, Ltd.
82 Rue St-Laurent, Montréal.
Phones : Bell M. 1359 — March. 256.
J 29—A 1 3 3

Si vous avez perdu quelque chose vous pouvez le retrouver par une petite annonce dans "La Patrie."

MAISONS D'EDUCATION

International Business College

Place d'Armes Montréal

Cours Commercial, Sténographie, Clavigraphie et Télégraphie.
Les cours recommenceront le lundi, 15 août. Prospectus sur demande. Tel. Main, 709.
CAZA & LORD, Directeurs.
134 jno Pat—Cult.

Employez le Cirage Moderne

KANUK

10 Cents

COMMERCE

LES MARCHES DE GRAINS

Il n'y a pas de changement important dans la condition du marché local aujourd'hui. Les affaires pour toutes les lignes s

La Derniere Touche

à la toilette d'un homme c'est une chemise élégante et de bel ajustement. Vous ne pouvez vous permettre de porter des chemises sans valeur, sans style, quand vous pouvez si facilement vous en procurer d'autres à n'importe lequel de nos trois magasins. Chemises de sortie de toutes sortes, Flanelle, Soie, Flanellette, Oxford, Zéphir au plus bas prix.

NOUVELLES CHEMISES DE COULEUR 75c, $1.00, $1.25.

R. J. TOOKE,

177 Rue St-Jacques.
2387 Rue Ste Catherine Ouest.
1553 Ste Catherine Est.

TEMPERATURE

Les chiffres de la température nous sont fournis par la "Optical & Engineer's Supply Co", 1628 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui Maximum	79
Même date l'an dernier	75
Aujourd'hui Minimum	64
Même date l'an dernier	55

Toronto, 1. — Beau et chaud aujourd'hui et demain.

NOTES DE TEMPERATURE

Il a plu d'une façon générale hier dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick. Il y a eu des averses dans l'est des Territoires. Ce matin la température est belle dans tout le Canada.

TEMPERATURE MEME DATE L'AN DERNIER

Beau et très chaud.

LES UNIONS OUVRIERES PRENNENT ACTION

Les Unions ouvrières demandent la mise en liberté de M. Schwartz, que le juge Sicotte a condamné à trois mois de prison, sans option d'amende.

Le fait que M. le juge Sicotte dans son entretien avec un des rédacteurs de "La Patrie", a dit qu'en principe il n'approuve pas l'organisation des unions ouvrières, est l'un des motifs invoqués à l'encontre de la sentence du magistrat.

Nous sommes certain que M. le juge Sicotte est au-dessus des préjugés, et les opinions qu'il peut avoir sur les organisations ouvrières n'exercent aucune influence sur ses décisions. Sa sentence lui a été dictée parce qu'il croit être l'intérêt public.

Le Ministre de la Justice peut modifier et adoucir le jugement.

En tout état de cause, "La Patrie" qui a appelé l'attention sur cet incident, invite les patrons et les ouvriers à étudier avec soin leurs situations respectives.

Que les uns et les autres agissent avec modération et bonne foi, au lieu de se considérer comme des adversaires.

UNE TOUCHANTE CEREMONIE

Dans beaucoup de paroisses a lieu chaque année la cérémonie de la bénédiction des enfants.

Aujourd'hui à 2 1-2 hrs. à Bouchervil le, M. le curé Lafortune présidera à cette cérémonie.

Les mères porteront à l'Eglise leurs tout petits qui n'ont pas encore appris à marcher. Les petits frères et les petites sœurs les suivront.

C'est un beau pélérinage que celui-là.

$77,000,000 DE DEPENSES

(Spéciale à "La Patrie")

Ottawa, 1er.— Le gouvernement a l'intention de déposer encore trois millions de crédits supplémentaires, portant le chiffre total des dépenses à 77 millions de piastres.

M. R. L. BORDEN

M. R. L. Borden, chef de l'opposition a passé quelques heures, ce matin, au club Jacques-Cartier, où il a rencontré les chefs du parti et plusieurs amis conservateurs.

L'ASSASSIN DE VON PLEHVE

Londres, 1.—Une dépêche au Central News de St-Pétersbourg, dit que l'assassin de Von Plehve est mort sans avoir fait aucun aveu.

—M. Sylvio Dansereau, fils du Dr E. U. Dansereau, est en ce moment à l'hôpital Notre-Dame où il a subi une très grave opération pour l'appendicite. Son état s'améliore et il est considéré maintenant comme hors de danger.

M. Sylvio Dansereau est sous les soins du Dr O. F. Mercier.

$2.00 pour une nouvelle

Le prix de notre concours de collaboration, pour la journée d'hier, a été gagné par M. J. Léveque, de Saint-Eugène.

POUR LA DURBE ET LE CONFORT.
Les Bretelles Président
EN VENTE PARTOUT.

DEUX TROTTEURS ROTIS

A HOCHELAGA — LES DEUX CHEVAUX VALAIENT $2,000

Deux chevaux de prix, deux coursiers dont l'un avait décroché des prix aux courses du parc Delorimier, la semaine dernière, ont péri dans la nuit de samedi à dimanche, asphyxiés, et ensuite rôtis dans le char qui devait les transporter à Québec où ils allaient prendre part à d'autres courses.

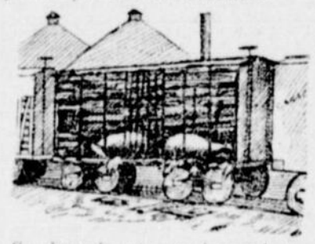

Ces deux chevaux, une jument brune Maggie L., propriété de M. J. Brady, de Wingham, Ont., et un étalon brun, Billie Hamilton, propriété de M. J. Jilkes, de Toronto, valaient, le premier, $1,200, et le second, $800.

Maggie L. avait gagné un prix dans la classe 2.22.

Les deux belles bêtes ont péri dans un incendie causé par la lampe à pétrole qui éclairait leur char.

Un peu après minuit, dimanche matin, les chevaux étaient dans leur char, dans les cours de garage d'Hochelaga, et une locomotive faisait l'accouplage des chars du prochain convoi en partance pour Québec.

Un choc assez violent ayant renversé la lampe, celle-ci fit explosion et communiqua le feu au foin qui était étendu un peu dans tout le char.

En quelques minutes un nuage de fumée s'échappait du char. Les employés du Pacifique appelèrent immédiatement les pompiers en faisant crier le sifflet d'alarmes à incendies.

Les pompiers du poste d'Hochelaga ont été les premiers à répondre à l'alarme. Toute la division Est s'est également rendue, mais les services des autres postes n'ont pas été requis.

L'accès du char en feu était assez difficile à cause du dédale de milliers de chars de marchandises à travers lesquels il fallait passer les boyaux à force de bras, la circulation étant impossible aux décideurs.

Le feu menaçait de se communiquer aux autres chars, et de causer des dommages considérables, tant au matériel roulant du Pacifique qu'aux marchandises, quand, enfin, les pompiers arrivèrent avec deux boyaux. Les deux jets d'eau dirigés avec dextérité au centre des flammes les éteignirent en quelques minutes.

Les deux chevaux avaient été littéralement rôtis.

Les dommages subis par le Pacifique sont dans les trois cents piastres. Les deux chevaux étaient assurés.

Nettoyeur de tapis Booth Vacuum

Le nettoyeur Booth Vacuum n'exige pas d'air comprimé qui souffle la poussière dans un receptacle, mais consière en un vide qui attire la poussière par la succion, à travers les tapis ou tout autre à nettoyer.

Le système Booth Vacuum est le seul absolument sûr et qui n'exige pas qu'on recouvre les cadres ou les meubles pendant qu'il est en opération. Il enlève tous les genres de poussière, etc.

Le système Booth est employé dans les résidences privées, les bureaux de chemins de fer, les églises, les hôtels, les théâtres et les édifices publics. Pour plus amples informations au sujet du nettoyeur Booth Vacuum, s'adresser au rayon des meubles. La Cie S. Carsley, limitée. 134-1

LES DECES DE LA SEMAINE

Quatre-vingt-dix enfants moissonnés dans sept jours — 88 naissances

Pendant la semaine du 24 au 31 juillet, il y a eu à Montréal 154 décès, dont 125 chez les catholiques, et 4 chez les juifs.

Les causes de mortalité sont: Maladies infantiles, 20; bronchite, 2; consomption, 11; fièvre typhoïde 2; pneumonie, 5, et la balance est dû à diverses maladies.

Le total des naissances enregistrées dans la même semaine est de 88.

LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER

(Spéciale à "La Patrie")

Ottawa, 1er.—L'Hon. M. Blair et M. Mills, représentant la commission des chemins de fer, partent, cet après-midi, pour leur tournée officielle dans l'Ouest.

A l'Arena

"The Telephone Girl" est à l'affiche cette semaine à l'Arena et terminera la saison de la "New-York Opera Company." L'opérette sera jouée toute la semaine avec la matinée habituelle de mercredi. Les membres de la troupe se sont fait à Montréal un très grand nombre d'amis et la direction regrette qu'il lui ait été impossible de faire prolonger la saison.

M. L'ABBE F. X. BOURBONNAIS

SES FUNERAILLES A VARENNES

Varennes, 1er — Les funérailles de M. l'abbé Bourbonnais ont eu lieu ce matin.

Mgr Bruchési présidait au trône, accompagné de M. l'abbé Bérard, curé et de M. Baril, de St-...mi.

M. l'abbé Charette, curé de la paroisse, a chanté le service, assisté de MM. les abbé E. Trudeau, diacre, et J. C. Geoffrion, sous-diacre.

Parmi les prêtres présents au chœur on remarquait MM. les abbés Lecocq, supérieur de St-Sulpice, Kavanagh, curé de St-Vincent de Paul, Roussin, curé de la Pointe-aux-Trembles; Payette, curé de Longueuil; Renault, de Notre-Dame des Neiges; Ducharme, de Contrecœur; Lafortune, de Boucherville; le R. P. Jodoin, O. M. I., les abbés Chs. Larose, ancien curé; Dulude, ecclésiastique; Choquette, vicaire de Ste-Brigide; Gascon, professeur au séminaire de Ste-Thérèse; Bastien, P.S.S., Montréal; Duplessis, vicaire de Verchères; Demers, de l'archevêché; F. X. Larose, professeur au collège de Ste-Marie de Monnoir; Bourdeau, chapelain à Longueuil.

Remarqués dans le nef: Dr H. Beauchemin, maire du village; P. Messier, maire de la paroisse; Dr Félix Choquet, Dr E. L. Duchesnois, le notaire L. A. Bissonnette, A. Langlois, N.P., Henri Tourangeau, marchand; Félix Bastien, L. A. Bousquet, le notaire Boyer, de Valleyfield; Bourbonnais, de l'Ile Perrot; etc., etc.

Le corps du regretté abbé a été inhumé dans la cave de l'église.

M. DAMASE BRISSETTE

Ses funérailles à Longueuil

Longueuil, 1er.—Les citoyens de Longueuil, ainsi qu'un grand nombre d'amis et de parents venus de toute part ont assisté samedi dernier aux funérailles de M. Damase Brissette, qui a été pendant 12 ans conseiller municipal.

Les porteurs étaient MM. P. Z. Ste-Marie, François St-Mars, P. B. Lamarre, Adélard Archambault, Achille St-Mars et Jos. Dubuc.

Le deuil était conduit par ses fils: Henri, Hector, Charles, Ed. Aldéric, Maximilien et Roméo; par ses frères, le Rév. Frère Dominique, Hormisdas, Alphonse, Philias, Alexandre et Georges; par ses neveux, H. Martin, Emile et Antonio Brissette, Chs. Martin; par ses oncles, Octave Delage, Félix Delage, et Alexis Delage; par ses cousins, Francis Lavigueur, Emile Delage, Jos. Lavigueur, Geo. Lavigueur et autres parents, Narcisse Beaudin, Arthur Beaudin, E. Benudin, George Bégin et Hubert Forgues; par ses beau-frères, Camille Tertrand, Alfred Martin.

Ont déposé des fleurs sur sa tombe: 1 croix, par la Cour Montarville, 1422, O. I. F.; 1 couronne, par le maire V. Pigeon: 1 couronne par des amis; 1 couronne par la Société des Artisans Canadien-français; 1 couronne par Wm. Baker; 1 ancre cour Longueuil, A. O. U. W.; 1 cousin par la corporation de Longueuil; 1 cousin, M. et Mme Alex Gibb.

Des fleurs par Mme Jos. Dubuc, Mlle Vincent, Alex. Millette, Jas. Hill, O. Dufresne, Mme Victor Pigeon.

Offrandes des messes:—Mme Frank Monah, Holyoke, Mass.; Mme A. F. Benoit, Holyoke, Mass.; Emile Delage, Hubert Forgues, Mme F. Bouillon, Mme Améhée Trudeau, Ed. C. Lalonde, M. P. Z. Ste-Marie, Mme P. Z. Ste-Marie, Geo. Brissette, Alex. Brissette, Basile Lamarre, Michel Lamarre, Jos. Lamarre, J. L. Lasnier, Geo. Thurber, M. et Mme L. U. Chaussé, Capt. et Mme Mandeville L. E. Morin, Gust. Labelle, M. L. Brissette, Capt. Eugène Gouin.

Bouquets spirituels.—Les pauvres et les religieuses de l'hospice St-Antoine de Longueuil, M. et Mme P. Dubuc, Mme Louis Brisson, famille J. L. Lasnier, Mme Alfred William, Rose William, Mme J. B. Potvin.

La levée du corps fut faite par le Rév. Ducharme, curé de Contrecœur, et le service funèbre fut chanté par M. le curé Payette, de Longueuil, assisté des Révds. Chas. Larose et G. Marsolais, comme diacre et sous-diacre.

L'assistance était nombreuse.

Le corbillard était précédé par les membres de l'ordre des Artisans Canadiens-français, dont le défunt était un des membres les plus influents; l'ordre des Forestiers Catholique, l'ordre des Forestiers Indépendants, l'ordre A. O. U. W.

Suivaient le deuil les parents, les membres du conseil municipal de la Ville de Longueuil et les membres du conseil municipal de la paroisse de Longueuil, les Frères des écoles et les religieuses de l'Hospice, ainsi qu'une foule d'amis.

AUX HOUILLIERES DE SCHUYLKILL

Le travail cesse

Pottsville, Pa., 1.—Les houillières du district de Schuylkill ont cessé le travail aujourd'hui excepté la Light Coal et Navigation Co. Soixante mille ouvriers sont atteints.

L'EMBARCATION CHAVIRE

UN JEUNE HOMME NOYE PRES DE L'ILE PERROT

M. J.-J. Duffy, 279 rue St-Denis, a eu la douleur de voir son jeune fils âgé de 17 ans se noyer, hier après midi, vis-à-vis l'île Perrot.

La famille Duffy est actuellement en villégiature en cet endroit. Hier après-midi le jeune homme avait traversé à Ste-Anne. Quand il vit que le ciel se couvrait de nuages menaçants il se remit en route pour rejoindre sa famille. Mais la légère embarcation dans laquelle il était fut soudainement soulevée par un forte vague, elle chavira et le jeune Duffy disparut bientôt sous les flots. Des secours furent aussitôt organisés, mais, malgré tous les efforts et les recherches qu'on a faits, ce matin le cadavre n'avait pas encore été retouvé.

Il est à remarquer que le jeune Duffy avait déjà, dimanche dernier, failli mourir de la même façon. Il se trouvait en effet en canot et roula pardessus bord.

Quand on le retira de l'eau il avait perdu connaissance. On fut obligé, pour le rappeler à la vie, de pratiquer la respiration artificielle.

L'AQUEDUC

Il n'y a pas de danger imminent de disette d'eau. — La pluie d'hier

Le surintendant de l'aqueduc, M. Janin, est assez réticent sur ce qui concerne les ennuis dont il est la proie depuis vendredi de la semaine dernière, et il ne tient pas à donner des réponses trop catégoriques aux journalistes qui assiègent continuellement son bureau depuis quatre jours.

C'est un piston plongeur qui, en faisant défaut tout à coup, a paralysé la pompe. M. Janin refuse de dire dans combien de jours ou d'heures la pompe sera réparée; il est cependant probable que ce ne sera pas avant une dizaine de jours.

En attendant l'arrosage des rues est complètement suspendu et toutes les fontaines publiques sont fermées. Le réservoir garde son niveau et l'approvisionnement paraît être aussi grand que de coutume.

Les orages d'hier ont empêché qu'on souffrit du manque d'arrosage des rues. Il est, en effet, tombé un demi-pouce d'eau; pas assez pour faire déborder les égoûts et assez pour abattre la poussière pendant vingt-quatre heures.

LA CONSTRUCTION EN JUILLET

Une diminution notable sur l'année dernière

Pendant le mois de juillet le bureau de l'inspecteur des édifices a donné 79 permis pour constructions nouvelles d'une valeur totale de $392,823. Ces permis sont pour 63 maisons, 108 logements, 3 magasins, 1 entrepôt, 3 manufactures, 1 école, 2 écuries et 14 hangars.

Pour les réparations, il a été donné 58 permis, pour une valeur totale de $87,598; ce qui met le total des permis à 137 et le total de la construction en juillet à $486,421.

En 1903, il a été donné dans le même mois 66 permis pour constructions nouvelles au coût de $495,775 et 42 permis de réparation au coût de $37,172.

Le total de la construction était de $533,247; il y a donc cette année diminution de $92,826 dans la valeur de la construction et une augmentation de 29 dans le nombre des permis.

FRANCE ET MAROC

LE "KLEBER" ET LE "GALILEE" SONT ARRIVES A TANGER ET UNE AGITATION ENORME EXISTE PARMI LA POPULATION MAROCAINE.

Tanger, 1.—Les croiseurs français "Kleber et "Galilée", qui étaient partis de Toulon le 27 juillet, sont arrivés ici. On croit que le "Kléber" a des troupes à bord. L'arrivée des navires de guerre a causé une agitation considérable parmi les Marocains.

Le bruit court qu'un violent combat a eu lieu entre forces du prétendant Bou Hamara, et les troupes impériales, et que le prétendant a occupé Oujda.

Tanger, 1.—Le nombre des gardes dans la ville a été doublé.

Les Européens habitant des places isolées ont été avertis de rentrer dans la ville.

Le corps diplomatique a tenu aujourd'hui, une assemblée à laquelle Mohamed el Torres, représentant du Sultan, et deux de ses conseillers ont assisté.

On croit que le but de cette assemblée a été de discuter la cause des troubles qui existent actuellement. Mohammed el Torres a reçu plusieurs communications de Raisouli et des chefs des tribus environnantes.

LA MORT DE BOYER

Le mécanicien Garon exonoré de toute responsabilité par 12 jurés sur 15

FIN DE L'ENQUETE DU CORONER

L'enquête sur les circonstances qui ont entouré la mort de l'infortuné Boyer s'est terminé ce matin à la morgue, et les jurés, sauf trois, ont signé un verdict exonérant le mécanicien Garon de toute responsabilité.

Le premier témoignage entendu ce matin a été celui de Mme E. Brousseau, demeurant au No 712 rue St-Denis.

Le témoin explique à la cour qu'au moment de l'accident elle était à sa fenêtre. Elle a vu les deux voitures, et le char 660 qui descendait la rue Saint-Denis. Elle a entendu l'un des conducteurs des voitures parler à son camarade. Le tramway filait à une

VITESSE EFFRAYANTE

Au moment où elle vit le char, elle vit aussi un des voiturier qui traversait la voie devant le char, mais elle ne peut dire à quelle distance ils étaient l'un de l'autre. Tout s'est passé comme dans un éclair.

Le char ne fut pas arrêté qu'après qu'il eût traverser la rue Roy et elle a supposé que les employés en charge du char bn avaient pas eu connaissance de l'accident.

M. JOS. GOLBOUT

qui demeure a No 684 rue Saint-Denis a été éveillé par le bruit de la collision. Il sauta hors de son lit et courut dans la rue où il vit le char qui glissait sur les rails; le char n'a été arrêté qu'à 75 pieds en bas de la rue Roy.

Par ce que le témoin a remarqué il est d'avis que l'équipage de Boyer après avoir été frappé a dû être traîné sur un parcours de 110 pieds. Il rentra pour se vêtir, puis il aida à secourir la victime.

M. N. POIRIER

rue Archevêché, est à l'emploi de la compagnie comme mécanicien depuis 3 ans.

Il raconte que la nuit de l'accident un couple de vieillards excentriques étaient dans le tramway au coin des rues Duluth ou Rachel. De concert avec le mécanicien il fit quelques farces à leur sujet. Le mécanicien ne prit pas part à leur joie. Garon était dans son vestibule, une main sur son frein et l'autre sur le contrôleur.

Après l'accident il a été chargé du tramway 660, le char était en bon état et le frein fonctionnait bien.

En réponse à quelques questions du coroner le témoin explique que même avec un bon frein il est quelques fois impossible d'arrêter un char dans une courte distance.

Les mécaniciens garde-moteurs, reçoivent instruction que chaque fois qu'ils aperçoivent des voitures devant leur char, ils doivent renverser le pouvoir, sonner leur timbre et tenir le frein prêt à être appliqué, afin que le char soit absolument sous contrôle s'il survient un accident.

PERSONNAGES MYSTERIEUX

M. Charles Lacroix, officier du coroner, déclare que malgré toutes les recherches on n'a pu retrouver les traces des deux personnages qui étaient dans le char au moment de l'accident, non plus que le nom du cocher qui les a pris dans sa voiture.

Le coroner résume les témoignages aux jurés. Les causes de la mort de Boyer sont au nombre de deux. Boyer ne savait pas que le char venait derrière lui, autrement il ne se serait pas mis en travers de la voie. De plus

LE CHAR N'A PAS ETE ARRETE

quand il aurait du l'être. Le devoir du mécanicien, en approchant les voitures, était de mettre soin char sous contrôle. Le mécanicien a sonné le timbre d'alarme, il a renversé le pouvoir.

Mais si la ligne était mauvaise il fallait prendre les précautions voulues.

Après de longues discussions les jurés, à l'exception de trois, se sont accordés pour rendre le verdict suivant:

"Que Armand Boyer est mort à la suite d'un accident causé par un tramway qui était sous la conduite du garde-moteur Garon, parce que le char n'a pas été arrêté assez vite pour éviter de frapper la voiture du défunt, qui est venu traverser la voie comme le char approchait, et dans les circonstances, nous sommes d'opinion, 12 d'entre nous, que Garon est excusable de cette mort. M.M. W. Lachance, Louis Berger et Edouard Guénette ne partagent pas l'opinion de la majorité.

En descendant du tramway

Samedi soir, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été mandée au coin des rues Dufresne et Notre-Dame pour un M. Blanchet qui, en descendant d'un tramway en mouvement, s'était infligé des blessures à une jambe. M. Blanchet a pu quitter l'hôpital hier.

M. JOSEPH LAJEUNESSE

Le père d'Albani est décédé

UN MUSICIEN DISTINGUE

Chambly, 1.—Samedi soir à 8 heures, M. Joseph Lajeunesse s'est éteint, M. Lajeunesse, le père d'Albani, alias Saint-Louis, décédé, à Chambly, à l'âge de 67 ans, était né à St-Martin. Il était marié à Merilna Mignault, fille de Basile Mignault, alors chantre de Chambly. De ce mariage, naquirent 6 enfants, dont trois morts en bas âge et trois vivants: Emma, madame Albani, Joseph Adélard, curé de Ste-Monique, et Cornélia, qui a toujours demeuré avec sa sœur. Le défunt était un musicien distingué. Il a été organiste à Chambly. Tout en donnant des leçons

Feu M. JOSEPH ST-LOUIS dit LAJEUNESSE, père de Mme Albani

de musique et étant réparateur d'instruments, il a été professeur de piano de harpe et de chant au couvent du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, durant 7 ans, alors que ses filles faisaient là leur éducation.

Il a vécu à Londres avec sa fille durant 15 ans et était revenu à Chambly depuis 20 ans. C'était un musicien dans l'âme; malgré son vieil âge il donnait encore des leçons jusqu'à ces dernières années. Ses trois enfants ont l'âme musicienne du père et de leur mère, Madame Albany est connue. Melle Cornélia est une pianiste distingué. Elle a étudié l'harmonie durant 4 ans en Allemagne et a toujours vécu avec sa sœur, Madame Albani, qui fait grand cas des appreciations et conseils de sa sœur Cornélia. Le curé de Ste-Monique est un violoniste d'un goût très sûr.

TERRIBLE ACCIDENT

La victime est défigurée — Un jeune homme se noie

Ottawa, 1er.—Samedi, Patrick, âgé de 19 ans, fils de l'assistant garde-chasse, Murtagh, dans la Gatineau, s'est noyé en se baignant à Ironsides. Le corps a été retrouvé.

— A Kingsmere, samedi, le fils de W. T. Easdale, pharmacien d'Ottawa, s'est fait frapper à la figure par une poulie servant à monter du foin dans une grange. Le coup a été si violent que l'enfant est entièrement défiguré; le nez est fracturé et presque tout enlevé, et la peau entièrement écorchée. Le malheureux n'a plus figure humaine. Eastdale a été transporté à Ottawa, mais l'on a bien peu d'espoir de le sauver.

UN ETRANGE PHENOMENE

Un nuage phosphorescent aimante un navire

Philadelphie, 1.—Le navire anglais "Mohican", en approchant de la jetée Delaware, a vu un phénomène étrange. Un nuage phosphorant l'a enveloppé et a tout aimanté à bord.

Le capitaine Urquhart dit que le bateau et l'équipage semblaient enveloppés de flammes. L'aiguille de la boussole était affolée, les matelots ne pouvaient remuer les chaines.

Le nuage était tellement épais que le bateau a dû stopper. Les matelots étaient effrayés et priaient à genoux. Le phénomène ne dura que quelques minutes.

Contre les prix réduits des remèdes brevetés

Hamilton, Ont., 1er — L'Association des pharmaciens en gros qui comprend tous les pharmaciens en gros de Hamilton, Montréal, Toronto et autres villes, ont formé une puissante combinaison dont le but est d'empêcher de couper les prix de vente de tous les remèdes brevetés sur le marché canadien. Ils cherchent actuellement à obtenir, au moyen d'une convention, le contrôle de tous les remèdes brevetés et les détaillants et les fabricants qui refuseront de se conformer seront mis à l'index.

La qualité des cigarettes Egyptiennes

Dardanelles

est insurpassable.

Bouts en liège, en argent ou en papier.

15 cts. le paquet.

CHAMBRE DES COMMUNES

(Corr. spéciale)

Ottawa, Ont., 1er.—MM. Marc Sauvalle et Dan. McGillicuddy, deux journalistes, ont été recommandés, ce matin, par le comité des Débats pour préparer l'index analytiques des débats depuis la Confédération. Le rapport a été adopté par la Chambre.

—M. Monk a demandé au gouvernement de mettre dans les crédits supplémentaires une somme de $18,000 pour la réclamation des entrepreneurs O'Brien pour travaux au canal Soulanges. L'hon. Emmerson dit que la réclamation est à l'étude et que la demande semble raisonnable.

—Sir Wilfrid Laurier a déposé un volumineux rapport du juge Britton sur son enquête des concessions Treadgold, au Yukon.

L'hon. Emmerson a déclaré que le bill concernant la pension de retraite des employés de l'Intercolonial était renvoyée à l'année prochaine.

L'hon. Brodeur dit que les personnes qui vendent ou fabriquent des confitures et gelées falsifiées sont passibles d'une amende de cinq à cent piastres; 2ème offense deux cents piastres ou trois mois de prison.

Il est probable que le bill de la milice sera de nouveau discuté aujourd'hui.

Sur discussion du bill amendant l'acte des postes, Sir Wm. Mulock, dit que la nouvelle loi pourvoit à la nomination de deux surintendants, l'un à Montréal, et l'autre à Toronto. Ces officiers sont nécessaires pour toute ville dont le revenu postal excède un million par année. Il n'y a que deux en Canada, Toronto avec un million, et Montréal avec un revenu presqu'au considérable. Les surintendants viendront après les assistants maîtres de poste.

M. Monk revient à charge contre le gouvernement pour les longues heures de travail des employés du bureau de poste de Montréal, et demande de faire une enquête.

Sir William dit que la question a déjà été étudiée et les employés de Montréal sont bien payés et ne travaillent pas plus qu'ailleurs.

Sir William présente ensuite un amendement défendant toute littérature annonçant des remèdes merveilleux. L'opposition combat fortement l'amendement disant qu'il fera un tort considérable aux journaux.

Sir William insiste. L'amendement est accepté et le bill renvoyé à demain.

JOCKEY BLESSE

Au Parc Delorimier

Un incident regrettable s'est produit samedi après-midi au champ de courses du Parc Delorimier. Un jockey nommé Alphonse Lebeau, était à conduire son coursier, lorsque, dans un arrêt brusque, il fut violemment projeté sur le sol, près d'une clôture en fil de fer. Les chairs de son visage ont été affreusement lacérées et les os de la mâchoire inférieure mis à nu. Il a été transporté en ambulance à l'hôpital Notre-Dame où il a reçu les soins que requérait son état.

L'hopital Notre-Dame

Pendant le mois de juillet la voiture d'ambulance de l'hôpital a été appelée 119 fois pour accidents de toutes sortes.

Dans le cours du mois de juillet, 251 malades ont été admis dans les différentes salles de l'institution.

Un jeune étranger du nom de Herman Resthbert, récemment arrivé de Chicago, est mort subitement cet avant-midi à Bordeaux. Il n'était âgé que de 16 ans. Le coroner MacMahon ira à Bordeaux ce soir, pour tenir une enquete.

LA BOURSE

MARCHE TRANQUILLE MAIS FERME

La spéculation est avant-midi a été bien tranquille. La fermeture de Londres aujourd'hui a créé à New-York un sentiment d'indifférence qui a été ressenti ici. Cependant le ton du marché a été ferme et toutes les valeurs, à l'exception du Richelieu qui est tombé à 60 1-2, se sont maintenues.

○○○

Il n'y aura pas de séance cet après-midi.

○○○

Les rapports défavorables quant à la condition de la récolte au Nord-Ouest et une autre forte avance du blé n'étaient pas précisément spéculatif, et il n'y a encore aucune amélioration de la situation ouvrière. Les banquiers ont envisagé avec indifférence la forte augmentation de la réserve des banques, par suite de la facilité actuelle du marché monétaire, qui reflète l'extrême stagnation des affaires. Les banquiers préfèrent laisser leurs capitaux oisifs, plutôt que de les prêter à des taux aussi peu rémunérateurs. La clôture s'est faite inanimée et lourde.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac.—25 à 123 3-4, 225 à 124, 100 à 124 3-8.
Iron Com.—5 à 8 1-2, 25 à 8 7-8, 50 à 8 5-8.
Mo. Power—50 à 73, 22 à 73 1-2.
Twin City xd—25 à 94 1-4, 10 à 95.
Tor. St. Ry.—25 à 99 3-4, 150 à 100.
Coal Com.—100 à 44 3-4, 135 à 45.
N. Scotia—50 à 54, 25 à ...
Hlfx Ry.—8 à 92.
Switch Préf.—10 à 85.
Richelieu—25 à 61, 25 à 60 1-2, 5 à 61, 1 à 61.
Iron Bonds.—5000 à 63.

LETTRES DE FAIRE PART

Tout ce qu'il y a de plus nouveau en papeterie pour lettres de faire part et avis de mariage, de décès, etc, à très bas prix.

La Cie de Publication "La Patrie," Limitée.
77, 79 et 81 rue St-Jacques, Montréal.

NAISSANCES

GILBERT — A Delorimier, le 31 juillet, l'épouse de M. E. Gilbert, typographe, une fille qui a reçu au baptême les noms de Georgiana Henriette.

Parrain et marraine, M. Séraphin Bourassa, de la maison P. E. Bourassa et Fils, et son épouse. 134-1

DECES

DUFFY.—A l'Ile Perrot, le 31 courant, à l'âge de 18 ans, 3 jours, J. J. Cyprian Duffy, fils bien-aimé de J. J. Duffy.

Avis des funérailles plus tard. 134-1

Les Mongols Menacent de manger tout la Gélatine Charlotte.

ON DEMANDE des jeunes filles pour ouvrage de reliure. S'adresser "La Patrie" 77 rue St-Jacques.

La librairie J. C. GRATTON est maintenant au No. 1410 Ste-Catherine, coin Visitation, Montréal.
4 mer, v—jue